



# COMBATTRE POUR LE SOCIALISME

« On ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme » (Lénine)

C.P.S. Nouvelle série N°71 (N°153) - 1,50 €

5 DÉCEMBRE 2018

**GROUPE POUR LA CONSTRUCTION DU PARTI OUVRIER REVOLUTIONNAIRE  
LA CONSTRUCTION DE L'INTERNATIONALE OUVRIERE REVOLUTIONNAIRE**

*Alors que se poursuit l'offensive frontale contre les acquis ouvriers, en particulier contre les retraites et le statut de la Fonction publique,*

## **Agir pour que soit brisée la concertation-collusion entre le gouvernement Macron et les dirigeants syndicaux !**

### **Crise du capitalisme : nouveaux signaux d'alarme**

CPS 70 du 27 septembre 2018 écrivait (« Notes sur la situation internationale ») :

*« Au bout du compte, la vérité est que l'économie mondiale n'a nullement surmonté la déflagration de 2008. Aux USA, en Chine et d'une autre manière en Europe, les gouvernements bourgeois n'évitent l'effondrement immédiat que par le recours à des expédients, en particulier une véritable orgie de crédit, qui ne peuvent que préparer de plus grandes catastrophes pour demain. Car le recours sans frein au crédit - c'est précisément ce qui est apparu en 2008 - porte en lui le risque du défaut de paiement (un tiers des ménages américains n'arrivent pas à régler les échéances de ses dettes), et à partir de là, du krach bancaire. La politique de Trump aboutissant au rapatriement des capitaux aux États-Unis conduit déjà à la chute accélérée des monnaies des pays dominés. Les monnaies de la Turquie, de l'Argentine, d'Afrique du Sud, de Russie, du Mexique, d'Iran ont toutes été à des degrés divers touchées par une vague de dévalorisation considérable par rapport au dollar. (...) L'économie mondiale est à la merci du moindre événement en apparence fortuit qui pourrait précipiter la débâcle. »*

Depuis la rédaction de ces notes, le diagnostic qu'elles portent a été largement confirmé. Les organismes internationaux du capital financier, y compris le FMI, ne cessent de réviser à la baisse les prévisions de croissance mondiale. Le fait nouveau pour l'Europe est que se trouve touchée en première ligne l'Allemagne, dont les résultats doivent beaucoup à l'exportation. Or la Chine, pays d'exportation des automobiles et machines-outils

allemandes, s'oriente vers une diminution de son taux de croissance telle qu'on ne l'avait pas vue depuis 9 ans, ce qu'a avoué Xi, le dirigeant chinois, utilisant une image météorologique : « L'économie chinoise n'est pas un étang, mais un océan. L'océan peut avoir des jours calmes mais on peut aussi s'attendre à ce qu'il y ait de grands vents et des tempêtes. »

S'agissant « du moindre événement en apparence fortuit qui pourrait provoquer la débâcle », il faut signaler les deux coups de semonce que représentent, à quelques semaines d'écart, la chute des cours boursiers, en octobre et aujourd'hui. Commentant celle d'octobre, la presse évoquait un « Octobre noir », en référence au krach d'octobre 1929. Cette comparaison est probablement exagérée à ce stade. En variation mensuelle, en octobre 2018, la chute des bourses a été de 6 à 9% selon les pays. Mais l'alerte fut sérieuse : le Nasdaq a perdu 9,2 %, sa plus forte baisse mensuelle depuis 10 ans, l'indice S&P 500 a chuté de 6,6 %, l'une de ses plus fortes baisses depuis 45 ans. Suite à la décision de la FED de poursuivre la hausse des taux d'intérêt, les taux à 10 ans ont dépassé les 3% à fin d'octobre, ceux à 30 ans les 4%. D'où la crainte d'une chute brutale des cours et d'un éclatement de la bulle financière sur fond de stagnation, voire de récession économique à venir, avec par ailleurs la hantise d'un krach obligataire, surtout que la FED a décidé de réduire la taille de son bilan (en cessant l'achat d'actifs), et donc les montants réinvestis en obligations du gouvernement.

(Suite page 2)

### **Sommaire :**

• ÉDITORIAL.....	P.1
• À PROPOS DE « L'INDÉPENDANCE RÉCIPROQUE DES SYNDICATS ET DES PARTIS » .....	P.11
• SUPPLÉMENT « FINANCES » À C.P.S. (8 OCTOBRE 2018).....	P.21
• LES MILITANTS INTERVIENNENT ET INFORMENT C.P.S.....	P.23
• ON NOUS COMMUNIQUE... ..	P.26
• BRÉSIL : TIRER LES LEÇONS DE L'ÉLECTION DE BOLSONARO .....	P.29
• LA GRÈVE GÉNÉRALE DE MAI-JUIN 1968... (2 <sup>E</sup> PARTIE) .....	P.34

Un mois plus tard, le 21 novembre, *Les Echos* titraient : « *La déroute se poursuit sur les marchés* ». Le texte poursuivait : « *L'accalmie n'aura pas duré sur les marchés financiers. Les Bourses européennes ont encore baissé dans le sillage de Wall Street mardi, les actions américaines qui, peu après l'ouverture, étaient devenues perdantes depuis le début de l'année, effaçant une grande partie des effets positifs liés à la baisse des impôts sur les résultats des entreprises du S&P 500. Le Dow Jones a terminé mardi en forte baisse (-2,21 %), tandis que le Nasdaq a reculé de 1,70 %. Hormis la Bourse brésilienne, aucune des grandes places boursières mondiales n'affichait alors une performance positive depuis le début de l'année. Et sur le dernier trimestre 2018, le bilan est encore plus terrible pour les investisseurs en actions.*

*Depuis début octobre, l'Euro STOXX 50 a perdu 8,3 % de sa valeur, le Nikkei 10,52 %, le S&P 500 9,2 % et le Nasdaq plus de 14 %. (...) Depuis fin septembre, la capitalisation de l'indice Nyse FAANG+, qui comprend 10 valeurs américaines et chinoises, symboles du secteur, est passée de 4.281 milliards de dollars à 3.382 milliards, soit plus de 900 milliards partis en fumée. »*

À la base de l'inquiétude des observateurs de la bourgeoisie, la certitude qu'à un moment ou à un autre, le gouffre existant entre la valorisation boursière et les perspectives de profit liées à l'extorsion de la plus-value sur le terrain de la production réelle de marchandises finira par s'ouvrir sous les pieds de la classe dominante elle-même, rendant la catastrophe inéluctable.

---

### Union européenne et Grande-Bretagne : le spectre du « no deal »

---

Cet « événement fortuit qui pourrait provoquer la débâcle » pourrait tout aussi bien être un événement politique. À cet égard, l'inquiétude grandit en Europe quant à l'issue du Brexit. Il faut le rappeler, c'est contre l'avis du capital financier britannique concentré dans la City que le referendum sur la sortie de la Grande-Bretagne organisé par Cameron a vu le « *Leave* » (quitter) l'emporter. Les suffrages du « *Leave* » rassemblaient pêle-mêle un vote populaire et même ouvrier qui constituait un rejet de l'Union européenne (UE) comme instance coorganisatrice en Europe des attaques anti-ouvrières, et en même temps des fractions de l'électorat bourgeois parce qu'une partie de la bourgeoisie britannique - les « *pièdes écrasés* » par l'ouverture des frontières - était menacée par la même Union européenne. Le « *Leave* », résultat de la crise du parti de la bourgeoisie britannique (le parti *tory*), approfondissait cette crise en retour. Le choix par le parti *tory* de Theresa May revenait à confier à cette dernière une mission impossible : comment obtenir pour l'impérialisme décadent britannique à la fois la liberté de contracter commercialement sans entrave avec le reste du monde, et en même temps bénéficier du libre accès au marché européen en particulier pour la City ?

En juin 2017, persuadée de pouvoir battre largement le Labour dont tous les commentateurs avisés annonçaient l'écrasement à cause de la position présumée trop « à gauche » de son leader Corbyn, Theresa May décidait de convoquer des élections générales anticipées dans le but de renforcer sa position à la Chambre des Communes. Mais à l'inverse de tous les pronostics, le Labour progressait nettement, gagnant 30 députés, au point que May ne disposait désormais d'une majorité aux Communes qu'à condition de s'allier avec le petit parti ultra-réactionnaire unioniste de l'Ulster, le DUP, expression dans le Nord de l'Irlande des colons britanniques oppresseurs du peuple irlandais. C'est donc affaiblie que May a engagé la négociation sur les conditions du Brexit avec les instances de l'UE. Or les impérialismes rivaux de la Grande-Bretagne en Europe n'avaient nullement l'intention de lui faire des cadeaux, même s'ils avaient tout à redouter eux aussi d'un « *hard Brexit* » - c'est-à-dire de l'absence d'accord. Car ils auraient alors payé la facture du retour pur et simple aux frontières antérieures, avec ce que cela suppose de droits

de douane et d'un accès plus difficile au marché britannique.

En outre, le Brexit faisait ressurgir une question politique toujours potentiellement explosive : l'unité de l'Irlande, c'est-à-dire de la fin de l'enclave coloniale que constitue l'Ulster. Sous la houlette de Blair, cette question avait été laborieusement enfouie grâce à la capitulation de la direction du Sinn Fein et de son leader Gerry Adams qui avaient renoncé à la revendication historique de l'Irlande une et indépendante, tout entière libérée du joug britannique. Un gouvernement d'union rassemblant le parti archi-réactionnaire unioniste « protestant » et le Sinn Fein était constitué dans le Nord de l'Irlande. Mais cette capitulation ne pouvait être tolérée que dans la mesure où, dans le cadre de l'UE, toute frontière réelle disparaissait entre les deux parties de l'Irlande.

Alors que la partie sud de l'Irlande (l'Eire) restait dans l'UE, le Brexit avait normalement pour conséquence de faire ressurgir la frontière entre les deux parties de l'Irlande. Ce faisant, il faisait ressurgir avec force la revendication de l'unité de l'Irlande libérée de la tutelle britannique, ce dont en premier lieu le gouvernement May, mais aussi tous les gouvernements d'Europe, ne voulaient à aucun prix.

Telle est l'une des deux raisons pour lesquelles un accord boiteux a fini par être trouvé entre le gouvernement britannique et l'UE. La seconde étant que l'absence de tout accord serait catastrophique pour les uns et les autres. La division mondiale du travail aujourd'hui n'est pas seulement une division du travail dans les marchandises produites par les différents pays, mais aussi une division internationale du travail dans la production de chaque marchandise. Pour ne prendre qu'un exemple, les automobiles montées en Grande-Bretagne le sont avec des pièces qui viennent de tous les pays d'Europe. Le rétablissement des frontières aurait pour effet non seulement de ralentir considérablement le flux des marchandises, mais encore de renchérir le prix des automobiles produites en Grande-Bretagne, avec le risque de les rendre invendables sur le marché. Mais cela vaut aussi dans l'autre sens. Par exemple, la Grande-Bretagne produit certaines pièces pour Airbus (notamment des ailes) qui sont ensuite rapatriées sur le continent pour le montage. Le « *no deal* » aurait donc eu des effets de

récession dont nul ne peut prévoir les conséquences en cascade (brutale modification du cours des différentes monnaies, effondrement boursier, etc.). Il fallait donc trouver un accord.

L'accord, pour autant qu'on le connaisse, revient à enterrer largement les dispositions initiales du Brexit. Pour l'essentiel, il consiste à maintenir la Grande-Bretagne dans l'union douanière, ce qui signifie qu'elle ne pourra toujours pas contracter indépendamment de l'UE en matière commerciale, et qu'elle restera soumise aux règles de cette dernière. Par ailleurs, l'accord est d'une incroyable complexité et donc fragilité, puisqu'il prévoit un statut particulier pour l'Ulster dans ses rapports avec l'UE, l'Ulster demeurant soumis à l'ensemble des règles du marché unique et non de la seule union douanière.

Mais nul ne sait si cet accord verra finalement le jour. Il devait d'abord être approuvé par le gouvernement, ce qui n'a été possible que par la démission de plusieurs ministres... dont celui qui avait été chargé de la négociation. Il doit aussi être approuvé par la chambre des Communes. Or une partie du groupe *tory* a déjà engagé la bataille contre lui, et le DUP a déjà fait savoir son désaccord avec tout statut particulier pour l'Ulster. Tout devrait donc dépendre du Labour Party. Le capital financier britannique va exercer une pression maximale pour que le Labour sauve le gouvernement May et son

accord, en obtenant qu'à tout le moins une partie du groupe parlementaire du Labour entérine l'accord en décembre.

À l'inverse, toute la situation politique exige que sans attendre le Labour se prononce pour que soit immédiatement chassé le gouvernement May, pour un gouvernement du seul Labour. Un tel gouvernement devrait sans doute rompre sans délai avec l'UE. Mais à vrai dire, la seule rupture avec l'UE ne permettra en rien une amélioration du sort misérable de pans entiers du prolétariat et de l'appauvrissement de la totalité des masses laborieuses, si elle ne s'accompagne de mesures immédiates visant à la nationalisation sans indemnité ni rachat des grands groupes industriels et commerciaux, des banques, permettant la mise en œuvre d'un plan de production ordonné par les besoins des masses et non du profit. Un gouvernement mettant en œuvre ces mesures de rupture avec le capital opposerait à l'UE (coalition conflictuelle des différents gouvernements bourgeois d'Europe néanmoins unis contre le prolétariat) la perspective des États-Unis socialistes d'Europe, seule issue véritable pour la classe ouvrière à l'échelle du continent. C'est une telle perspective que devrait avancer dans le Labour Party tout groupe ayant en Grande-Bretagne l'objectif de la construction d'un véritable parti ouvrier révolutionnaire.

---

### Inexorable déclin

---

Le gouvernement français a un temps adopté une posture d'intransigeance par rapport à la Grande-Bretagne, espérant tirer des bénéfices secondaires du Brexit, en particulier profiter de la perte éventuelle de la position prédominante en Europe de la City dans le domaine des transactions financières et bancaires. Paris déroulait le tapis rouge aux « investisseurs » dans l'espoir qu'en partie au moins Paris puisse se substituer à Londres. Que cet espoir soit ou non chimérique, une chose est certaine : ce n'est sûrement pas du Brexit que le capitalisme français peut espérer un redressement de sa situation toujours plus dégradée à l'échelle mondiale. Les numéros précédents de *CPS* ont régulièrement insisté sur sa marginalisation dans les échanges mondiaux. Avec 11,7 % des exportations européennes désormais, la France est devenue un nain économique. Les seuls domaines qui tirent leur épingle du jeu sont, hormis le luxe, le secteur des transports aérien et ferroviaire, et celui de la pharmacie. Celui de l'automobile, bien portant en apparence, illustre les fragilités de l'industrie française, les groupes français n'arrivant à maintenir leurs positions qu'en délocalisant massivement, à la différence de ce que l'on constate pour les groupes automobiles allemands.

Mais même pour les secteurs bien portants, la dégradation est manifeste : celui de la pharmacie était leader en Europe il y a 10 ans ; or la France est passée au quatrième rang

européen pour la production de médicaments. Concernant le transport aérien, le carnet de commande de Boeing pour cette année est deux fois et demie plus rempli que celui d'Airbus.

Quant aux champions français, dernier exemple en date : Air liquide, leader mondial dans son secteur des gaz industriels, s'est fait détrôner par la constitution d'un nouveau groupe germano-américain qui devient leader mondial. Autre exemple, Naval Groupe, premier groupe de l'industrie navale de défense européenne avec 3,7 milliards de chiffre d'affaires, est en voie d'être marginalisé par la montée en puissance de groupes chinois et russes, notamment le chinois SCC (10 milliards de chiffre d'affaires).

L'incarcération de Ghosn, le président de Renault-Nissan, constitue également une menace sérieuse pour la position de Renault sur le marché mondial. Comme par hasard, la justice japonaise a découvert les différentes escroqueries fiscales de Ghosn au moment où celui-ci projetait la fusion totale entre Renault et Nissan, projet qui rencontrait de très sérieuses oppositions à la direction de Nissan. Ce qui est en cause - et Macron intervenant sans délai ne s'y est pas trompé -, c'est l'avenir de l'alliance entre les deux firmes et donc la position conquise par cette alliance sur le marché mondial.

---

### Le gouvernement Macron-Philippe en défense acharnée des positions de l'impérialisme français

---

Pour tenter de combattre cette relégation, Macron et son gouvernement combattent avec l'énergie du désespoir en défense des positions de l'impérialisme français. Le referendum sur la Nouvelle-Calédonie en est une expression : véritable referendum contre l'indépendance,

puisque les forces répressives de l'État colonial et les colons avaient le droit de vote alors que selon diverses sources indépendantistes plus de 20 000 kanaks n'étaient pas inscrits sur les listes. Après cela, on peut dire qu'il y a eu un fort taux de participation, puisque les non-inscrits ne

sont pas pris en compte... La victoire du non est peut-être moins importante que prévue, mais pour l'instant, avec 56,7 % des 141 000 suffrages exprimés (sur une population totale en âge de voter de 200 000 personnes environ), c'est une victoire pour l'impérialisme français car la Nouvelle-Calédonie représente un enjeu majeur pour ses positions dans le Pacifique. Ce que disait le livre blanc de la défense nationale en 2013 à ce propos est significatif : « *la France est présente sur tous les océans et sur la plupart des continents grâce aux outre-mer. Outre leur importance économique et stratégique (...) la zone économique exclusive (...) qui couvre 11 millions de km<sup>2</sup> est la deuxième derrière celle des États-Unis. Elle recèle de nombreuses ressources (...) dont l'exploitation constitue un atout très important pour notre économie* ».

L'impérialisme français combat aussi pour la défense de ses positions au Sahel, avec l'opération Barkane et le G5 Sahel. Mais là, il est confronté à ses limites car il dépend de la logistique de l'armée US. Il n'a toujours pas réussi à boucler financièrement la mise sur pied du G5 Sahel associant les cinq États africains en première ligne. Et surtout, la situation sur le terrain ne cesse de se dégrader puisque après le Mali, où la situation n'est en rien stabilisée, c'est au tour du Burkina Faso, qui constitue un verrou vers les États côtiers comme la Côte d'Ivoire, d'être en voie de déstabilisation. L'impérialisme français

lutte donc sans répit mais il n'arrive pas à stopper le processus de bascule dans le chaos et la barbarie qui s'étend progressivement à ses positions.

Le même acharnement se manifeste en Libye où la concurrence fait rage avec l'impérialisme italien qui fut dans ce pays la puissance coloniale pendant trente ans. La France y soutient Haftar, qui contrôle la Cyrénaïque (partie est de la Libye), l'Italie Sarraj, adoubé par l'ONU, qui contrôle la Tripolitaine, de manière d'ailleurs très aléatoire. Derrière ce conflit, l'enjeu est transparent : le contrôle des ressources pétrolières libyennes.

Ce qui est très révélateur de la place réelle de l'impérialisme français, c'est ce que représentent les ventes d'armes pour lui. C'est ainsi que la France est le premier pays exportateur d'armes vers l'Égypte, en particulier la vente de « *technologies de surveillance individuelle, d'interception de masse et de contrôle des foules* », la vente de blindés utilisés à des fins répressives d'après les ONG. Quel meilleur exemple de l'importance cruciale des ventes d'armes pour la bourgeoisie française que les déclarations de Macron condamnant la démagogie de ceux qui annoncent qu'ils ne livreront plus d'armes à l'Arabie Saoudite suite à l'assassinat du journaliste Khashoggi au prétexte qu'il fallait d'abord que toute la clarté soit faite sur ce meurtre !

---

### **Pour le prolétariat, augmentation du chômage, extension de la pauvreté et de la précarité, et nouvelle vague de fermetures d'usine**

---

C'est évidemment le prolétariat qui paie la note de la dégradation de la situation du capitalisme français sur fond de crise générale du système capitaliste. Les créations d'emplois sont en chute libre : on passe de 342 000 postes créés en 2017 à 183 000 maximum en 2018. Le chômage se maintient toujours au même niveau très élevé ; officiellement, 9,1 % de la population active était au chômage au 2e trimestre 2018, soit un niveau supérieur au taux moyen dans la zone euro.

Les chiffres du chômage publiés par Pôle Emploi pour le 3<sup>e</sup> trimestre font apparaître en catégorie A + 16 300 avec 3 456 800 chômeurs en métropole et 3 718 500 avec les DOM. En incluant les catégories B et C qui correspondent aux salariés en activité réduite on a : + 21 700 chômeurs. En incluant les catégories D et E, c'est-à-dire les chômeurs en formation, les contrats aidés... on est à 6 272 600.

Il est utile au-delà des variations immédiates de rappeler la tendance historique. Depuis 2008, le nombre de chômeurs en catégorie A est passé de 2 250 000 à 3 750 000. 2,8 millions de chômeurs le sont depuis plus d'un an, 893 000 depuis 3 ans. Le nombre de chômeurs de la catégorie B (78 heures maxi) est passé de 450 000 à 770 000, et celui de la catégorie C de 600 000 à 1,3 million. Il y a une explosion de la précarité depuis 2008. Cette envolée du travail précaire permet de comprendre l'insistance du gouvernement pour que la négociation qu'il a fait engager sur l'assurance-chômage débouche sur un coup de rabot sur les droits à indemnisation des catégories B et C. Il y a un gros enjeu financier. Pour les catégories A, B, C, on est passé de 3,4 millions en 2008 à plus de 5,9 millions aujourd'hui : un quasi doublement (graphique de Pôle Emploi).

Évidemment, la même tendance se manifeste quant à l'augmentation de la pauvreté. Selon les critères plus que restrictifs qui consistent à considérer comme pauvres ceux qui ont un revenu inférieur à 50% du revenu médian, depuis 2006, il y a 628 000 pauvres supplémentaires.

Les derniers mois ont par ailleurs été caractérisés par le retour au premier plan des plans de fermetures d'entreprise. Ford Bordeaux et Ascoval dans le Nord sont les plus connues. Le scénario, à quelques nuances près, est toujours identique. Les patrons annoncent la fermeture de l'usine. Le gouvernement « proteste » ainsi que les élus locaux. Parfois un repreneur se présente qui, le plus souvent (chez Ford par exemple), propose de reprendre l'usine avec une partie limitée des travailleurs. À partir de là se noue une « alliance » qui va du repreneur au gouvernement, qui propose de financer grassement le dit repreneur, aux élus locaux jusqu'aux dirigeants syndicaux. Ainsi à Ford, s'est constitué un curieux front commun qui va du ministre Le Maire à Poutou, représentant CGT et par ailleurs dirigeant du NPA, en passant par Juppé. À vrai dire, de telles situations ne laissent qu'une alternative. Ou bien au nom du « moindre mal » les dirigeants syndicaux acceptent le plan de reprise et les licenciements qui vont avec, ce qui dans de nombreux cas signifie que quelque temps plus tard l'entreprise fermera de toute manière, après que le repreneur aura encaissé des cadeaux gouvernementaux. Ou bien est maintenue la revendication : pas de fermeture, maintien de tous les postes de travail ! Mais une telle revendication ne peut trouver d'issue à l'échelle d'une « lutte » locale. Au-delà de l'organisation de la grève totale, elle pose la question du combat contre le gouvernement, pour la nationalisation

sans indemnité ni rachat de l'entreprise, combat qui ne peut être que commun avec tous les travailleurs confrontés à la même situation dramatique. Elle pose donc immédiatement la question de la responsabilité des

dirigeants nationaux des confédérations dans l'organisation de ce combat contre le gouvernement. C'est précisément ce que les directions syndicales font tout pour éviter.

---

### Liquidation « négociée » des garanties en matière d'assurance-chômage

---

Les dirigeants syndicaux sont engagés dans une « négociation » sur l'assurance-chômage. Il faut en rappeler le cadre donné par Macron devant le Congrès le 7 juillet : *« L'assurance-chômage n'est plus du tout financée par les cotisations des salariés. Elle est financée par les cotisations des employeurs et par la CSG. Cette transformation, il faut en tirer toutes les conséquences, il n'y a plus un droit au chômage au sens où on l'entendait classiquement, il y a l'accès à un droit qu'offre la société mais sur lequel on ne s'est pas garanti à titre individuel, puisque tous les contribuables l'ont payé... Je demande aux partenaires de réviser les règles d'assurance-chômage »*. Autrement dit, avec 6 000 000 de chômeurs, le régime capitaliste ne peut plus supporter de verser aux chômeurs leurs maigres allocations. En conséquence, le gouvernement a fait inclure dans le projet de loi dite « avenir professionnel » un amendement qui prévoit l'organisation d'une nouvelle négociation UNEDIC pour remettre en cause les droits des chômeurs, alors même que les directions syndicales ont négocié en 2017 une convention UNEDIC valable jusqu'en 2020 !

Les directions syndicales ont bombé le torse. Martinez comme Pavageau ont déclaré qu'ils iraient sur leurs propositions. Pour Pavageau, *« les discussions se*

*dérouleront sur nos bases »*. Le négociateur de la CGT, Gravouil, a remis les choses au point en disant : *« c'est comme si on nous demandait de négocier librement dans une prison »*. La lettre de cadrage gouvernementale est tombée le 25 septembre. Rappel au règlement de la « négociation » : il s'agit de réaliser entre 1 milliard et 1,3 milliard d'économies par an. Alors les dirigeants syndicaux se sont exécutés : ils participent tous à cette négociation d'un type nouveau, la « négociation sur ordre » qui doit durer 4 mois avant que le gouvernement ne reprenne la main début 2019. D'ores et déjà chacun adopte sa posture habituelle, Gravouil déchire la lettre de cadrage puis se rassoit pour participer à la négociation, la CFDT affirme qu'on ne rentrera pas dans des discussions qui entraîneraient baisses de droits, notamment pour les plus faibles - en ce qui concerne les autres c'est donc une autre histoire... Quant à FO, elle craint que si les partenaires sociaux n'arrivent pas jusqu'au bout de cette négociation, il s'agisse de la dernière négociation UNEDIC, ce qui signifie qu'il faut aller jusqu'au bout de la « négociation ». Donc chacun dans son rôle, ils légitiment tous par leur participation à cette « négociation » sur ordre.

---

### La marche à la destruction du statut de la Fonction publique

---

Mais la concertation porte aussi sur deux objectifs historiques de destruction des acquis ouvriers. Le premier est la liquidation du statut de la Fonction publique, couplée à la nouvelle réforme de l'État que le gouvernement veut faire adopter avant les élections européennes de mai 2019.

Lorsque Darmanin annonce la généralisation du contrat dans la Fonction publique le 28 octobre, les dirigeants syndicaux ont fait mine d'être surpris. Groslier, au nom de FO, s'est indigné : *« C'est une provocation. On s'est concertés pendant 7 mois. Et Darmanin fait cette sortie. On a fait 50 réunions pour rien »*. Pourtant, le compte-rendu du groupe de travail du 31 mai paru sur *Acteurs publics* est clair : la DGAFP (Direction générale de l'administration et de la Fonction publique), qui pilote les réunions au nom du gouvernement, y a listé les *« emplois nécessairement réservés à des agents en position statutaire »*. Ce sont la magistrature, les fonctionnaires des assemblées, les corps répressifs de l'État, les personnels pénitentiaires, et puis c'est tout. Toujours dans la même réunion, la DGAFP a précisé que pourraient être *« ouverts de manière indifférenciée à l'emploi titulaire ou au contrat »* par exemple *« les postes des agents des filières administratives ou techniques »*. Donc ce que dit Darmanin se situe dans la stricte continuité de ce qu'a avancé le gouvernement en groupe de travail. Les positions du gouvernement sont tout aussi claires en ce qui concerne la liquidation de l'essentiel des compétences des CAP, le développement de la rémunération au mérite, le

développement de la mobilité interministérielle et inter-fonction publique hors de tout contrôle des CAP au niveau des bassins d'emploi : tous les instruments sont prêts pour porter des coups majeurs contre le statut, mettre en place une administration à moindre coût et accompagner le plan de 50 000 suppressions d'emploi de CAP 2022 (outre les 70 000 suppressions dans la Fonction publique territoriale). Voilà ce que les appareils syndicaux se sont obstinés à accompagner bien qu'ils n'aient cessé de dire qu'il n'y avait rien à discuter.

Du côté de CAP 2022 aussi les choses ont bien avancé après les circulaires Philippe du 24 juillet enjoignant aux ministres pour les administrations centrales et aux préfets pour les administrations placées sous leur autorité de faire des propositions précises d'ici à la deuxième quinzaine d'octobre. Ce que sont ces propositions ? Il n'est pas nécessaire d'entrer dans le détail : ce sont toutes des propositions de délestage, de suppression de missions ou de transferts aux collectivités locales. Et ces engagements, les ministres comme les préfets les ont pris. Quant au volet anti-statutaire, après la réunion de synthèse tenue par Dussopt le même jour, la concertation doit recommencer après les élections professionnelles (notons que, bon prince, le gouvernement alloue aux organisations syndicales 200 000 € pour leur campagne électorale) pour une brève période jusqu'au dépôt du projet de loi prévu pour une adoption au cours du premier semestre d'une loi portant les coups les plus durs contre le statut depuis sa mise en place.

Mais le gouvernement entend aller plus loin que l'obtention de la caution des directions syndicales via la concertation. Il entend les engager dans un soutien ouvert à sa loi. C'est le sens du « *protocole pour l'égalité professionnelle dans la Fonction publique* ». N'importe quel responsable syndical ayant conservé la moindre attache aux intérêts ouvriers écarterait avec indignation la simple évocation de l'égalité entre hommes et femmes par le gouvernement Macron. Ce sont les femmes travailleuses si souvent réduites au temps partiel imposé qui vont payer en premier la réduction des indemnités chômage. Ce sont les femmes travailleuses qui vont être les premières victimes de la « retraite par points » (voir plus loin). Faut-il le dire ? Il n'y a pas dans le « protocole » en question la moindre amélioration réelle de la situation des femmes fonctionnaires. Au contraire, toutes les mesures gouvernementales qui accablent les travailleuses s'y trouvent entérinées. Pourtant, tant à la direction de la CGT qu'à celle de la FSU, on a commencé par « saluer » les prétendues « avancées ». Le plus important est qu'on peut lire incidemment dans ledit protocole : « *La situation respective des femmes et des hommes fera ainsi l'objet d'un examen attentif visant à assurer l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes dans le cadre des quatre chantiers engagés par le Gouvernement au titre de la refondation du contrat social avec les agents publics, et plus largement dans le cadre des futures réformes ayant un impact sur les conditions d'emploi des agents publics notamment dans celle relative aux retraites* ». Signer le protocole, c'est donc signer le projet de loi gouvernemental, le texte du protocole ayant

vocation à y être intégré. De cela, les dirigeants syndicaux ne peuvent pas ne pas être conscients. S'ils signent, ils auront trouvé là un magnifique alibi pour ne pas se prononcer pour le retrait du projet de loi, puisque ledit projet de loi comprendra une partie qu'ils auront déjà actée !

Or la direction de la FSU vient de décider de signer malgré le combat mené au sein de son Conseil National par le courant Front Unique (cf. la rubrique : « Les militants interviennent »), CGT et FO réservant leur position pour après les élections professionnelles

Le rejet par la même direction de la FSU de toute prise de position pour le retrait du projet de loi Blanquer, soumis au Parlement début 2019, illustre la même orientation. Quant au contenu de ce projet de loi - qui constitue pour une partie la déclinaison à l'enseignement du projet de destruction du statut de la Fonction publique -, nous renvoyons nos lecteurs à l'intervention du courant Front unique au Conseil national de la FSU (cf. notre rubrique « Les militants interviennent »).

Dès maintenant, on le voit, les dirigeants dressent un maximum d'obstacles à la réalisation du front unique pour le retrait du projet gouvernemental. Mais tant que le projet de loi n'est pas adopté, il faut militer dans ce sens. Tout dépendra de la capacité des fonctionnaires à lever les obstacles, à imposer la réalisation de ce front unique. Dans ce but, il faut dans l'immédiat combattre contre toute reprise de la concertation avec le gouvernement, pour la non-signature du « protocole » et, pour ce qui concerne la FSU, le retrait de sa signature.

---

### **Un enjeu majeur : la défense des droits subsistant en matière de retraite, la défense du régime général, des régimes complémentaires et des régimes particuliers**

---

Le second acquis historique de la classe ouvrière qu'entend détruire le gouvernement Macron concerne les retraites : c'est le projet de loi sur l'instauration du régime de retraites par points qui doit être soumis après les élections européennes. Il n'est pas utile de s'appesantir ici sur le changement fondamental qu'introduirait un tel régime : un régime qui s'auto-ajuste au travers notamment de la valeur liquidative du point qui varie en fonction de différents aléas et, pour finir, de la bonne marche de l'économie capitaliste. Donc c'est l'introduction de l'aléa généralisé en lieu et place des droits à retraite pour les salariés, la suppression de tous les régimes spéciaux ainsi que des régimes complémentaires du privé. Tout le monde le sait, à commencer par les appareils syndicaux qui se sont pourtant totalement immergés dans la concertation depuis le début : des dizaines de réunions de concertation ont été organisées jusqu'en septembre. Cela ne les a pas empêchés, comme Martinez l'a fait fin août lors de sa bilatérale avec Philippe et Pénicaud sur l'assurance-chômage, d'en redemander en réclamant une réunion multilatérale « *afin que le gouvernement dévoile enfin ses réels objectifs en la matière* ».

Et Martinez a obtenu satisfaction sur sa revendication ! Le 10 octobre, Delevoye a annoncé « *que les prochaines rencontres bilatérales viseront à examiner les questions relatives à la gouvernance, au pilotage et à l'organisation du système universel, aux différents sujets liés aux*

*conditions de départ, à l'examen des situations particulières ainsi qu'aux modalités de transition entre l'ancien et le nouveau système* ». Il a ajouté : « *la mise en place d'un système universel est un chantier d'une très grande ampleur et il est indispensable qu'il donne lieu à une concertation longue et approfondie* ».

Il n'y a donc aucune ambiguïté : le cadre fixé à la concertation, c'est purement et simplement l'élaboration du projet de réforme des retraites par points. Il se trouve que les directions des confédérations ouvrières après une dénonciation encore une fois platonique ont répondu présentes. La direction de la CGT affirme qu'elle « portera des propositions pour améliorer les droits de tous et toutes ». Ces propositions s'inscrivent dans son projet de « maison commune des régimes de retraite » impliquant la fin des régimes spéciaux. Demander satisfaction pour toutes et tous, c'est sans aucun doute une façon d'acter la fin des régimes spéciaux.

À propos de l'amélioration des droits de tous et toutes, il est à signaler que dans la loi PACTE adoptée de manière définitive en septembre, il est prévu des dispositions en faveur de l'épargne retraite pour permettre le développement de la capitalisation en relation avec l'abaissement des pensions servies dans le cadre du régime par points.

Là encore, et au vu de l'énormité de l'attaque, il n'est pas certain que le dispositif de la concertation qui vise à ce que le projet gouvernemental arrive sans encombre à son terme ne soit pas bousculé par l'irruption de la classe

ouvrière. En tout état de cause, il est impossible de combattre pour la défense des retraites, qui inclut la défense de tous et de chacun des régimes particuliers, sans combattre pour la rupture immédiate de la concertation.

---

### Une nouvelle étape dans l'offensive contre le droit aux études

---

Libération l'a annoncé le premier : « Environ 100 000 étudiants étrangers résidant hors de l'espace économique européen ne seront plus logés à la même enseigne que leurs camarades en France. Ils devront, en plus de leur loyer et des frais qu'implique tout séjour d'un étranger, payer des frais de scolarités beaucoup plus élevés. Dès la rentrée 2019, un étudiant étranger va devoir multiplier ses frais par seize. Pour son année de licence, il payera 2 770 euros au lieu de 170 euros et pour son master, 3 770 euros à la place de 243 euros. Cette hausse spectaculaire fait partie d'une série de mesures annoncées ce lundi par le gouvernement.

« Le gouvernement explique qu'il s'agit « d'un tiers du coût réel » d'un étudiant étranger pour les finances publiques. »

La référence au « coût réel » par Philippe indique le sens de la mesure : désormais les étudiants étrangers devront payer leurs études par une augmentation massive des droits d'inscription. Il faut dire : les étudiants étrangers pour commencer. Car au-delà, le but est bien l'instauration des études payantes pour tous les étudiants à l'image de ce qui existe par exemple aux États-Unis.

Ainsi *Le Monde* nous apprend : « *La Cour des comptes préconise une hausse des droits d'inscription à l'université. L'institution recommande, dans un rapport que s'est procuré Le Monde, la fin de la quasi-gratuité de l'université, en priorité en master.*

Après la sélection, la quasi-gratuité constitue probablement l'un des derniers principes tabous à l'université, qu'aucun gouvernement n'a remis en cause depuis une trentaine d'années et le projet de loi Devaquet, en 1986, abandonné face aux milliers d'étudiants dans la rue. Dans un rapport intitulé « Les droits d'inscriptions dans l'enseignement supérieur public », que *Le Monde* s'est procuré, la Cour des comptes remet ce sujet

*inflammable sur la table et propose rien moins qu'une augmentation substantielle des droits d'inscription, en priorité en master.*

*Ce document encore confidentiel de 200 pages, qui doit être transmis aux membres de la commission des finances de l'Assemblée nationale dans les prochains jours, survient dans un contexte qui n'a rien d'anodin. Commandé par le député du Calvados de la majorité LRM (La République en marche), Fabrice le Vigoureux, il ne manquera pas de faire écho aux mesures annoncées par le gouvernement le 19 novembre, sur l'augmentation de plusieurs milliers d'euros des droits d'inscription des étudiants étrangers extra-européens. »*

Combattre pour le Socialisme a indiqué à plusieurs reprises que la loi ORE qui succédait elle-même à l'instauration de la sélection au terme de la licence décidée par le gouvernement Hollande-Valls n'était qu'une étape. Le parachèvement de la loi qui instaure la sélection « scolaire » à l'entrée de l'université, le bac cessant de garantir l'accès à l'enseignement supérieur, c'est la sélection par l'argent, l'instauration des études financées par les étudiants et leur famille. Une telle sélection donne tout son sens à la formule de Macron : « *Il faut cesser de faire croire que l'université est une solution pour tout le monde* », en faisant en sorte que seuls les enfants de la bourgeoisie puisse faire des études.

Les directions syndicales (SNESup, UNEF) ont protesté contre la mesure gouvernementale. Mais les « protestations » ne suffisent pas. Il faut formuler clairement l'exigence de retrait de la décision du gouvernement. Il faut imposer que les dirigeants syndicaux préparent et organisent la manifestation centrale des étudiants et des enseignants au siège du gouvernement pour obtenir ce retrait.

---

### À propos des « gilets jaunes »

---

C'est dans ce contexte d'offensive généralisée contre le prolétariat et la jeunesse que se développe le mouvement dit des « gilets jaunes ». Remarquons que ce mouvement se développe alors que le budget de l'État et de la Sécurité sociale viennent d'être adoptés sans que les dirigeants syndicaux n'aient remué le petit doigt pour empêcher cette adoption. La journée d'action du 9 octobre ne l'évoquait même pas. Celle dans l'enseignement évoquait sans doute les suppressions de postes que contenait ce budget, mais elle avait été soigneusement placée à un moment où, pour l'essentiel, tout était déjà joué. Or, ce budget comprend évidemment toutes les mesures fiscales prises par le gouvernement.

Ce mouvement a incontestablement une ampleur réelle. Mais quel est son sens politique et sa place dans la lutte des classes ?

Le point de départ en est l'augmentation des taxes sur les carburants. Il n'est pas utile de revenir sur l'alibi

« écologique » grossièrement mensonger de ces taxes. Il faut rappeler que lesdites taxes, comme tout impôt indirect (la TVA, par exemple), touche en priorité les couches populaires. C'est un impôt qui « *saigne le malheureux* » selon la formule de l'Internationale. C'est vrai de cette taxe qui va être payée en priorité par les banlieusards et les ruraux condamnés à prendre leur voiture pour aller au travail faute de transports en commun. Le gouvernement qui relève ces taxes est le même qui exempte les revenus financiers de l'ISF, exonère les patrons des cotisations sociales, multiplie les cadeaux de toutes sortes à la grande bourgeoisie.

Le combat contre tout impôt indirect, contre la fiscalité de classe, pour la défense des salaires, son échelle mobile, aurait tout à fait sa place dans un programme d'action ouvrier.

Mais est-ce sur ce terrain que se situe le mouvement des « gilets jaunes » ? En aucun cas. Ses organisateurs - car il

y en a - utilisent la colère et le désespoir social des couches petites-bourgeoises paupérisées pour les entraîner dans un mouvement où se rassemblent pêle-mêle ouvriers, agriculteurs, artisans et petits patrons réactionnaires sur le terrain de la lutte contre l'impôt en général. La cible apparente est Macron. Mais derrière cette cible apparente, on entend sur les barrages les saillies contre « les fonctionnaires payés à ne rien faire », « les cheminots privilégiés », et « l'argent de nos impôts qui paient l'accueil des migrants ». Sur ce dernier point, le fait que les « gilets jaunes », à Flixecourt dans la Somme, aient livré des migrants réfugiés dans une citerne de camion à la police, ou qu'à Grand Scynthe, ils aient menacé les militants qui soutenaient l'accueil des réfugiés est significatif.

Personne ne s'y trompe, à commencer par l'appareil policier - souvent ovationné par les « gilets jaunes » - qui ne traitent pas leurs manifestations comme ils le font pour une manifestation ouvrière ou de la jeunesse. Personne ne s'y trompe, sûrement pas les partis bourgeois, aussi bien LR que le RN et Debout la France, supporters du mouvement dès le premier jour.

Il s'agit donc bien politiquement d'un mouvement réactionnaire, expression politique de la rage de la petite-bourgeoisie que toute l'évolution du capitalisme conduit au déclasserment social et qui ne trouve du côté du prolétariat la moindre issue.

Mais il ne suffit pas de caractériser ainsi ce mouvement. Il faut expliquer ce qui lui permet de prendre la place qu'il occupe. À cet égard, il faut insister sur la responsabilité première, principale des dirigeants du mouvement ouvrier. L'organisation par les dirigeants syndicaux de défaites majeures, aussi bien sur les contre-réformes des retraites, la loi El Khomri, les ordonnances Macron, le statut des cheminots, via le « dialogue social » combiné à l'organisation des journées d'action visant à éviter tout affrontement avec le gouvernement, tout cela contribue chaque jour à convaincre non seulement la petite-bourgeoisie, mais même les franges du prolétariat les plus éloignées du mouvement ouvrier, qu'il n'y a rien à espérer de ce côté-là. L'organisation par la CGT d'une « journée d'action » sans aucune revendication précise le 1<sup>er</sup> décembre ne fera que les conforter dans ce point de vue.

Mais au-delà de ces défaites, le fait que pas moins de quatre fois depuis 1981 les travailleurs aient élu des majorités de députés issus des vieux partis d'origine ouvrière, et qu'à la suite aient été mis en place des gouvernements bourgeois multipliant les mesures anti-ouvrières et précipitant aussi, chemin faisant, les couches populaires non-salariées (artisans, paysans) dans la misère, contribue à rejeter la petite-bourgeoisie dans le camp de la réaction.

Il est instructif de voir comment les diverses forces politiques se positionnent par rapport à ce mouvement. Rien d'étonnant à ce que LFI et Mélenchon mêlent leurs voix au RN et à LR sur le terrain d'un soutien enthousiaste. CPS n'a cessé de le dire : LFI s'est

constituée sur le terrain de la liquidation des vieux partis ouvriers. Son socle politique consiste à affirmer qu'à la lutte des classes, il faut substituer l'opposition du « peuple » - toutes classes confondues - aux « élites ». Sur ce terrain-là, la proximité avec Le Pen et Wauquiez ne gêne en rien Mélenchon.

Mais il faut remarquer que le mouvement bénéficie également du soutien de partis et organisations d'origine ouvrière. Le 21 novembre, Laurent, futur ex-secrétaire général du PCF, a affirmé le soutien de son parti, indiquant que « *les communistes seraient présents sur les barrages des gilets jaunes* ». Quant à Besancenot, pour le NPA, il s'est ingénié à peindre en rouge le mouvement : « *La question qui est posée, c'est celle des salaires, des revenus, des pensions de retraite, des allocations... Ça fait trop longtemps que c'est bloqué de ce côté-là, c'est pour ça qu'on a un mouvement extrêmement profond.* » Et à suggérer une transformation du mouvement... en mobilisation ouvrière : « *Pour bloquer le gouvernement, il faudra un peu plus que ces barrages filtrants.* » « *Il faudra aussi des manifestations, et utiliser l'arme des travailleurs : la grève.* ». Autant vouloir changer le plomb en or ! La même position prévaut aussi bien au POI qu'à Lutte Ouvrière. LO, qui concède que le mouvement comprend aussi des patrons du bâtiment, des artisans et agriculteurs qui y défendent des revendications anti-ouvrières n'en affirme pas moins : « *Ces mobilisations ont rassemblé des manifestants qui, pour beaucoup, vivaient là leur première action collective. Elles ont été organisées à la base, hors des cadres habituels des partis et des directions syndicales. Les ministres qui ont souligné l'absence "d'organiseurs identifiés" déplorait en fait de n'avoir personne avec qui négocier pour stopper le mouvement au plus vite.* »

Une telle orientation n'est pas seulement stupide. Pour le mouvement ouvrier, elle est suicidaire. Car si demain le mouvement des « gilets jaunes » se radicalise, il ne peut le faire que contre le mouvement ouvrier lui-même.

La vérité est que la seule politique révolutionnaire consiste non à vouloir « radicaliser » ce mouvement, mais à œuvrer à une alternative ouvrière à ce mouvement. Pour éviter que la petite-bourgeoisie - qui ne peut avoir de politique indépendante - soit coalisée avec le grand capital et lui serve de masse de manœuvre contre le prolétariat, il faut faire en sorte que la classe ouvrière ouvre une issue politique. Il n'y a pour cela aucun raccourci. Il faut aider la classe ouvrière à engager l'affrontement conduisant à une défaite du gouvernement Macron. Pour cela, il faut combattre pour la rupture de la collaboration des dirigeants syndicaux avec le gouvernement. Il est clair que si une telle défaite était infligée à Macron, se poserait immédiatement la perspective du gouvernement des organisations ouvrières, dans l'objectif d'un véritable gouvernement ouvrier expropriant les grands groupes capitalistes, particulièrement des banques et libérant ainsi petits paysans, artisans, etc., du joug du capital.

---

## Les ressources existent dans le prolétariat, seule classe révolutionnaire

---

Sans aucun doute, le balancier de l'histoire penche aujourd'hui dans le sens de la réaction. Cela est vrai en France. C'est encore plus net au Brésil, comme le montre l'article dans ce numéro de *CPS*. Avec toutes les différences entre les deux pays, dans les deux cas - mais à un stade beaucoup plus avancé au Brésil -, la petite-bourgeoisie se radicalise dans un sens réactionnaire, à cause de la politique de trahison des directions des partis et syndicats issus du mouvement ouvrier.

La politique des appareils dirigeants du mouvement ouvrier, la collaboration de ces derniers à la mise en oeuvre de toutes les réformes au profit du grand capital, réformes qui jettent dans la misère le prolétariat mais aboutissent aussi au déclasserment de couches de la petite-bourgeoisie, ont pour effet de jeter dans les bras de la réaction sous des formes diverses ces couches petites-bourgeoises. Ce n'est pas vrai seulement en France, mais dans toute l'Europe (en Italie, en Allemagne avec le développement des mouvements dits « populistes »). Sous une forme plus radicale, ce sont les mêmes couches qui ont servi de masse de manœuvre à Bolsonaro au Brésil, après des années de gouvernements vertébrés par le PT qui ont constamment mené une politique anti-ouvrière.

Cette politique de trahison génère d'ailleurs des crises dans les partis et syndicats issus du mouvement ouvrier. Mais à cette étape ces crises demeurent des crises de décomposition. Aucun courant significatif cherchant à rompre avec le cours de soumission au capital ne se dégage. Au Brésil (voir article dans ce numéro), le Parti des travailleurs est engagé dans un processus d'affaiblissement constant depuis 15 ans. Dans de nombreux pays d'Europe, les partis sociaux-démocrates sont engagés dans un déclin profond, dont les symptômes vont de la disparition pure et simple (Italie, Grèce) au coma profond (France), ou au recul d'influence sans précédent. Ce dernier cas trouve son illustration en Allemagne avec l'effondrement électoral du SPD en Bavière et en Hesse. Cet effondrement est le résultat direct de la participation du SPD à la grande coalition. Pourtant Nahles, la dirigeante du SPD, maintient coûte que coûte la ligne de la participation. Pourquoi ? Parce qu'à cette étape, il n'y a pas en Allemagne pour la bourgeoisie d'autre gouvernement possible, et qu'à la tête du SPD prime l'impératif de défense de la bourgeoisie allemande sur tout autre considérant, y compris sur les intérêts électoraux du SPD lui-même.

Cette crise affecte aussi les syndicats comme en témoigne ce qui se passe à Force ouvrière (on lira l'article dans ce numéro : « À propos de l'indépendance réciproque des syndicats et des partis »). L'élection d'Yves Veyrier - par ailleurs le candidat le plus ouvertement partisan de la collaboration avec Macron - ne refermera pas cette crise. L'appareil syndical ne peut prendre en charge de manière toujours plus étroite les contre-réformes toujours plus violemment anti-ouvrières du gouvernement sans saper les bases de l'existence même du syndicat comme organisation de classe : tel est le fondement réel de la crise. D'autant que le gouvernement et la bourgeoisie, en même temps qu'ils prennent totalement appui sur la

politique des directions syndicales, poursuivent inlassablement l'objectif d'affaiblir les syndicats comme syndicats. Le dévoilement opportun des « scandales » touchant l'appareil FO visait ce but, à la veille des élections professionnelles dans la Fonction publique où le gouvernement espère un progrès des listes étrangères au mouvement ouvrier (CFDT, UNSA, etc).

Une modification de la situation du mouvement ouvrier n'est possible qu'en relation avec le surgissement de la classe ouvrière sur le terrain de la lutte des classes directe. Un tel surgissement ne redresserait pas les vieux partis corrompus (sociaux-démocrates ou anciens partis staliniens) : ceux-ci sont définitivement irredressables. Mais il serait propice à l'apparition dans les syndicats, dans la jeunesse de regroupements politiques cherchant la voie d'une orientation révolutionnaire.

Il est clair que les prémices d'un tel surgissement sont aujourd'hui ténues. Néanmoins, tous ceux qui ont enterré la classe ouvrière comme classe révolutionnaire en seront pour leurs frais.

La classe ouvrière comme classe vit et combat. Depuis un mois, les 50 000 postiers canadiens, par leur grève pour les salaires et les créations de poste, menacent le gouvernement Trudeau à tel point que ce dernier les menace en retour d'une « loi spéciale » par laquelle les grévistes seraient passibles de sanctions pénales. Ce qui poserait la question de la riposte de toute la classe ouvrière du Canada.

En Chine, le mouvement des travailleurs de Jasic exigeant le droit de constituer leur syndicat a suscité un mouvement de solidarité dans plus de 50 universités chinoises. Pour le gouvernement du PCC, et son chef Xi, il y a là une véritable source d'angoisse : celle que représente la formidable puissance sociale du prolétariat chinois.

En France même, alors que les gros bataillons du prolétariat semblent hors d'état de soulever à cette étape la chape de plomb des appareils, un événement, en lui-même limité par le nombre de ses protagonistes, doit attirer notre attention. À la suite de l'effondrement de plusieurs immeubles à Marseille, des manifestations rassemblant plusieurs milliers de participants se sont dirigées vers la mairie au cri de « Gaudin (le maire de Marseille) démission ». Le maire peut en effet être considéré comme le premier responsable des huit habitants morts sous les gravats. Les rapports s'étaient entassés sur le bureau de la mairie annonçant la possibilité de la catastrophe. Mais le maire avait de bonnes raisons de les ignorer, deux de ses proches politiques étant propriétaires de quelques-uns de ces immeubles, touchant des loyers confortables pour la location de taudis. Cet écroulement en dit long sur la façon dont la classe dominante loge le prolétariat dans un contexte où la loi Elan du gouvernement Macron porte le fer contre le logement social, organisant la vente à la découpe d'une partie du parc HLM, asphyxiant les organismes HLM en leur imposant de répercuter sur les loyers la baisse des APL qu'il a décidée, et mettant en oeuvre le déménagement forcé de milliers de familles vivant en HLM.

Ce qui est significatif, c'est que cette manifestation organisée à l'initiative d'une association d'habitants du quartier sinistré, a vu affluer spontanément une partie de la population laborieuse, s'est dirigée naturellement là où se trouvent les responsables de la tragédie, et a posé la question de chasser ces responsables de la fonction qu'ils occupent. Quel contraste avec les journées d'action soigneusement éloignées du siège du pouvoir et dont les appels à manifester évitent soigneusement de nommer les responsables des mesures prises contre les travailleurs !

Si limité que soit cet événement, il témoigne du fait que les ressources demeurent intactes au sein du prolétariat, disponibles pour la lutte. Les militants regroupés autour du bulletin *Combattre pour le socialisme* situent leur action militante dans la perspective de ce surgissement de la spontanéité ouvrière. À la mesure de leurs forces, ils contribuent à en préparer les conditions politiques. Ils invitent nos lecteurs à s'associer à leur action.

Le 24 novembre 2018



**BULLETIN D'ABONNEMENT À « COMBATTRE POUR LE SOCIALISME » (10 NUMÉROS : 20 EUROS)**

NOM : ..... PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : ..... LOCALITÉ : .....

Chèques à l'ordre de : A.E.P.S. - Envoyer à : A.E.P.S. - 1 bis, Rue GUTENBERG - 93100 MONTREUIL

## À propos de « l'indépendance réciproque des syndicats et des partis »

### Une série d'articles faisant l'apologie de « l'indépendance réciproque des syndicats et des partis » au nom de la Charte d'Amiens

Dans l'hebdomadaire *La Tribune des travailleurs* (que nous désignerons par la suite de ses initiales TT), pas moins de sept articles sont consacrés aux rapports partis-syndicats sous le titre : « *chronique du dédagisme antisyndical* ».

L'auteur de ces articles, Daniel Gluckstein, est le principal dirigeant de la « tendance communiste internationaliste » qui se réclame de la continuité historique de la IV<sup>e</sup> Internationale, du combat de Lénine et de Trotsky.

Il y a donc pour *Combattre pour le socialisme (CPS)* une première raison de s'intéresser à ces articles. *Combattre pour le socialisme* est le bulletin du Groupe pour la construction du Parti ouvrier révolutionnaire, de l'Internationale ouvrière. Notre Groupe prend appui sur les acquis politiques des I<sup>ère</sup>, II<sup>e</sup>, III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> Internationales, ainsi que du Comité fondé par Stéphane Just. Il se réclame de ces acquis, y compris en ce qui concerne la position par rapport aux syndicats. Il y a donc un intérêt pour *CPS* à confronter les positions défendues par Daniel Gluckstein à celles historiquement défendues constamment, notamment par les III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> Internationales sur la question syndicale.

Il y en a une seconde. « L'indépendance des syndicats par rapport aux partis », dont se réclame bruyamment Gluckstein, a toujours été brandie par les appareils dirigeants - tant de la CGT, de FO, de la FSU - pour boucher toute issue politique au mouvement des masses, en particulier lors des grandes mobilisations de la classe ouvrière. On se souvient de la réplique de Viannet, dirigeant CGT en 1995, alors que des centaines de milliers de manifestants déferlaient contre le plan Juppé ; s'en prenant à ceux qui réclamaient que le gouvernement Chirac-Juppé soit chassé, il répondait :

« *Mais par quoi voulez-vous le remplacer ?* » Et c'est bien parce que la grève générale aurait immédiatement mis à l'ordre du jour le renversement du gouvernement Chirac-Juppé que l'appareil CGT s'y était opposé de toutes ses forces, comme d'ailleurs Blondel et l'appareil FO à leur manière.

Plus récemment, le précédent numéro de *CPS* a fait un bilan semaine après semaine de la trahison des cheminots par les dirigeants syndicaux. On ne peut évidemment comparer - sinon pour les opposer - la mobilisation massive de novembre-décembre 1995 débordant le dispositif des appareils dirigeants et la tentative de mobilisation des cheminots au printemps dernier. En 1995, les cheminots et les travailleurs de la RATP se mettent les premiers en grève illimitée, la grève s'étendant spontanément à des corporations entières du prolétariat. Au printemps dernier, la caractéristique essentielle est le fait que les appareils syndicaux en ont conservé de bout en bout le contrôle total. Mais dans l'un et l'autre cas, le ressort fondamental de la politique des appareils syndicaux demeure identique : pas question de menacer l'existence du gouvernement bourgeois ! C'est ce qu'affirme sans détour Martinez le 11 avril 2018 : « *La CGT n'a pas pour but de faire tomber Macron. Ce qui est mis en œuvre n'est pas bon et on propose autre chose. C'est une CGT qui conteste et qui propose. Quant à la convergence des luttes, elle est syndicale et non politique* ».

Le ressort de la politique de Martinez, c'est de ne pas toucher à l'existence du gouvernement Macron. L'alibi de la politique de Martinez, c'est l'indépendance du syndicat par rapport au politique.

### La véritable cause de l'affaiblissement des organisations syndicales

Venons en donc plus précisément au contenu des articles de Gluckstein, et d'abord au titre de la rubrique : « *Chronique du dédagisme antisyndical* ». Il y aurait selon Gluckstein un « *dédagisme antisyndical* » comme il y a un dédagisme politique anti-partis, référence à Mélenchon dont il est exact que le projet politique consiste à liquider le PS et le PCF, même si la liquidation en cours du PS et du PCF est d'abord le résultat de leur propre politique.

La preuve du « *dédagisme antisyndical* », Gluckstein la voit dans les déclarations des journaux patronaux contre la CGT. Gluckstein en cite une, mais effectivement on pourrait en citer des centaines. Car que la bourgeoisie soit pour affaiblir, voir dans certaines circonstances historiques pour détruire les syndicats ouvriers n'est pas là une réalité nouvelle mais une constante depuis que ces derniers

existent. De ce point de vue, la défense des organisations syndicales est évidemment une constante de la politique révolutionnaire.

Or, aujourd'hui, c'est un fait que la tendance est à l'affaiblissement des organisations syndicales. S'agissant de la CGT, c'est un fait que ne conteste pas la direction de la CGT elle-même - même si elle en sous-estime l'ampleur : la tendance accentuée depuis 2016 est à la baisse constante des effectifs. Le journal patronal *Les Echos* en fait état, citant des chiffres donnés par la direction syndicale : « *Difficile pour autant de contester la pente sur laquelle est engagé le syndicat depuis 2013-2014. Chaque année, les chiffres communiqués apparaissent en déclin : après avoir frôlé les 700.000 adhérents en 2012, la CGT en comptabilisait 686.093 en*

2014, puis 676.165 en 2015. Les chiffres de 2016, qui devraient être clôturés en mars 2018, s'établissent pour l'instant à 649.898 adhérents. »

La direction de FO ne donne aucun chiffre, ce qui est en soi l'aveu que l'évolution n'est pas positive. Quant à la FSU, au cours de ces vingt dernières années, elle n'a maintenu ses effectifs que par l'extension de son champ de syndicalisation. Mais la même tendance à la baisse est présente dans ses principaux syndicats (SNES, SNUIPP), tendance que n'infirme pas réellement la stabilisation récente des chiffres du SNES. D'ailleurs l'affaiblissement n'est pas seulement quantitatif ; il est aussi qualitatif : disparition de sections syndicales, réduction de l'activité syndicale à l'intervention dans les instances de gestion ou de participation, etc.

Mais est-ce là fondamentalement le résultat de l'offensive directe de la bourgeoisie contre l'existence des syndicats ? Il ne s'agit pas un instant de nier la répression patronale et bourgeoise contre les militants syndicaux. Air France, Goodyear en offrent quelques exemples récents. Il est évident que dans ce cas, indépendamment de l'appréciation que l'on peut avoir sur l'orientation défendue par les militants réprimés, le devoir élémentaire des militants révolutionnaires est de combattre inconditionnellement pour que se réalise le front unique des organisations ouvrières contre toute répression.

Toutefois, dans d'autres circonstances historiques, la répression antisyndicale était aussi violente, voire davantage (il n'était pas rare que les dirigeants syndicaux soient jetés en prison pour avoir organisé des grèves), ce qui n'empêchait pas les syndicats de voir leurs effectifs gonfler de manière impressionnante.

Même dans le cas où les militants réprimés développent une orientation en tout point opposée à une orientation correcte, la position qui doit être défendue est évidente : front unique contre toute répression. La méthode correcte à cet égard est indiquée par Trotsky (tome 22 des Oeuvres) : « *Un syndicat dirigé par des gredins réactionnaires organise une grève contre l'admission d'ouvriers noirs dans une branche d'industrie. Allons-nous soutenir cette grève honteuse ? Bien sûr que non. Mais supposons que le patron profitant de cette grève tente d'écraser le syndicat et de rendre d'une façon générale impossible toute autodéfense organisée des ouvriers. Dans ce cas, nous défendrons le syndicat en dépit de sa direction réactionnaire.* »

Il établit ainsi de manière limpide la différence entre la défense du syndicat et la défense de la politique de l'appareil syndical.

D'ailleurs, la position de la bourgeoisie par rapport aux syndicats doit être précisée. Dans un article du *Monde* du

5 juin 2018, Raymond Soubie, ancien conseiller social de Sarkozy, dressait le bilan suivant : « *Les syndicats ne sont pas au mieux de leur forme. Et ce n'est une bonne nouvelle ni pour les salariés, ni pour les entreprises, ni même pour le bon fonctionnement de la démocratie. Tous ont besoin de représentants - ou d'interlocuteurs - forts, reconnus et responsables.* »

Y a-t-il contradiction entre les nombreuses déclamations contre les syndicats qui fleurissent dans la presse bourgeoise, entre la répression quotidienne des militants syndicaux et cette tribune de Soubie, un des plus éminents spécialistes de la bourgeoisie en matière de relation entre les classes ? En aucune manière. Soubie veut des « *interlocuteurs forts, reconnus et responsables* ». Traduisons : il veut des appareils syndicaux forts, reconnus (c'est-à-dire peu susceptibles d'être débordés) et responsables (c'est-à-dire soucieux des intérêts de « l'entreprise », c'est-à-dire de préserver les conditions « normales » d'exploitation de la force de travail). Non seulement, cela ne va pas à l'encontre du combat contre l'organisation syndicale comme organisation de défense élémentaire de la classe ouvrière, mais cela va strictement dans le même sens. La bourgeoisie veut des appareils forts et des syndicats faibles.

À cet égard, quelle est la plus lourde menace qui pèse sur les organisations syndicales sinon la politique des appareils syndicaux eux-mêmes ? Qui ne voit qu'il y a une relation immédiate entre l'affaiblissement de la CGT accentuée depuis 2016, et les défaites essuyées sur la loi El Khomri et sur les ordonnances Macron ? Or ces défaites ne doivent rien à une quelconque fatalité. Elles ont été organisées par les appareils syndicaux. Ces derniers ont combattu de toutes leurs forces contre la perspective d'un affrontement central avec le gouvernement (refus d'appeler à manifester à l'Assemblée nationale pour l'empêcher d'adopter ces lois scélérates). Ils ont maintenu le fil de la collaboration avec le gouvernement au cours de mois de concertation continue. Ils ont laissé la jeunesse en particulier, mais aussi les travailleurs, subir la plus violente la répression policière dans les manifestations, ne manquant pas une occasion au contraire d'affirmer leur soutien aux forces de l'ordre. Et faisant ainsi « la preuve » de l'incapacité à résister victorieusement à l'offensive de la bourgeoisie, ils ont convaincu des milliers de travailleurs de se détourner des organisations syndicales.

Voilà pourquoi la défense des organisations syndicales ne saurait se confondre avec la défense des appareils syndicaux, mais au contraire suppose le combat le plus intransigeant contre ces appareils.

---

### Une opération de camouflage

---

Voilà précisément ce que Gluckstein camoufle. Et pour cause ! La TT a apporté sa petite contribution au combat des appareils contre la centralisation du combat ouvrier contre le gouvernement. Elle l'a fait de manière particulièrement nette s'agissant de la loi El Khomri : « *Non ce n'est pas à l'Assemblée nationale que l'exigence du retrait sera imposée* », titrait la *Tribune des Travailleurs* le 4 mai 2016. Quelques semaines plus tard,

le 14 juin, une manifestation nationale de centaines de milliers de travailleurs était dissoute avant même son lieu de destination officiellement prévu, celui-ci étant jugé par les dirigeants syndicaux trop proche de l'Assemblée où les députés étaient en train de siéger. Accord parfait...

Et comme Gluckstein ne veut pas indiquer la vraie raison de l'affaiblissement des syndicats - que vient toutefois en permanence contrebalancer le besoin qu'ont les

travailleurs, malgré les appareils dirigeants, de s'organiser contre les capitalistes et leur gouvernement -, il invente le « dédagisme antisyndical » comme ultime explication.

La cible apparente de Gluckstein est Mélenchon qui serait le grand ordonnateur du « dédagisme antisyndical ». Pourquoi ? Parce que Mélenchon s'en est pris à la Charte d'Amiens dont il se demande si elle « doit rester 111 ans plus tard un dogme sans nuance ».

À l'inverse, Gluckstein martèle que l'alpha et l'oméga de la politique « trotskyste » serait la défense absolue de la Charte d'Amiens : « Pour notre part, non par dogme, mais par nécessité pour le combat de la classe ouvrière, nous estimons la Charte d'Amiens d'une totale actualité » (TT, 11 juillet 2018) ; et plus récemment : « Les trotskystes sont partisans du programme de la IV<sup>e</sup> Internationale (...) Dans cet objectif, les trotskystes placent au-dessus de tout l'indépendance de la classe ouvrière et donc, des organisations et institutions édifiées par elles (remarque : mais quelles « institutions » la classe ouvrière a-t-elle pu donc édifier dans la société bourgeoise ?). Nous sommes partisans de « l'émancipation des travailleurs par les travailleurs eux-mêmes » et c'est pourquoi nous rejetons la conception du syndicat « courroie de transmission » du parti, c'est-à-dire la mise sous tutelle des syndicats par des fractions politiques quelles qu'elles soient, y compris la nôtre ». L'article d'où est tirée cette dernière citation étant intitulé : « Ce que sont les trotskystes et ce qu'ils ne sont pas » (TT, 24 octobre 2018). Il n'est pas sans intérêt de confronter ce que dit Gluckstein à ce sujet et ce qu'en disait Trotsky. Ce que nous ferons plus bas.

Mais commençons par dire, s'agissant de Mélenchon, que la constante de la politique de ce dernier, c'est d'abord le soutien total à la politique des appareils syndicaux. Ce fut particulièrement le cas à la SNCF où - un exemple parmi cent autres-, il annonçait le 8 avril sur Europe 1 que « ce n'est pas nous le centre de la lutte ; le centre de la lutte est syndical, et c'est lui qui va remporter la victoire ». On connaît la suite.

Si Mélenchon s'est occasionnellement livré à la critique de la Charte d'Amiens, c'est sans doute parce qu'il entend intégrer les directions syndicales à son projet politique. La critique doit donc d'abord porter sur ledit projet politique. Qu'en est-il de ce projet mille fois répété par Mélenchon et ses lieutenants ? Il s'agit non de renverser le capitalisme, mais de préconiser une plus grande association des travailleurs et des dirigeants syndicaux à la gestion des entreprises capitalistes, donc une forme d'association capital-travail. Il s'agit de répudier ce qui dans la Charte

d'Amiens pouvait au moment de son adoption constituer dans une certaine mesure un progrès du mouvement ouvrier : l'affirmation, dans son point 4, de la nécessité d'exproprier le capital. En même temps, Mélenchon répudie la grève générale comme moyen de combat de classe du prolétariat - que la Charte d'Amiens préconise.

Il s'agit donc d'une critique réactionnaire de la Charte d'Amiens. Ce qu'oublie de dire Gluckstein, c'est que cette critique est si peu originale... qu'elle n'est que la stricte reprise de la critique émise depuis des décennies par les appareils syndicaux eux-mêmes. Citons un orfèvre en la matière, Georges Séguy, secrétaire général de la CGT en mai-juin 1968.

« (...) Dans ce même chapitre, la Charte ajoute que le syndicat « prépare l'émancipation intégrale qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste « et, à cet effet, « il préconise comme moyen d'action la grève générale ». Sur ce point nous sommes confrontés à la question la plus récurrente qu'ait eue à débattre la CGT tout au long de son histoire. L'idée de grève générale interprofessionnelle et illimitée conçue comme l'avènement du Grand Soir libérateur du système de l'exploitation de l'homme par l'homme fut formulée par le congrès constitutif de la CGT, en 1895, et reprise en maintes circonstances par la suite, de sorte qu'il en a été souvent question mais que sa concrétisation ne s'est pratiquement jamais produite.

Hormis en mai 1968, sans que le mot d'ordre en ait été lancé, la CGT préférant la gestion démocratique de la grève par les travailleurs eux-mêmes, et sans que le capitalisme disparaisse, puisque peu après, des élections législatives reconduisent sa majorité de droite au Parlement.

Non pas que la perspective d'un tel affrontement décisif ait été redoutée par la CGT (sic) mais, parce que la lucidité a incité à comprendre que la seule vertu d'un mot d'ordre d'état-major ne peut suffire à combler les inégalités interprofessionnelles ni à élever d'un coup la combativité ouvrière capable de créer les conditions réelles d'un arrêt général et illimité du travail. »

Il n'y a pas, à vrai dire, l'épaisseur d'une feuille de papier à cigarettes entre la position de Séguy ici formulée en 2004 pour justifier le combat de l'appareil CGT en 1968 qui n'a pas appelé à la grève générale mais à la reprise du travail en juin en l'imposant aux travailleurs, et la position aujourd'hui exprimée par Mélenchon, et aussi par Martinez et l'ensemble des appareils syndicaux. D'où une question : mais pourquoi donc alors Gluckstein s'en prend-il au seul Mélenchon ?

---

### La Charte d'Amiens : une avancée lors de son adoption qui se transforme en son contraire

---

Mais à vrai dire il y a contre la thèse de Gluckstein un argument bien plus décisif. Qu'existe une critique réactionnaire de la Charte d'Amiens n'implique pas pour autant que la Charte d'Amiens soit au-dessus de la critique, qu'on ne puisse formuler une critique révolutionnaire de ladite Charte. Laissons les sophistes soutenir que puisque quelques ennemis patentés de l'émancipation du prolétariat critiquent la Charte d'Amiens, toute critique de la Charte d'Amiens ne peut venir que des ennemis de l'émancipation du prolétariat. Ce

genre de sophisme a trop servi dans le passé pour interdire toute discussion sérieuse dans le mouvement ouvrier.

Or précisément, la critique révolutionnaire de la Charte d'Amiens a été formulée il y a déjà près d'un siècle. Elle a été formulée méthodiquement, longuement, de manière constante pendant plus de vingt ans par les bolcheviks, en particulier par Trotsky. Il est étonnant que dans ses sept articles consacrés au prétendu « dédagisme antisyndical », Gluckstein, qui se pique d'être « trotskyste » et prétend même au titre de dirigeant trotskyste, n'en dise mot.

La Charte d'Amiens, écrivons-nous plus haut, « constituait dans une certaine mesure, lors de son adoption, un progrès pour le mouvement ouvrier ». Précisons : la méfiance des syndicalistes à l'égard de la SFIO n'était pas dénuée de justifications. Quelques années plus tôt - avant la création de la SFIO -, le « socialiste » Millerand était rentré dans le gouvernement bourgeois Waldeck Rousseau. Et même si Guesde avait condamné le « ministérialisme », la SFIO concevait la prise du pouvoir comme le fruit d'une conquête parlementaire, le syndicat étant inféodé à cette tactique. Le « progrès » de la Charte d'Amiens consistait en ce que, pour elle, à l'inverse, l'expropriation du capital devait procéder de la lutte des classes directe, de la grève générale.

On voit d'ailleurs immédiatement que contenue dans ce progrès, il y a la limite de la Charte. Car la grève générale par elle-même ne peut pas réaliser l'expropriation du capital. Dressant les deux classes antagoniques l'une face à l'autre, la grève générale pose la question du pouvoir (comme le dira Trotsky plus tard : la question de « *qui est maître dans la maison* »), mais elle ne la résout pas. L'expropriation du capital ne peut procéder que de la prise du pouvoir par le prolétariat, ce qui suppose le démantèlement - la destruction - du pouvoir de la bourgeoisie. Cela ne figure pas dans la Charte et pour cause : elle est rédigée par le courant anarchiste qui rejette toute prise du pouvoir. De ce rejet au soutien au bout du compte au gouvernement bourgeois, l'histoire montrera qu'il n'y a qu'un pas.

Dès 1914 en effet, ce sont ceux qui avaient été défaits au congrès d'Amiens, les partisans de Guesde, qui vont se draper dans la charte d'Amiens, dans « l'indépendance réciproque du syndicat et du parti », contre les militants internationalistes qui devaient ensuite pour nombre d'entre eux devenir les partisans de la III<sup>e</sup> Internationale de Lénine et Trotsky.

On pourrait apporter mille citations à l'appui de cette affirmation. On n'en donnera que deux. La première est extraite de l'intervention de Blum au congrès de Tours de 1920 (congrès de scission de la SFIO et de constitution du PCF). Dans cette intervention, qui se termine par la réaffirmation de la politique « d'union sacrée » adoptée par la majorité de la SFIO en 1914 (« *Il y a des circonstances où, même en régime capitaliste, le devoir de défense nationale existe pour les socialistes* »), Blum affirme : « *sur l'histoire des rapports du socialisme et des organisations corporatives (ndlr : c'est-à-dire les syndicats), on en était arrivé péniblement après bien des tâtonnements, à une conception qui, somme toute, avait donné satisfaction à tout le monde : autonomie des deux*

*organisations, communauté de but, mais avec différenciation des moyens...* » Puis, contre les partisans de la III<sup>e</sup> Internationale... : « *Dans votre conception d'homogénéité militaire et toujours avec cette arrière-pensée de la mobilisation aussi prompte que possible des forces d'attaque pour la destruction de la société capitaliste, il était indispensable que vous assujettissiez toutes les formations ouvrières quelles qu'elles soient, corporatives ou politiques, à cette même discipline, et c'est indéniablement l'esprit des thèses de Moscou* » (Le Congrès de Tours, Editions sociales, pages 418 et 419). Il faut ajouter que ce drapeau de « l'indépendance syndicale », qui s'était si bien accommodé de l'appel à l'union sacrée durant les quatre années de guerre, n'était pas moins revendiqué par les dirigeants officiels de la fraction qui allait constituer le PCF, Frossard et Cachin, que la direction de l'Internationale communiste avait pourtant sur ce point quelques mois plus tôt (lors de leur visite à Moscou) sérieusement recadrés ; les mêmes Cachin et Frossard partisans eux aussi de l'union sacrée entre 1914 et 1918 !

Plus clair encore, l'hommage à Pelloutier, rédacteur de la Charte d'Amiens par Léon Jouhaux, dirigeant de la CGT. En 1914, lors des obsèques de Jaurès, Jouhaux avait signifié le ralliement de la direction de la CGT à l'union sacrée concluant ainsi son discours : « *Acculés à la lutte, nous nous levons pour repousser l'envahisseur, pour sauvegarder le patrimoine de la civilisation et d'idéologie généreuse que nous a légué l'histoire. (...) C'est en harmonie avec cette volonté que nous répondons « présent « à l'ordre de mobilisation.* »

Dès la fin de la guerre, il s'était rallié au traité de Versailles concocté par Wilson, le président US, qui avait pour effet d'écraser le prolétariat allemand sous la dette de guerre. Le même Jouhaux qui, quelques mois auparavant, avait mis tout son poids dans la balance pour que soit défaite la grève des cheminots, pouvait au congrès d'Orléans de la CGT (septembre-octobre 1920) déclarer : « *Anarchiste de la première heure... je fus de ceux qui, avec Pelloutier, considéraient que le mouvement syndical pouvait nous donner des satisfactions au point de vue de la réalisation de notre conception économique... Avec Pelloutier d'accord avec les anarchistes, je reste contre la dictature d'où qu'elle vienne et quelle qu'elle soit...* » Traduit en langage clair, Jouhaux y affirmait à la fois son hostilité au parti révolutionnaire, le mouvement syndical se suffisant à lui-même, et à la dictature du prolétariat, au pouvoir des soviets produit de la révolution russe victorieuse.

---

### La position constante de la III<sup>e</sup> Internationale, de Lénine et de Trotsky

---

En réalité, hier comme aujourd'hui, « l'apolitisme » du syndicat, « l'indépendance » du syndicat par rapport aux partis professée par les Blum et Jouhaux est une tartufferie. Elle camoufle la réalité, celle d'une dépendance politique étroite de la direction syndicale à l'égard de la bourgeoisie. Le 4<sup>e</sup> Congrès de l'Internationale communiste l'établira avec la plus grande netteté : « *L'influence de la bourgeoisie sur le prolétariat se reflète dans la théorie de la neutralité, sur laquelle les*

*syndicats devraient se fixer exclusivement des buts corporatifs, étroitement économiques et non point des visées de classe. Le neutralisme a toujours été une doctrine purement bourgeoise contre laquelle le marxisme révolutionnaire mène une lutte à mort... La bourgeoisie a toujours tendance à séparer la politique de l'économie, comprenant parfaitement que, si elle réussit à insérer la classe ouvrière dans le cadre corporatif, aucun danger sérieux ne menace son hégémonie.* »

À l'inverse des tartuffes en tout genre (qu'ils soient de variante réformiste et parlementariste ou anarchiste), Lénine et Trotsky revendiquent le droit des communistes de s'organiser dans le syndicat, la soumission des militants communistes à la discipline de leur parti dans leur activité syndicale. Ils indiquent ouvertement leur but : arracher la direction des syndicats à l'appareil contre-révolutionnaire. Ils font de ce travail dans les syndicats ainsi orienté une condition à l'adhésion à la III<sup>e</sup> Internationale lors de son deuxième congrès en juillet 1920. C'est la 9<sup>e</sup> condition : « *Tout parti désireux d'appartenir à l'Internationale communiste doit poursuivre une propagande persévérante et systématique au sein des syndicats (...) Des noyaux communistes doivent être formés dont le travail opiniâtre et constant conquerra les syndicats au communisme. Leur devoir sera de révéler à tout instant la trahison des social-patriotes (...) Ces noyaux communistes doivent être complètement subordonnés à l'ensemble du Parti.* »

Trotsky, chargé par l'Internationale communiste des relations avec le PCF, précisera en février 1921 : « *à quel point est fautive, anti-révolutionnaire et dangereuse la théorie de la soit disant « neutralité », de la pleine « indépendance » des syndicats envers le parti... La théorie de la division du travail, totale et absolue, entre le parti et les syndicats, de leur indépendance mutuelle est sous cette forme extrême le résultat le plus typique de l'évolution politique française. Le plus pur opportunisme est à la base de cette théorie.* » Puis en juin de la même année, dans une lettre à Monatte : « *La Charte d'Amiens constitue la pratique officielle du syndicalisme révolutionnaire. Pour formuler ma pensée, je dirai qu'invoquer la Charte d'Amiens, ce n'est pas résoudre, c'est éluder la question... La Charte a été pour le mouvement prolétarien un document précieux, mais la valeur de ce document est historiquement limitée.* ». On a expliqué plus haut en quoi consistaient ces limites.

Mais Gluckstein, disciple de Lambert, admet dans la filiation de ce dernier qu'il rejette la position de la III<sup>e</sup> Internationale sur les syndicats. Il cite Lambert qui expliquait ainsi sa rupture : « *L'expérience pratique qui fut la mienne au début des années 1940 m'a amené à reconsidérer cette conception... C'est à ce moment-là (...) que je comprends que le syndicat, qui rassemble les travailleurs quelles que soient leurs tendances politiques, philosophiques et religieuses, ne peut être identifié au Parti... j'ai estimé qu'il fallait réviser la position qui avait été prise par l'Internationale communiste.* » (cité par la TT, 18 juillet 2018)<sup>(1)</sup>. Voilà ce qu'à l'évidence Lénine et Trotsky, faute sans doute « d'expérience pratique », n'avaient pas compris !

Nul ne conteste cependant le droit de juger que Lénine et Trotsky se sont trompés du tout au tout sur les syndicats. On n'est pas pour autant autorisé à faire de leur position une position purement conjoncturelle, au sortir de la première guerre impérialiste, une position qui ne pourrait être attribuée qu'à la « *jeune Internationale communiste* » (même numéro de TT), un péché de jeunesse en quelque sorte. Cette fable est véhiculée largement dans le courant lambertiste et on la retrouve expressément formulée par exemple dans le cahier du CEMTRI de mai 2010 (consacrée à la naissance du Parti communiste en France)

qui écrit à propos des conditions d'adhésion à l'Internationale communiste : « *De toute évidence, un certain nombre de ces conditions ont une valeur générale tandis que d'autres étaient plus conjoncturelles. Parmi ces dernières, les conditions 9 et 10 qui portent sur les rapports entre l'Internationale et ses Partis et les organisations syndicales.* »

On le sait : la III<sup>e</sup> Internationale entra très rapidement à partir de 1924 dans la voie de la dégénérescence stalinienne. C'est au compte de la politique contre-révolutionnaire de Staline que les organisations syndicales furent subordonnées aux partis staliniens, conduites à épouser les virages successifs de ceux-ci (particulièrement au cours de la « troisième période » durant laquelle les staliniens menèrent une politique forcenée de division des rangs ouvriers), réduites à l'état de squelettes.

De cela, on doit conclure au caractère criminel de la politique stalinienne. Mais c'est une escroquerie politique de faire comme si, du même coup, se trouvaient réhabilitées les théories des Pelloutier et Jouhaux, rejoints par Blum, sur « l'indépendance » syndicale.

Non seulement Trotsky ne se livre pas à une telle réhabilitation, mais il continue jusqu'à son dernier souffle à combattre le caractère réactionnaire de la théorie de « l'indépendance réciproque des syndicats et des partis ». Non seulement cette théorie est réactionnaire, mais elle le devient chaque jour davantage à l'époque de l'agonie du capitalisme, époque où il n'est plus possible d'espérer pour la classe ouvrière la moindre amélioration durable de ses conditions d'existence dans le cadre du capitalisme, où au contraire celle-ci est confrontée à la remise en cause violente des acquis antérieurs, époque où toutes les réformes sont en réalité des contre-réformes, et où par conséquent, comme l'indique *Le Programme de transition*, « *chaque revendication sérieuse du prolétariat et même chaque revendication progressive de la petite-bourgeoisie conduisent inévitablement au-delà des limites de la propriété capitaliste et de l'État bourgeois.* »

Oui, Trotsky a combattu jusqu'à son dernier souffle la réactionnaire théorie de « l'indépendance réciproque des syndicats et des partis ». C'est sur son bureau, au moment de son assassinat, qu'on a trouvé les notes qu'il venait de rédiger sur *Les syndicats à l'époque de la décadence impérialiste*. Il y indique : « *Les syndicats ne peuvent pas être de simples organes de la démocratie comme à l'époque du capitalisme libre-échangiste, et ils ne peuvent rester plus longtemps politiquement neutres, c'est-à-dire se limiter à la défense des intérêts quotidiens de la classe ouvrière. (...) Les syndicats de notre époque peuvent ou bien servir comme instruments secondaires du capitalisme impérialiste, pour subordonner et discipliner les travailleurs et empêcher la révolution, ou bien au contraire devenir les instruments du mouvement révolutionnaire du prolétariat.* ». Il allait jusqu'à en conclure : « *Il est un fait certain que l'indépendance des syndicats, dans un sens de classe, dans leur rapport avec l'État bourgeois, ne peut être assurée dans les conditions actuelles que par une direction complètement révolutionnaire qui est la direction de la IV<sup>e</sup> Internationale.* »

C'est là la position non seulement « *de la jeune Internationale communiste* », mais de Trotsky juste avant son assassinat. Et cette position est exactement inverse à celle de Gluckstein. Ce qui ne prouve pas sans doute que Trotsky a raison. Mais l'appréciation de Trotsky est-elle aujourd'hui confirmée ?

Que les dirigeants syndicaux fassent aujourd'hui des syndicats « *des instruments secondaires du capitalisme impérialiste* » - mieux vaudrait dire aujourd'hui subordonnés que secondaires, car en réalité leur rôle est décisif - c'est ce dont la politique constante de « dialogue social » offre une illustration saisissante ! Pour qu'à l'inverse les syndicats « *deviennent des instruments du mouvement révolutionnaire* », Trotsky indique dans ces ultimes notes deux mots d'ordre : « *complète et*

*inconditionnelle indépendance des syndicats vis-à-vis de l'État capitaliste* » et « *démocratie dans les syndicats* ». Il faut insister : l'indépendance dont parle Trotsky, c'est toujours l'indépendance vis-à-vis de l'État capitaliste, et non la pseudo « indépendance réciproque des syndicats et des partis », laquelle brandie il y a un siècle par Jouhaux, aujourd'hui par Martinez et les dirigeants de FO, s'est toujours parfaitement accommodée de la plus étroite subordination aux objectifs de l'État capitaliste. Quant au mot d'ordre de « démocratie dans les syndicats », il est nécessairement tourné contre l'appareil dirigeant des syndicats. Car plus ce dernier se soumet et coopère aux exigences de la bourgeoisie, plus il doit étouffer, dans les limites de ses propres forces, toute voix discordante en son sein.

---

### Certes, le syndicat n'est pas le Parti...

---

Revenons à Lambert que Gluckstein cite comme son maître : « *le syndicat, qui rassemble les travailleurs quelles que soient leurs tendances politiques, philosophiques et religieuses ne peut être identifié au Parti...* »

Mais qui donc a dit que le syndicat devait être identifié au Parti ? On ne trouvera nulle part une telle identification dans aucun texte de la III<sup>e</sup> Internationale. Combattre - objectif ouvertement revendiqué par celle-ci - pour conquérir la direction des syndicats, ce n'est nullement identifier le syndicat au Parti, ce qui signifierait - si les mots ont un sens - qu'il n'y a plus besoin de syndicat à partir du moment où existe le Parti. Or non seulement telle n'est pas la position de Lénine, mais c'est une position qu'il combat longuement en particulier contre la tendance « gauchiste » existant chez les communistes allemands, au point de lui consacrer une brochure entière (La maladie infantile du communisme, le gauchisme), où il pourfend longuement la position qui prétend que « la lutte syndicale est « dépassée ». Non, dit Lénine, la lutte syndicale n'est pas « dépassée », et même, le surgissement des soviets, organes du pouvoir de la classe ouvrière, ne fait pas disparaître la nécessité des syndicats. Lambert ne peut défendre « l'indépendance réciproque des syndicats et des partis » qu'en déformant grossièrement la position de Lénine et de la III<sup>e</sup> Internationale.

Trotsky précise : « *Il ne s'agit pas de priver les syndicats de leur autonomie et de les soumettre au Parti, ce serait une absurdité ; il s'agit que les communistes deviennent les meilleurs travailleurs syndicaux, qu'ils gagnent la confiance des masses et acquièrent une influence décisive dans les syndicats* ».

Celui qui est incapable de penser dialectiquement ne peut concevoir que deux thèses en la matière : ou bien le syndicat est absolument indépendant du parti, politiquement neutre (en réalité fictivement politiquement neutre). C'est là la thèse de l'appareil FO par exemple, dans la continuité de Jouhaux, rejoint par Lambert et ses héritiers, dont Gluckstein. Ou bien le syndicat est identifié au Parti.

Et pourtant, Trotsky affirme à la fois « l'autonomie » du syndicat et le devoir impérieux des communistes de combattre pour y acquérir une influence décisive.

Qu'est-ce qui fonde donc « l'autonomie » du syndicat ? C'est le fait qu'il a vocation à regrouper les travailleurs de toutes tendances sur la base de leurs intérêts communs contre les patrons et l'État-patron. Qu'est ce qui caractérise le Parti ? C'est qu'il recrute ses membres sur la base d'une délimitation politique, celle de son programme et pour ce qui est du parti révolutionnaire, du programme de la révolution sociale.

En ce sens, la distinction du Parti et du syndicat ne peut nullement être « abolie » et le syndicat n'est pas le Parti.

---

### La méthode indiquée par Trotsky et sa mise en œuvre

---

Mais si on en reste là, on en reste à une tautologie vide de tout contenu concret. A = A, B = B, A différent de B, B différent de A. Le Parti, c'est le Parti. Le syndicat, c'est le syndicat. Le Parti, ce n'est pas le syndicat. Le syndicat, ce n'est pas le Parti. Cela ne nous avance guère. Il faut pourtant répondre à la question : quelles relations concrètes doivent s'établir entre l'un et l'autre ?

Trotsky donne la méthode : « *La lutte du parti pour influencer les syndicats doit être menée de façon à ne pas freiner les tâches présentes de l'organisation syndicale, à ne pas la scinder, à ne pas laisser germer*

*l'idée que les communistes désorganisent le mouvement de la classe* » (L'offensive économique de la contre-révolution et les syndicats, mars 1933).

Ne pas scinder l'organisation syndicale, ne pas désorganiser le mouvement de la classe... c'est-à-dire ne pas oublier la formule du *Manifeste du Parti Communiste* : « (Les communistes) *n'ont pas d'intérêts distincts qui les séparent de l'ensemble du prolétariat. Ils n'établissent pas de principes particuliers sur lesquels ils voudraient modeler le mouvement ouvrier* ». Il ne s'agit pas de principes abstraits. En France, en 1921, un an après avoir combattu avec la dernière

énergie dans le congrès de Tours pour la scission de la SFIO et la constitution d'une section française de l'Internationale communiste, sans aucune contradiction, les dirigeants de la III<sup>e</sup> Internationale appellent à combattre jusqu'au bout contre la scission de la CGT voulue par Jouhaux et compagnie... mais aussi par la plupart des anarchistes. Car la scission de la CGT ne pouvait rien signifier d'autre qu'un affaiblissement, une désorganisation du mouvement de la classe.

En 1992, les militants révolutionnaires regroupés dans le Comité constitué autour de Stéphane Just combattent jusqu'au bout - malgré leurs forces réduites - contre la scission de la FEN voulue aussi bien par les staliniens du PCF que par les dirigeants « réformistes », parce que les militants révolutionnaires sont conscients du fait que la destruction de la FEN constituait un coup terrible contre le corps enseignant, au compte de la bourgeoisie, et ce malgré le fait qu'incontestablement la politique de la direction de la FEN était totalement collaborationniste avec le gouvernement. Qui pourrait un quart de siècle plus tard le contester ? La FEN était constituée de syndicats puissants, syndiquant une large majorité des personnels. Leur seule existence - malgré la politique de leurs directions - constituait un obstacle de première importance à toutes les contre-réformes bourgeoises, ce dont d'ailleurs les représentants de la bourgeoisie avaient une claire conscience lorsqu'ils parlaient de la FEN comme de « *la forteresse enseignante* ». La destruction de ses syndicats (celle du Syndicat national des instituteurs, par exemple) ou leur affaiblissement (celui du SNES) a ouvert un boulevard à la bourgeoisie et à ses gouvernements. C'est ce que

peuvent constater avec les enseignants tous ceux « *qui n'ont pas d'intérêts distincts qui les séparent de l'ensemble du prolétariat* ».

Mais quid de Gluckstein ?

« *Ce dernier (Gluckstein évoque ici Lambert) s'est toujours battu contre la cartellisation du syndicat en une addition de fractions politiques. Cette conception en vigueur dans l'ancienne Fédération de l'Education Nationale (FEN) impuissante grandement le syndicalisme comme instrument d'émancipation, elle fige les positions en présence et étouffe la démocratie ouvrière par lesquelles les travailleurs peuvent échanger, confronter et se rassembler.* »

« Heureusement », grâce à l'action conjointe de l'appareil dit « réformiste » et l'appareil stalinien en 1992, cette FEN si manifestement nocive a été détruite. Et dans cette affaire, Lambert et Gluckstein avaient pleinement joué leur rôle « d'avant-garde » en portant le premier coup, organisant le passage de l'importante fraction trotskyste à FO dès 1984. Depuis, vous l'avez compris, tout va mieux. Le corps enseignant enfin sorti de « l'impuissance » dans laquelle le maintenait la FEN, vole de victoire en victoire : rythmes scolaires, réforme des collèges, réforme des lycées, sélection à l'université, autant de merveilleux résultats - pour ne citer que les derniers en date - de cette « puissance » enfin retrouvée. Et en plus, dans les organisations règne la joyeuse confrontation des points de vue, le plaisir des échanges, le bonheur du rassemblement dans le cadre d'une démocratie ouvrière enfin rétablie. De qui se moque Gluckstein ?

---

#### **La question de la démocratie syndicale, le droit de tendances, Gluckstein, Lambert et la révolution portugaise**

---

Pour justifier sa thèse, Gluckstein prend quelques libertés avec l'histoire. Loin de faire feu contre l'existence de la FEN, les trotskystes ont défendu le maintien du cadre unitaire qu'elle représentait lors de sa création, le point d'appui qu'elle représentait en vue de la réunification de la CGT (la fédération de l'enseignement avait rejeté la scission CGT-FO). Au congrès du SNI de 1948, les trotskystes - dont était alors Lambert - ont soutenu la motion Bonnissel-Valière, même si nombre de ses formulations étaient discutables, parce qu'elle permettait le maintien de l'unité du syndicat en permettant la libre expression de tous les courants du mouvement ouvrier en son sein par l'existence du droit de tendances.

C'est en contradiction ouverte avec cette tradition que Lambert s'associe au bureaucrate Force ouvrière Sandri en 2008 sous le titre : « *Actualité de la Charte d'Amiens* » : « *La Charte d'Amiens reflète bien l'originalité du syndicalisme français... renforçant l'unité interne de l'organisation syndicale. Par là, elle réfute toute forme de groupements ou de tendances organisées comme tels en son sein* » (Cette dernière phrase en gras).

Roger Sandri sait ce qu'il fait : « *l'unité interne de l'organisation* », c'est la garantie que la politique de l'appareil syndical ne verra pas se dresser contre elle une opposition organisée au compte des véritables intérêts de la classe ouvrière. Quant à Lambert, en cosignant cette déclaration, il met lui-même le bâillon sur la bouche de tout militant qui voudrait combattre cette politique.

Mais la classe ouvrière ne manquera pas d'arracher tous les bâillons dès qu'elle surgira sur la scène de l'histoire comme classe révolutionnaire. Le journal que dirigeait Lambert en 1975 - *Informations Ouvrières* - en avait par avance averti le Lambert de 2008 et le Gluckstein de 2018, rendant compte du formidable bouillonnement des masses durant la révolution portugaise à travers un meeting du Parti socialiste portugais que le prolétariat tentait d'utiliser au compte de ses aspirations révolutionnaires. Prenant à partie les staliniens qui entendaient imposer une camisole de force au prolétariat portugais : « *Sont-ils révolutionnaires, ceux qui ont toujours été contre la grève ?* », l'article d'*Informations Ouvrières* du 23 juillet 1975 écrit : « *Des centaines de drapeaux rouges frappés de*

*l'emblème du PS flottent sur une foule dense qui lance les premiers mots d'ordre : Parti socialiste, parti marxiste ; l'intersyndicale est un jouet de Cunhal (ndlr : dirigeant stalinien) ; droit de tendance, oui ! Répression, non ! »*

Deux mois plus tard, le même Informations Ouvrières enfonce le clou, évoquant le mouvement à l'œuvre dans les syndicats : « *Dans de nombreux cas, les directions élues émanent des listes qui dans la discussion sur les statuts (...) avaient soutenu le droit de tendance et l'indépendance des syndicats par rapport à l'État. II*

---

### « L'indépendance réciproque des syndicats et des partis » à l'épreuve des faits : les cheminots...

---

Il ne s'agit en rien d'un débat entre historiens. Il s'agit de l'actualité la plus brûlante de la lutte des classes. Quelques événements récents d'importance ont montré ce que recouvrait la théorie de « l'indépendance réciproque des syndicats et des partis ».

Il faut d'abord et toujours revenir sur le mouvement des cheminots au printemps dernier. Comme nous l'avons établi dans le précédent CPS, les cheminots ont buté sur une politique scientifique de bousille des appareils syndicaux à travers la grève hachée (le « 2 sur 5 ») venant scander des mois de concertation non stop. Il était possible, en particulier lors des premières séquences du mouvement, de combattre sur la ligne : dirigeants, prononcez-vous pour la défense du statut ! Grève jusqu'au retrait de la contre-réforme ! Comités de grève élus ! Comité national de grève intégrant les directions syndicales sous le contrôle des grévistes ! Inévitablement, une telle orientation prenant appui sur la volonté des cheminots, impliquait l'affrontement avec les appareils syndicaux. C'est le combat qu'aurait mené notre Groupe s'il avait été présent chez les cheminots. Dans des circonstances politiques différentes, c'est le combat initié à la RATP (sans que cette corporation n'ait à ce stade engagé le mouvement), ce dont les précédents numéros de CPS ont rendu compte.

Le groupe politique de Daniel Gluckstein disposait lui de quelques militants chez les cheminots. Quel combat ont-ils mené ? Ils sont intervenus sur l'orientation qu'a dictée Gluckstein. Quelle orientation ?

Le tract du POID du 10 avril affirme : « *L'unité de l'ensemble des cheminots avec leurs organisations pour le retrait du plan Macron-Spinetta est le premier pas pour reconquérir le statut pour tous les cheminots, pour arrêter la privatisation, pour le retour à une entreprise publique unique et intégrée sous monopole d'État* ». Au moment même où se noue le drame de la trahison et de la défaite qu'elle prépare, pour le POID dont Gluckstein est le principal dirigeant, tout va très bien selon ce dernier et s'annoncent les lendemains qui chantent. Huit jours plus tard, dans un édito qui pose la bonne question dans son titre « *Qui dirige ? Qui doit diriger ?* », Gluckstein écrit : « *En finir avec Macron et sa politique : ce ne peut être imposé que par la mobilisation de la classe ouvrière sur son propre*

*s'agit d'une victoire remportée par la classe ouvrière contre les forces qui veulent l'enchaîner à la reconstruction de l'État bourgeois démantelé* ».

Comme l'a montré la révolution portugaise, inévitablement, le mouvement de la révolution donnera chair et sang au mot d'ordre de « démocratie dans les syndicats » qu'évoque Trotsky dans son dernier écrit. Elle le fera en passant par-dessus toutes les barrières que voudront dresser contre elle les appareils syndicaux et leurs affidés.

*terrain de classe. La grève des cheminots en montre le chemin (...) mais à condition de respecter la souveraineté des décisions des grévistes unis avec les organisations dans les assemblées générales (...) Pour leur part, les cheminots membres du POID respectent la souveraineté des assemblées générales unies avec les syndicats, et les décisions qu'elles prennent.* »

Petit problème : d'assemblées générales dignes de ce nom, il n'y en a pas ! Et pour cause, toutes les décisions ont été confisquées par les appareils syndicaux... et c'est bien pourquoi d'ailleurs les cheminots dans leur immense majorité, même lorsqu'ils font grève ne s'y rendent pas. C'est donc évoquer des fantômes que de parler des « assemblées générales souveraines ». Qu'est-ce qui demeure donc dépositaire de la « souveraineté » ? Les appareils syndicaux ! Et quelle souveraineté l'éditorialiste Gluckstein enjoint-il ses camarades cheminots de « respecter » ? La souveraineté des appareils syndicaux !

Mais voilà que la défaite scientifiquement préparée par l'appareil de la CGT et ses alliés se profile. Que va donc dire Gluckstein ? Il devient difficile de continuer à dire que « *la grève des cheminots montre le chemin (pour en) finir avec Macron et sa politique.* »

Reportons-nous donc au 27 juin, veille de la dernière séquence programmée par les appareils syndicaux. La TT nous le dit : « *La situation est pour le moins compliquée* ». En réalité, elle est dramatiquement simple : c'est la défaite. On fait parler les cheminots. « *Les cheminots restent opposés à la réforme* ». Ce n'est sûrement pas de cela dont on peut douter ! Un autre : « *Dans notre AG de conducteurs, nous avons pris la décision de nous organiser pour ne pas lâcher, quoiqu'il se passe après le 28, nous avons réfléchi à la constitution d'un réseau de collègues et mandaté deux collègues qui seront responsables de transmettre au réseau à quel moment se mobiliser* »... Paroles, paroles, paroles... Dire le 27 juin « *on s'organise pour ne pas lâcher* », c'est se payer de mots, se livrer à un camouflage honteux de la situation réelle. Le même mensonge continue 8 jours après : « *Rien n'est réglé* ». Pourtant dans le même temps, les bureaucrates syndicaux ont repris à un rythme accéléré la discussion sur la convention collective (qui doit se substituer au défunt statut).

Le 25 juillet, un mois plus tard, la *TT* fait à nouveau parler les cheminots. L'intérêt, c'est que cela évite au POID comme organisation de tirer le bilan, ce qui inclurait son propre bilan, à savoir la célébration pendant près de deux mois de « l'unité réalisée des cheminots et de leurs organisations ». Donc les cheminots parlent. Et certains même disent la vérité : « *Pour moi, tout a été fait pour diviser dès le départ* ». Un autre : « *On nous a envoyé au casse-pipe* ». Un troisième : « *Comparé au taux de grévistes, les AG étaient relativement faibles* ». Ce n'est pas ce que disait Gluckstein trois mois plus tôt. C'est même exactement le contraire. Un quatrième : « *Je défends l'organisation de la grève par les grévistes* ». Question : le 25 juillet ? Mais pourquoi donc l'organisation de la grève par les

grévistes n'a-t-elle pas été avancée ... au moment où cela se posait, soit trois mois plus tôt ? C'est encore se payer de mots d'évoquer « l'organisation de la grève par les grévistes » le 25 juillet, et même à ce moment-là de parler de « comité de grève », comme le fera Gluckstein, quand trois mois plus tôt on a solennellement indiqué à l'appareil qu'on ... respecterait la souveraineté... des appareils syndicaux.

Le bilan est sans appel : non seulement l'orientation de Gluckstein n'a aidé en rien les cheminots à se libérer du carcan mortel de la politique des appareils, mais encore au moment décisif, elle lui a apporté sa propre contribution : tel est le contenu concret de « l'indépendance réciproque des partis et des syndicats ».

### ... le congrès Force ouvrière

Le compte-rendu fait par la *TT* n'est pas moins révélateur. Le congrès de FO se tient dans des circonstances politiques précises, quelques mois après que la direction de FO s'est illustrée non seulement par sa participation pendant six mois à la concertation sur les ordonnances Macron de destruction du code du travail, mais encore par l'affichage du soutien à Macron par le secrétaire général sortant, Mailly. Dans ces conditions, la révolte gronde dans les syndicats contre l'appareil de Mailly. A tel point que pour assurer la continuité de l'appareil, une partie de celui-ci doit prendre ses distances avec Mailly et envisager une solution de rechange : ce sera Pavageau.

Mais au départ, il y a une saine révolte de militants qui expriment un mouvement dans la classe ouvrière contre la collusion grossière entre Mailly et le gouvernement. Ce mouvement de révolte ne pouvait pas ne pas s'exprimer dans le congrès confédéral. Une de ses expressions la plus nette, parmi beaucoup d'autres, sera sans doute l'intervention de la déléguée de Doux : « *Mailly a vendu la classe ouvrière à Macron* ». Ces interventions sont importantes. La contradiction entre l'intervention de ces délégués et la politique de Mailly n'est rien d'autre que la contradiction entre la nature qui reste ouvrière du syndicat et la nature 100% bourgeoise de l'appareil syndical.

Est-il utile de le dire ? Sans illusion sur ce que deviennent les militants qui portent cette révolte - il est à peu près fatal à cette étape qu'ils soient « récupérés » par une frange de l'appareil - des révolutionnaires dignes de ce nom ne peuvent que se situer à leurs côtés dans leurs prises de position.

Mais qu'en disent les amis de Daniel Gluckstein ? « *Lors de cette première journée de débat, plusieurs discours se chevauchent. D'un côté nombre de délégués se font l'écho des conditions de vie des salariés, résumant avec colère et angoisse les attaques passées et à venir, font état des luttes menées. De l'autre une série de délégués interviennent pour dire qu'ils votent pour,*

*contre ou s'abstiennent sur le rapport d'activité (...)* L'argumentation est (...) répétitive (...) les effets de tribune assez convenus ».

Pour la politique de soutien à Macron ou contre ? Le « journaliste » de la *TT* met les deux camps sur le même plan se situant doctement au-dessus de la mêlée. Il cite favorablement le bureaucrate qui pour couvrir la trahison de Mailly indique : « *Nos querelles, nous devons les laisser derrière nous.* »

Il y en a toujours un pour couvrir la trahison du manteau de « l'unité » de l'organisation.

Et la *TT* de se féliciter finalement des résolutions adoptées - en réalité dans le plus pur style FO, celui des grandes déclarations creuses « de principe » qui ne contrarient en rien la continuation de la politique de dialogue social : « *Sur cette base, ces résolutions ouvrent une perspective de mobilisation interprofessionnelle* », écrit la *TT* du 2 mai. En réalité, les résolutions quasi-unanimes expriment le fait qu'une fois de plus l'appareil a réussi à colmater tant bien que mal les brèches. Le départ sans gloire de Mailly, l'élection de Pavageau, sont l'illustration de la célèbre formule du roman de Lampedusa (*Le Guépard*) : « *Il est nécessaire que tout change pour que rien ne change* ».

La suite montrera pourtant que FO n'en a pas fini avec les soubresauts d'appareil. Pavageau vient d'être débarqué à la suite d'une obscure histoire de fichiers. Derrière cette histoire, sans aucun doute, la volonté de la bourgeoisie de mettre aux commandes une direction syndicale encore plus soumise à ses exigences, et aussi de donner un coup de main aux organisations « syndicales » bourgeoises (CFDT, UNSA) à la veille des élections professionnelles dans la Fonction publique. L'occasion pour Gluckstein de reprendre la plume confondant délibérément la défense de l'organisation - parfaitement légitime - et la défense d'une partie de l'appareil, celle qui est restée fidèle à Pavageau <sup>(2)</sup>.

---

### Pour conclure

---

Les résolutions de la III<sup>e</sup> Internationale n'ont pas pris une ride, pas plus que les nombreux textes de Trotsky - et particulièrement le dernier d'entre eux : *Les syndicats à l'époque de la décadence de l'impérialisme*. Plus que jamais, la thèse de la neutralité des syndicats, de « l'indépendance réciproque des syndicats et des partis » a la même fonction réactionnaire. La muraille de Chine qu'elle établit entre lutte syndicale et lutte politique est d'abord un mur qui protège les appareils de tout combat organisé au sein des syndicats pour une véritable indépendance des syndicats, c'est-à-dire l'indépendance par rapport à l'État et la bourgeoisie. Car ce combat organisé n'est possible que s'il est mené par une fraction politique révolutionnaire dans les syndicats, sans l'existence de laquelle le rejet des travailleurs et des syndiqués de la politique de l'appareil est condamné - face à la fraction très organisée de l'appareil lui-même - à demeurer sans issue.

Gluckstein écrit dans son dernier article : « *Les organisations ouvrières appartiennent aux travailleurs.*

*Elles s'organisent et s'administrent comme elles le décident* ». S'agissant de la situation actuelle, c'est on ne peut plus faux. Actuellement les organisations appartiennent aux appareils bourgeois. Qu'elles appartiennent réellement aux travailleurs, tel est le but que doivent poursuivre les militants révolutionnaires, car les syndicats constituent un enjeu de première importance de la lutte des classes. L'activité organisée, fractionnelle des révolutionnaires vise un tel but, qui ne pourra toutefois être atteint qu'à travers de gigantesques bouleversements dans la lutte des classes, au cours même des crises révolutionnaires, sans qu'il soit possible de dire aujourd'hui dans quelle combinaison précise des événements cela se produira.

S'agissant de la politique des trotskystes dans les syndicats, voilà, pour citer le titre de la dernière parution de Gluckstein, « *ce que sont les trotskystes et ce qu'ils ne sont pas* ». Ce que sont les trotskystes est aux antipodes de ce qu'en dit Gluckstein.



---

### Notes :

- (1) Lambert a été dirigeant trotskyste, du "groupe Lambert" puis de l'OCI (Organisation communiste internationaliste) pendant plusieurs décennies. Cette dernière organisation menait très ouvertement campagne dans les organisations syndicales pour que celles-ci reprennent à leur compte les objectifs que l'OCI jugeait conformes aux intérêts ouvriers : pour le "tous ensemble" contre la tactique des journées d'action, pour le Comité central de Grève en Mai-Juin 1968, etc. La "découverte" de Lambert selon laquelle l'intervention des trotskystes comme trotskystes dans les syndicats était attentatoire à leur indépendance est donc tardive ! En réalité, cette "découverte" ne procède nullement de "l'expérience pratique" faite par Lambert dans la construction des syndicats "au début des années 40". Elle procède de l'orientation impulsée par Lambert (et Gluckstein) 40 ans plus tard lorsqu'ils ont décidé de liquider l'organisation trotskyste au profit d'un regroupement prétendument plus large : le Mouvement pour un Parti des travailleurs (MPPT). C'est alors qu'est apparu le mot d'ordre "d'indépendance réciproque des syndicats et des partis" conformément aux injonctions de l'appareil de Force ouvrière. Quelques années plus tard, le MPPT se transformait en PT (Parti des travailleurs), et l'organisation trotskiste (PCI) était officiellement dissoute, transformée en "courant" du PT. Lambert pouvait alors "proclamer" la IV<sup>e</sup> Internationale, "proclamation" qui avait pour signification réelle la répudiation définitive de son programme.
- (2) Dans cet article, Gluckstein prend virulemment la défense de Pavageau contre la position adoptée par le POI et son dirigeant Hébert. Il est utile pour nos lecteurs de savoir compte voir qu'en 2015, le POI a subi une scission entre ce qui a continué à s'appeler le POI et le POID que dirige Gluckstein. Le POI se caractérise par le soutien constant à l'appareil FO. Dans la dernière période, sa politique a été dictée par un impératif constant : assurer la continuité de cet appareil. Au congrès du printemps dernier, le POI a lâché Mailly - avec le moins de fracas possible, Hébert continuant à assurer Mailly de « son amitié », et adoubé Pavageau. Mais lorsqu'une violente campagne a été développée contre Pavageau suite à l'« affaire du fichier » - campagne soutenue par la bourgeoisie, le gouvernement et relayée à l'intérieur de FO par les suppôts ouverts du gouvernement et du patronat, notamment les dirigeants FO Métaux -, Hébert et ses amis ont jugé que la continuité de l'appareil exigeait de lâcher Pavageau et de chercher une solution de rechange. C'est la politique honteuse d'Hébert et ses amis que la presse bourgeoise présente comme « trotskyste ». Ce qui présente aussi l'avantage de tenter de discréditer le trotskysme auprès de l'opinion ouvrière. Mais la réalité est que, par-delà le fait que les uns et les autres soutiennent des fractions différentes de l'appareil syndical, les amis d'Hébert et de Gluckstein ont en commun le même soutien à l'appareil.

**Supplément Finances à CPS n°70 (8 octobre 2018)**

**COMBATTRE POUR LE SOCIALISME**  
 « On ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme » (Lénine)

GROUPE pour la construction du Parti ouvrier  
 révolutionnaire, la construction  
 de l'Internationale ouvrière révolutionnaire  
 Supplément FINANCES à CPS n°70 –  
 8 octobre 2018

**Dirigeants des syndicats nationaux de la DGFIP,  
 votre responsabilité est directement engagée :**  
**Exigez le retrait du plan social programmé à la DGFIP !**  
**Aucun dialogue social dans ce cadre !**  
**Formez un front commun pour en obtenir le retrait !**

Car un fait domine toute la situation à la DGFIP : le plan de restructurations massives, dans un premier temps à l'échelle de sept départements, plan qui a été révélé par la CGT dans son tract le 10 août, n'est rien d'autre que l'application de CAP 2022 à la DGFIP.

Il n'est qu'à voir la coïncidence des calendriers : les préfets de régions doivent maintenant faire remonter leurs propositions de restructurations concernant les administrations sur lesquelles ils exercent une autorité directe. Il en est de même pour les propositions que doivent faire les ministres pour les administrations centrales qu'ils ont sous leur coupe. Et c'est également maintenant que la DGFIP doit faire remonter au ministre ses propositions concernant les départements de préfiguration.

Le gouvernement s'appuie sur les défaites infligées aux cheminots et à la jeunesse ce printemps pour passer à la suite de programme de liquidation de tous les acquis arrachés par la classe ouvrière après la deuxième guerre mondiale

l'application de CAP 2022 en liaison avec le Budget 2019 et ses suppressions massives d'emplois (encore 2130 à la DGFIP), la préparation d'un projet de loi Fonction publique pour laminer les garanties statutaires au cours du premier semestre 2019, la concertation pour faire passer le régime de retraites par points en lieu et place des droits à retraite, l'organisation d'une négociation encadrée par le gouvernement pour remettre en cause les maigres droits des chômeurs, l'adoption d'un plan de restructuration massif contre l'hôpital public intitulé faussement « plan santé » et l'offensive du gouvernement pour détruire la Sécurité sociale de 1945 et mettre la main sur son budget.

Ces défaites, à commencer par celle des cheminots, corporation qui constituait le fer de lance des travailleurs en France, sont le produit de la trahison des dirigeants syndicaux qui de bout en bout ont accompagné le passage du plan du gouvernement « *pour un nouveau pacte ferroviaire* », d'abord en refusant dans leur plateforme unitaire de mettre en avant la revendication de défense du statut qui était la première revendication des cheminots, puis en présentant comme une victoire l'ouverture, à la demande du gouvernement, de la négociation sur la convention collective et l'accord d'entreprise alors qu'elle signifie la fin du statut.

---

**Il ne faudrait pas qu'à la DGFIP aussi les directions syndicales accompagnent le plan du gouvernement !**

---

Le fait que seulement 7 départements soient concernés dans un premier temps ne peut tromper aucun agent de la DGFIP : il y a bien longtemps que tous ont fait l'expérience de cette méthode consistant à procéder par étape pour empêcher une réaction de l'ensemble des départements. De plus, la façon dont cela se passe pour la préfiguration de la remise en cause des garanties d'affectation nationale à la DGFIP est éclairante : on « préfigure » dans une dizaine de départements en 2019, et dès 2020 on généralise.

En réalité, ce sont bien tous les départements et tous les agents de la DGFIP qui sont concernés par le plan explosif révélé par la CGT qui prévoit :

- la suppression de la moitié des communes d'implantation,
- la suppression de l'ordre des 3/4 de tous les services de base, y compris les PCRPs mis en place il y a quelques années !
- la suppression des deux tiers des trésoreries.

**Même les agents des métropoles sont impactés par des délocalisations massives, du fait de la volonté de vendre un maximum d'immeubles urbains et d'opérer des redéploiements vers les « maisons de service au public ».**

À l'évidence, la mise en œuvre d'un tel plan de dévastation nécessite de passer au stade supérieur en ce qui concerne la mobilité forcée.

C'est précisément pourquoi le gouvernement soumet aujourd'hui aux groupes de travail Fonction publique, dans lesquels les dirigeants syndicaux s'obstinent à siéger bien qu'ils ne cessent de dire que tout est décidé d'avance, son projet de mobilité forcée organisée au niveau des « bassins d'emplois » dans des bourses de l'emploi en dehors de tout cadre statutaire (les CAP se voyant retirer toute compétence en matière de contrôle des mouvements).

Le fait que la Direction générale n'ait pas apporté de démenti aux révélations de la CGT vaut confirmation. Ce qui attend les agents de la DGFIP est donc parfaitement clair.

---

**Cela soulève la responsabilité totale et immédiate des directions des syndicats nationaux**

---

Car personne ne l'ignore, une fois la préfiguration lancée dans les 7 départements choisis, il sera beaucoup plus difficile de faire faire machine arrière. À l'évidence, les mois qui viennent sont déterminants.

Or une réunion inter syndicale nationale s'est tenue le 24 septembre entre les principaux syndicats nationaux, ceux qui comptent.

Elle a traité de différents sujets. Mais pas un mot dans les compte-rendus qui en ont été faits sur la préfiguration de CAP 2022 à la DGFIP. Pas un mot ! La direction de la CGT a même réussi l'exploit de faire le black-out sur ce qu'elle a elle-même révélé.

Dans ses tracts, la direction de la CGT « exige la transparence sur tous les chantiers ». Mais, les révélations faites par la CGT ne montrent-elles pas que c'est à l'application du plan de dévastation prévu par CAP 2022 pour la DGFIP que les agents sont confrontés? Le fait que la DG n'ait pas démenti n'est-il pas tout aussi clair ? Et puis, exiger la transparence n'est-ce pas se positionner en demandeur de l'ouverture d'une concertation dans le cadre de la mise en œuvre de ce plan ?

Quant aux autres directions nationales, Solidaires et FO, elles font comme si elles n'avaient rien entendu et rien vu. Encore une fois, pas un mot sur leurs sites Internet !

Cela est inadmissible et insupportable. Il est insupportable de laisser la DG et le ministère avancer dans la préparation de leur plan de destruction. Le temps joue contre les agents de la DGFIP. C'est maintenant et tout de suite qu'il faut agir !

---

**Il faut que les directions nationales des syndicats se rencontrent dans les délais les plus rapides parce qu'il y va de l'intérêt vital de tous les agents de la DGFIP. C'est leur devoir !**

---

C'est leur devoir de s'adresser ensemble à la DGFIP et au Ministre pour exiger non pas la transparence, parce que sur l'essentiel c'est parfaitement clair, mais le retrait immédiat du projet de préfiguration.

C'est leur devoir de proclamer qu'elles refusent toute concertation dans ce cadre et à ce propos, car leur rôle n'est pas de prendre en charge la mise en œuvre du plan de sabotage des intérêts des agents.

C'est leur devoir de ne pas en rester là et de réunir dans toute la France les agents en assemblées générales pour porter à leur connaissance les faits et organiser la mobilisation nationale indispensable pour faire reculer Darmanin et le gouvernement, pour leur infliger une défaite.

---

**Voilà ce que toute la situation commande de faire aux dirigeants de Solidaires, de la CGT et de FO.**

---

Mais ils ne le font pas. C'est pourquoi il faut les interpeller, il faut que les agents fassent pression pour les contraindre à le faire. Multipliez les interpellations ! Multipliez les adresses aux directions nationales des syndicats ! Les syndicats nationaux de la DGFIP ont été construits pour défendre les intérêts des agents de la DGFIP : il faut qu'en ce moment décisif ils remplissent le rôle pour lequel ils ont été construits.

**C'est maintenant que cela se joue !**

*La guerre que mène le gouvernement Macron-Philippe contre les travailleurs et la jeunesse, il la mène au nom d'un régime en crise profonde, le capitalisme, qui exige aujourd'hui la remise en cause des conquêtes ouvrières arrachées par des décennies de combat du prolétariat, qui entraîne des dégâts toujours plus grands infligés à notre planète, qui provoque les guerres impérialistes, un sort abject réservé aux migrants, une barbarie grandissante...*

*C'est pourquoi aujourd'hui il n'y a pas tâche plus importante que de combattre pour faire barrage à cette déferlante réactionnaire, pour défaire Macron et son gouvernement, et jeter les bases d'un gouvernement ouvrier, d'une autre société : le socialisme, où les moyens de production seront socialisés et où les richesses produites par l'humanité seront destinées à la satisfaction des besoins sociaux, où la destruction de la planète sera stoppée.*

*Les vieux partis issus du mouvement ouvrier PS et PC, partis qui portent la lourde responsabilité d'avoir ouvert la voie à un Macron par leur politique de soumission aux intérêts capitalistes, de même que les dirigeants syndicaux qui refusent pour les mêmes raisons toute perspective d'affrontement avec le gouvernement, font obstacle à l'organisation de ce combat.*

*Pour balayer ces obstacles, imposer la rupture de la collaboration avec ce gouvernement, l'organisation de l'affrontement, et mener le combat pour ouvrir la perspective d'un gouvernement ouvrier, vers le socialisme, il faut construire un parti ouvrier révolutionnaire, une internationale ouvrière révolutionnaire. C'est ce pour quoi militent les militants du groupe pour la construction du parti ouvrier révolutionnaire, pour la construction de l'internationale ouvrière révolutionnaire. Prenez contact ! Rejoignez-nous !*

## **Les militants interviennent et informent CPS**

### ***Intervention du représentant du courant Front unique dans le débat général du Conseil national de la FSU (CDFN) du 13 novembre 2018 :***

Est-ce que le gouvernement Macron-Philippe, gouvernement de guerre contre les fonctionnaires, va obtenir la signature de la direction de la FSU sur un accord concernant la fonction publique ?

La réponse à cette question est pour nous l'enjeu essentiel de ce CDFN.

Le projet de protocole dit « sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la Fonction publique » commence par un préambule dans lequel on trouve cette phrase édifiante :

« La situation respective des femmes et des hommes fera ainsi l'objet d'un examen attentif visant à assurer l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes dans le cadre des quatre chantiers engagés par le Gouvernement au titre de la refondation du contrat social avec les agents publics, et plus largement dans le cadre des futures réformes ayant un impact sur les conditions d'emploi des agents publics, notamment dans celle relative aux retraites. »

Bref l'objet de cet accord est de s'assurer que femmes et hommes soient maltraités de la même manière dans le cadre des quatre chantiers de démolition de la Fonction publique et dans le cadre de toutes les autres contre-réformes à venir et en particulier celle des retraites.

Comme l'ensemble de nos collègues, la direction de notre fédération constate jour après jour l'hostilité du gouvernement contre les fonctionnaires. Aussi par 3 fois l'année dernière, elle les a appelés à la grève.

Elle sait qu'après le blocage du point d'indice et l'instauration de la journée de carence, le gouvernement veut faire aboutir une attaque sans précédent contre les fonctionnaires et leur statut. Le tract de notre fédération destiné aux élections professionnelles ne titre-t-il pas clairement : « Fonction publique, le plan de démolition du gouvernement ».

Et pourtant, jusqu'à présent, tous les responsables syndicaux ont maintenu les concertations avec le gouvernement sur son plan de démolition.

Mais maintenant le gouvernement veut que les représentants syndicaux aillent beaucoup plus loin. Il leur demande un soutien public avec la signature d'un accord dans la fonction publique. Il a même fixé au 26 novembre, 3 jours avant le début de la période de vote électronique, la date de remise des signatures.

Qui peut douter de l'usage qu'il ferait de ces signatures éventuelles ? Si la direction de notre fédération signait, quelle conclusion tireraient les fonctionnaires, nos électeurs, nos syndiqués. Quel crédit pourraient-ils donner à nos écrits si ceux-ci étaient démentis par nos actes.

FO apparemment ne signera pas, la CGT remet à après les élections professionnelles sa réponse. Une signature de la FSU accompagnerait donc celle de l'UNSA et de la CFDT. Ces 2 organisations ne seraient sans doute pas affectées dans leurs résultats par un nouveau soutien apporté au gouvernement. Qu'en serait-il pour notre fédération ? Souvenons-nous, il y a 4 ans de l'effet des rythmes scolaires dans le 1er degré et de la liquidation des décrets de 1950 dans le 2nd degré.

Et alors que personnels des écoles, des collèges, des lycées se sont mobilisés hier dans les rues contre le gouvernement et sa politique quel message leur apporterait-on si la direction de notre fédération approuvait un projet gouvernemental concernant la Fonction publique.

Aujourd'hui, avec un cynisme à toute épreuve, le gouvernement prétend vouloir du bien aux femmes travaillant dans la fonction publique. Pourtant chacun sait que toutes les mesures qui sont prises contre l'ensemble des travailleurs affectent en priorité les plus mal lotis parmi lesquels les femmes sont surreprésentées. Cela a été particulièrement le cas avec toutes les contre-réformes des retraites.

Qui peut croire qu'en supprimant les statuts, en généralisant la précarité pour tous, en renforçant le pouvoir des petits chefs quant aux nominations et aux rémunérations, en supprimant le pouvoir de contrôle des représentants des personnels, la situation des femmes dans la Fonction publique serait améliorée ?

Quand le gouvernement évoque l'égalité, on sait ce qu'il en est : c'est toujours l'alignement par le bas. Et si l'égalité existe, il lui faut la briser pour pouvoir ensuite à nouveau abaisser la situation de ceux présentés comme privilégiés.

Pour conclure :

Dans un courrier aux organisations syndicales, Darmanin et Dussopt indiquent : « Sous réserve de la conclusion d'un accord majoritaire, le Gouvernement s'engage à la pleine mise en œuvre de ces mesures dans le cadre du futur projet de loi relatif à la Fonction publique (...) ».

Signer ce protocole signifierait donc accepter de s'inscrire dans le projet de loi que l'on caractérise à juste titre comme un plan de démolition de la Fonction publique.

Alors, pour défendre la Fonction publique des assauts du gouvernement, notre fédération – la FSU – doit refuser d'apporter son soutien au gouvernement et donc de signer son protocole.

## **Motions Front unique – CDFN de la FSU (13 et 14 novembre 2018) :**

---

### **Pour la défense des libertés démocratiques au Brésil, Pour la défense de l'enseignement, des enseignants et des étudiants**

Au cours de la campagne électorale au Brésil, et depuis l'élection de Bolsonaro, des violences ont été commises par ses partisans et les libertés démocratiques ont été massivement attaquées. C'est particulièrement le cas dans l'enseignement où des perquisitions ont eu lieu dans les universités et les locaux syndicaux de la CNTE (confédération de l'enseignement de la CUT) pour rassembler des preuves de « propagande illégale » contre Bolsonaro. De même le projet de loi « Escola Sem Partido », à l'étude devant les instances législatives, cherche à faire taire toute opposition et toute résistance à la politique de Bolsonaro dans l'enseignement. Les appels de Bolsonaro lui-même à la délation des enseignants font craindre une véritable « chasse aux sorcières ».

Le CDFN de la FSU réuni le 14 novembre 2018 dénonce et condamne ces attaques contre les libertés fondamentales, particulièrement dans l'enseignement.

Le CDFN demande à la direction fédérale de la FSU :

- d'engager une campagne publique dénonçant ces faits
- d'organiser dans l'unité un rassemblement devant l'ambassade du Brésil pour y porter cette dénonciation
- d'apporter son soutien aux enseignants brésiliens et à leurs syndicats

*17 pour ; 65 contre ; 0 abstention ; 33 refus de vote*

---

### **Pour le retrait du projet de loi Blanquer**

Aucune concertation sur les projets de décrets et d'arrêtés qui le complètent

Le projet de loi présenté par Blanquer poursuit et amplifie l'offensive contre les statuts des personnels. Il prépare la liquidation du caractère national l'enseignement public :

- sous couvert d'expérimentation, la voie serait ouverte à la généralisation de l'annualisation du temps de travail dans le cadre d'une autonomie accrue des établissements
- les nominations dépendraient de la hiérarchie
- le salaire au mérite sur la base de l'évaluation des établissements serait instauré
- l'abaissement de la scolarité obligatoire à 3 ans imposerait aux communes de financer les écoles maternelles privées
- avec la transformation des ESPE en INSP, ce serait la mise au pas des formateurs et de leurs élèves
- un projet d'arrêté complémentaire prévoit que des AED dès la L2 pourraient remplacer les profs
- d'autres textes sont en préparation...

Le CDFN de la FSU se prononce :

- pour le retrait du projet de loi Blanquer dit « pour une école de la confiance » ainsi que des projets de réforme de la formation des maîtres
- pour le refus de toute concertation sur les projets d'arrêté réformant la formation des maîtres

*12 pour ; 67 contre ; 0 abstention ; 36 refus de vote*

---

### **Pour la défense des retraites, des régimes spéciaux et du code des pensions**

Aucune concertation sur le projet de loi « retraites » ! Retrait pur et simple !

Attendu que les organisations syndicales connaissent à présent l'essentiel de la contre-réforme des retraites ;

Attendu que la mise en œuvre de ce projet ferait disparaître le régime général, les régimes spéciaux et le code des pensions de la Fonction publique ;

Attendu que poursuivre les discussions permettrait au gouvernement d'avancer dans son projet ;

Le CDFN de la FSU se prononce :

- pour le retrait pur et simple du projet de contre-réforme des retraites
- pour la rupture de toutes les discussions et concertations avec le gouvernement sur son projet, condition indispensable pour mobiliser et en obtenir le retrait.

Le CDFN de la FSU s'adresse aux autres organisations syndicales pour qu'elles reprennent à leur compte ces positions.

*12 pour ; 70 contre ; 0 abstention ; 33 refus de vote*

---

**Motions Front unique à la CA du SNCS-FSU (Syndicat de la recherche scientifique),  
30 novembre 2018 :**

---

**Non à la hausse des frais d'inscription pour les étudiants étrangers !**

Le gouvernement Macron-Philippe a annoncé l'augmentation des frais d'inscription pour les étudiants hors Union européenne qui passeraient de 170 à 2 800 € en licence et de 243 à 3 800 € en master et doctorat. Les doctorants sont particulièrement concernés, 40% d'entre eux viennent de l'étranger et parmi eux, plus de 75% ne sont pas Européens. Une thèse c'est au minimum 3 années, ce qui leur coûterait au moins 11 400 € alors qu'ils travaillent dans nos laboratoires pour un salaire de référence de 1 437 € net/mois... quand ils ont un financement public : ANR, MESR...

De plus, si ce projet ne concerne à cette étape que les étudiants étrangers, tous les étudiants sont dans la ligne de mire du gouvernement comme le recommande la Cour des comptes dans un rapport émis à sa demande, ou comme le montre l'expérimentation des diplômes d'établissement « master » payants à Nice.

La CA du SNCS exige :

- L'abandon de toute discrimination contre les étudiants étrangers !
- Le retrait du plan du gouvernement qui veut instaurer des études payantes pour les étudiants étrangers aujourd'hui et demain pour tous les étudiants !

Elle mandate le BN du SNCS pour organiser ce combat dans l'unité avec toutes organisations syndicales de l'ESR pour obtenir satisfaction et préparer une :

Manifestation centrale nationale là où se décident ces plans : au ministère de l'enseignement supérieur de la recherche !

Pour : 5, Contre : 2, Abs : 7

---

**Non à la signature du protocole dit « Pour l'égalité professionnelle pour les femmes et les hommes » !**

Dès le départ, ce protocole se situe dans le cadre de la politique de Macron qui aurait « érigé en grande cause » de son quinquennat l'égalité entre les hommes et les femmes, alors même que celles-ci, souvent réduites aux temps partiels imposés et à la précarité, paient le prix fort ses attaques tous azimuts contre les conquêtes ouvrières (l'inversion des normes dans le code du travail, sélection à l'entrée de l'université, contre les retraites, les aides sociales, l'assurance chômage, etc.).

Le préambule donne le cadre de cet accord : « *La situation respective des femmes et des hommes fera ainsi l'objet d'un examen attentif visant à assurer l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes dans le cadre des quatre chantiers engagés par le Gouvernement au titre de la refondation du contrat social avec les agents publics, et plus largement dans le cadre des futures réformes ayant un impact sur les conditions d'emploi des agents publics notamment dans celle relative aux retraites.* »

Or la FSU qualifie, à juste titre, cette réforme de la Fonction publique comme un « plan de démolition de la Fonction publique ».

Comment peut-elle signer un accord qui se place ouvertement dans ce cadre ?

C'est pourquoi la CA du SNCS-FSU demande à la FSU de retirer sa signature du protocole dit « pour l'égalité professionnelle pour les femmes et les hommes ».

Pour : 4, Contre : 8, Abs : 3



## On nous communique

Texte diffusé par des travailleurs de la Ratp :

### À l'ordre du jour du gouvernement, liquidation du régime des retraites et liquidation programmée du statut du personnel. Comment faire front ?

520 travailleurs de la Ratp ont interpellé les dirigeants syndicaux. Nous qui avons été à l'initiative de l'adresse aux dirigeants syndicaux, de la délégation et du compte-rendu, nous sonnons l'alarme : les acquis fondamentaux des personnels de la Régie sont menacés dans leur existence, notre statut avec la loi d'orientation sur les mobilités (LOM) et notre régime de retraites dans le cadre de la contreréforme des régimes de retraites engagée par le gouvernement sous la houlette de J. P. Delevoye. L'une et l'autre doivent aboutir en 2019.

Un article des *Echos* du 06/09/2018 informe : « Après la SNCF, la RATP pourrait elle aussi connaître un climat social agité dans les mois à venir. Comme l'entreprise ferroviaire, l'opérateur des transports publics franciliens doit peu à peu faire le deuil de son monopole. Il est mis en concurrence pour l'exploitation de toute nouvelle ligne (métro, tramway ou bus), et surtout, le sera dans les années à venir sur les réseaux existants (...) une note de présentation du ministère des Transports précise que le texte [de la future loi d'orientation sur les mobilités] a vocation à être enrichi en septembre ou lors du débat législatif, et mentionne dans la liste des mesures à venir : « Détermination des conditions d'ouverture à la concurrence des bus en Ile-de-France, avec notamment la mise en place d'un cadre social adapté.

Catherine Guillouard, la patronne de la RATP, a indiqué depuis plusieurs mois que l'échéance de 2025 doit être « préparée le plus tôt possible », l'élaboration d'un cadre social harmonisé devant « éviter tout dumping social ». Nommée à l'été 2017, elle a fait de la préparation de l'ouverture à la concurrence l'une de ses priorités, avec des discussions régulières avec les syndicats sur ce sujet. Elle a déjà commencé à déminer le terrain, en affirmant à plusieurs reprises que la situation de la RATP était différente de celle de la SNCF, et qu'un changement de statut (pour l'entreprise comme pour ses salariés) n'était ni nécessaire, ni demandé par les pouvoirs publics » .

Catherine Guillouard, Pdg de la Ratp, indique en effet, dans l'édito du magazine interne *Urban Mag* de septembre 2018, sous le titre "Parlons transformation" : « Notre Groupe évolue dans un environnement qui change et nous oblige à nous transformer pour être plus compétitif (...) Depuis quelques mois déjà, nous avons mis en place des échanges réguliers à ce sujet avec l'encadrement et les organisations syndicales de l'entreprise » .

Le contenu de cette "transformation" c'est : « Faire de la Ratp une entreprise comme les autres ! », soit via l'ouverture à la concurrence la "privatisation" de la Ratp.

Il y a péril en la demeure, le département Bus de la Ratp est le 1er étage qui doit tomber. Les étages supérieurs seront alors condamnés à s'effondrer à leur tour si rien n'est entrepris pour stopper dès maintenant la démolition. Il est temps de sonner l'alarme et d'engager la mobilisation de tous les personnels de la Régie pour faire reculer la Direction et le gouvernement !

Les dirigeants syndicaux répondent aux attentes de la Direction, comme en témoigne un tract de la Cgt-Ratp du 04/06/2018, titré : « La libéralisation-privatisation des transports franciliens n'est pas inéluctable. Il faut des mesures contre le dumping social ! ». Le tract va plus loin : « elle revendique [la Cgt] des mesures pour viser une harmonisation par le haut des conditions d'emploi des salariés des transports publics franciliens, à l'inverse du dumping social à l'œuvre aujourd'hui : La création d'un statut unifié pour ces salariés, construit à partir de l'actuel statut des agents de la Ratp, tout en l'enrichissant de nouveaux droits ». On jurerait que c'est Guillouard qui tient la plume... Et d'asséner : « ... Appels d'offre perdus (...) les agents de l'Epic transférés perdraient leur statut (...) Appels d'offres gagnés. C'est une filiale qui exploitera la ou les lignes concernées (...) Ils perdront donc aussi leur statut... » .

La méthode de la Direction pour parvenir à ses fins est le "dialogue social" avec les dirigeants syndicaux, qui en s'y prêtant renoncent de fait à organiser le combat contre les projets désastreux de la Direction et du gouvernement, ce qui annonce une défaite inéluctable si les travailleurs n'arrivent pas à leur imposer de rompre tout "dialogue".

C'est ce qui a valu une défaite catastrophique à nos camarades de la SnCF, la fédération Cgt-cheminots avouant son crime dans sa publication *Info Luttés* du 24/07/2018 : « la Cgt va continuer à s'investir dans la construction d'une Ccn [Convention collective nationale] de haut niveau, comme elle l'a fait depuis le début des négociations en 2014 ». Dès 2014 et jusqu'au bout de la trahison en 2018, la revendication d'une Ccn, dans le cadre de la concertation, s'opposait à la volonté des cheminots de défendre leur statut. "Ccn de haut niveau" contre statut des cheminots, "harmonisation par le haut" contre statut du personnel de la Ratp, autant de propositions qui préparent la défaite.

Les trahisons de 2014, 2016, jusqu'à celle de 2018 qui parachève la liquidation du statut des cheminots et de la SnCF, ont offert une victoire au gouvernement et ouvrent la voie à une offensive plus large contre le prolétariat.

Selon le journal *Le Monde* daté du 12/10 : « ...un aperçu saisissant des bouleversements à venir. Mercredi 10 octobre, les premiers arbitrages sur la réforme des retraites ont été présentés aux partenaires sociaux. Jean-Paul Delevoye, le haut-commissaire en charge de ce dossier explosif, a reçu les organisations d'employeurs et de salariés (...) Les annonces de mercredi [10 octobre] étaient, pour la plupart, attendues car elles confirment le programme de campagne de M. Macron ou des options étudiées pendant la concertation [en tout, une soixantaine de réunions de concertation depuis décembre 2017]. Le futur système devant être universel, il remplacera la quarantaine de régimes existants (de bases et complémentaires) ».

La confédération Cgt avait proposé dans le cadre de la concertation la création d'une "maison commune des régimes de retraites", ce qui revient à adhérer à l'objectif du gouvernement de liquider les régimes spéciaux Ratp et Sncf, le code des pensions de la fonction publique etc. Cela vaut pour toutes les confédérations syndicales dont aucune n'a décliné l'invitation du "Haut commissaire à la réforme des retraites" et qui ont toutes, à l'occasion de la réunion du 10 octobre, donné leur accord et proposé leur contribution à la mise en œuvre de la contre-réforme de destruction des régimes de retraites prônée par le gouvernement.

Dés janvier 2018 nous alertions nos collègues :

---

« Début décembre 2017, toutes les organisations syndicales de la Ratp ont reçu de la Direction un "Projet de modification du statut du personnel". Dans ce projet soumis aux organisations syndicales, la Direction a purement et simplement rayé "le règlement des retraites", pour le remplacer par "les dispositions en vigueur" (...) La liquidation de tous les régimes spéciaux est considérée comme l'étape capitale dans "la mère de toutes les batailles", comme les capitalistes appellent cette casse de tous les régimes de retraite ».

---

520 agents de la Ratp, conducteurs de métro (ligne 2 et 7) et Rer B, agents des gares Rer B, machinistes du dépôt de Vitry, syndiqués et non-syndiqués (qui exprimaient la volonté majoritaire des travailleurs de la Ratp), se sont alors adressés aux dirigeants syndicaux de la Ratp pour exiger, entre autre :

- 
- qu'ils rompent toute forme de participation à des concertations, négociations etc. avec la Direction,
  - qu'ils convoquent dans l'unité une assemblée générale du personnel de la Ratp qui décidera de prendre toute initiative nécessaire pour obtenir le retrait du "projet de modification du statut du personnel" incluant la liquidation du règlement des retraites,
  - qu'ils s'adressent à leur tour aux confédérations et fédérations syndicales pour qu'elles prennent position contre le projet du gouvernement Macron-Philippe de liquidation des régimes de retraites, pour son abandon, qu'ils rompent avec ce gouvernement anti-ouvrier.
- 

Dans le compte-rendu de la délégation qui est allée porter l'exigence des travailleurs aux bureaux syndicaux, le 26/03/2018, nous avons conclu :

---

La première chose que les dirigeants syndicaux répondent c'est qu'ils s'accrocheront coûte que coûte à la table de négociation ou de concertation. Ce qu'il en coûte à présent c'est notre statut incluant le règlement des retraites.

Chaque occasion doit être utilisée pour interpellier les dirigeants syndicaux pour qu'ils se mettent au service des travailleurs, en défendant leurs revendications :

- 
- Bas les pattes devant le statut !
  - Retrait du projet de modification du statut du personnel !
  - Rupture avec la direction !
  - Assemblée générale du personnel de la Ratp qui décidera des mots d'ordre et des moyens d'action !
- 

La leçon qu'il faut tirer de la brutale défaite de nos camarades cheminots est que les travailleurs ne peuvent s'en remettre aux dirigeants syndicaux. Nous avons bien lu dans l'éditorial de la Pdg, déjà cité, que « depuis quelques mois déjà, nous avons mis en place des échanges réguliers à ce sujet avec l'encadrement et les organisations syndicales de l'entreprise ». La collaboration des dirigeants syndicaux aux plans destructeurs du gouvernement et de la Direction n'a donc jamais cessé !

Il faut poursuivre la démarche engagée par les 520 agents de la Ratp, imposer aux bureaux syndicaux de défendre le statut du personnel, le règlement des retraites, dans leur intégralité, par là de rompre toute discussion avec la Direction.

Pour préparer le nécessaire affrontement avec le gouvernement Macron-Philippe, que les dirigeants syndicaux commencent par convoquer, dans l'unité, une assemblée générale des personnels de la Ratp qui décidera !

Le 23/10/2018



**CGT Finances publiques – Section de Charente-Maritime**  
**Commission Exécutive du 2 octobre 2018**

Après avoir pris connaissance du plan de « restructurations » de la DGFIP pour les années à venir et des « préfigurations » dès 2019, la Commission Exécutive se déclare sidérée devant ce qui s'annonce comme un véritable plan social, sans précédent à la DGFIP, et qui conduit tout droit au démantèlement de notre administration, à la destruction des droits des agents et du service public, et à l'abaissement historique des conditions de travail et de vie de tous les fonctionnaires de la DGFIP.

Ce plan n'est rien d'autre que l'application du rapport CAP 2022 à la DGFIP, qui se voit ainsi visée en première ligne par le gouvernement.

En Charente-Maritime, cela entraînerait la suppression de plus d'une quinzaine de communes d'implantation de services, avec mutations forcées des collègues actuellement en poste.

C'est inacceptable, et nous devons alerter et mobiliser tous nos collègues contre la dévastation qui va s'abattre.

Ce plan n'est ni discutable ni amendable. Il doit être retiré immédiatement et en totalité. Et il y a urgence, car si les « préfigurations » se mettent en place dès le début 2019, il sera d'autant plus difficile de faire reculer le gouvernement.

Pourtant, après avoir pris connaissance du relevé de conclusion de l'intersyndicale du 24 septembre, nous constatons que le combat pour le retrait du plan de la DGFIP ne figure pas parmi les sujets abordés. Ça ne va pas ! Il faut rectifier, pour mobiliser efficacement les agents.

C'est pourquoi notre CE s'adresse à la direction nationale de notre syndicat pour :

- qu'elle se prononce ouvertement pour le retrait de ce plan : ni « préfigurations » ni généralisation ! Halte aux suppressions de postes et de services ! Halte aux « restructurations »-destructions !
- qu'elle annonce publiquement dès à présent que notre syndicat national refuse de participer à tout « dialogue social » ou « concertation », à quelque niveau que ce soit, ayant pour objet la mise en application de ce plan et de ses « préfigurations ».
- qu'elle s'adresse publiquement aux autres organisations syndicales de la DGFIP pour qu'elles prennent position sur les mêmes bases.
- que les organisations syndicales nationales impulsent la mobilisation dans l'unité, ce qui commence par la convocation d'AG unitaires de tout le personnel, dans tous les départements, pour informer et alerter les agents.

Nous considérons que ces propositions sont indispensables pour œuvrer à la nécessaire mobilisation nationale de tous les agents de la DGFIP pour faire retirer le funeste projet de Darmanin, Philippe et Macron.

(Unanimité des 15 membres présents de la CE)

-----

**Adresse de la commission exécutive de la CGT finances publiques du Tarn**  
**à la direction nationale de la CGT finances publiques**

La CGT finances publiques révélait le 10 août que la DG lançait en toute discrétion une expérimentation de restructuration d'ampleur dans 7 directions.

Il s'agit de l'application de CAP 22 à la DGFIP, la préparation d'un plan de restructuration d'ampleur, d'un plan social sans précédent, avec expérimentation en 2019 et généralisation en 2020.

**LE DÉMANTELEMENT DE LA DGFIP, LA DESTRUCTION DE TOUS NOS DROITS ET GARANTIES SONT EN MARCHÉ !**

Pourtant, le relevé de décision de l'intersyndicale du 24 septembre n'en souffle mot !!

Il ne suffit pas d'interpeller le DG pour qu'il rende public son plan !

**IL Y A URGENGE !!**

La direction nationale doit se prononcer publiquement pour le retrait total et immédiat de ce plan, refuser toute discussion / concertation en lien avec la mise en œuvre de ce plan ou son expérimentation.

Elle doit interpeller les autres OS pour qu'elles la rejoignent dans ce combat sur ces mots d'ordre et, sur ces bases :

- Alerter et informer les agents en appelant à la convocation d'Ag unitaires, et ainsi, impulser la mobilisation pour faire retirer ce plan.

C'est la responsabilité de la direction nationale que d'impulser ce combat.

Le 4 octobre 2018

*Unanimité des 17 présents*



## Brésil : tirer les leçons de l'élection de Bolsonaro

### L'élection de Bolsonaro, une victoire de la bourgeoisie dont il faut expliquer les raisons

Au second tour de l'élection présidentielle, le 28 octobre dernier, sur 147 millions d'inscrits, Bolsonaro a recueilli presque 58 millions de voix, soit 38 % des inscrits, quand Haddad, le candidat du PT soutenu par le PCdoB et les organisations syndicales, faisait 47 millions de voix, soit 31,5 % des inscrits, tandis que les nuls et blancs, additionnés à l'abstention (vote obligatoire pour les 18-70 ans, facultatif pour les 16-18 ans), représentaient 44 millions de voix, soit 29 % des inscrits.

Ce résultat clôt un cycle, durant lequel toutes les élections présidentielles avaient été gagnées par le PT depuis 2002. Le recul du PT est encore plus spectaculaire si l'on compare les résultats du premier tour depuis 2002. En effet au premier tour, Bolsonaro avait frôlé l'élection directe, avec 46 % des votants exprimés (33 % des inscrits), tandis que Haddad ne réalisait que 21 % des inscrits. En reprenant les résultats des premiers tours des élections présidentielles depuis 2002 des candidats présentés par le PT, il se dégage une tendance très nette.

	% des exprimés	Total voix	% des inscrits
2018 Haddad	29,23 %	31 341 839	21,27 %
2014 Dilma Rousseff	41,5 %	43 267 488	30,56 %
2010 Dilma Rousseff	46,81 %	47 651 434	35,14 %
2006 Lula	48,60 %	46 661 414	40,82 %
2002 Lula	46,44 %	39 455 233	45,81 %

Cette tendance est celle d'un déclin historique, après le véritable raz-de-marée de 2002 ; à chaque élection, la perte correspond à 5 % des inscrits, la dernière marche étant double, soit 10 % d'un seul coup. De même, si le PT garde la plus importante fraction parlementaire avec 56 députés, il n'a cessé de perdre des sièges lors des dernières élections, et il est dépassé aujourd'hui en voix par le parti de Bolsonaro (PSL) qui, avec plus de 11 millions de voix au Congrès des députés, devance le PT de plus d'un million voix, même s'il n'est que la deuxième représentation dans ce Congrès avec 52 députés (il passe tout de même de 1 à 52 députés !).

Le succès de Bolsonaro, c'est d'abord une sorte de bilan de 13 ans de gouvernements vertébrés par le PT. Durant treize ans, le PT n'a gouverné qu'en coalition avec la bourgeoisie. Même en 2002. Le prolétariat et la jeunesse croyaient alors voter pour le seul candidat du PT, Lula, mais en réalité ils votaient pour un ticket, ce qui était représentatif de cette politique de coalition avec la bourgeoisie : le candidat vice-président de Lula était un patron, Alêncar, tandis que celui de Dilma Rousseff, quelques années plus tard, sera un représentant de l'un des principaux partis bourgeois du Brésil, le PMDB ; il s'agissait de Temer, celui-là même qui prit l'offensive pour destituer Dilma Rousseff en 2016.

C'est donc un bilan de cette politique de collaboration de classes, inaugurée dès avant l'élection de Lula par l'engagement à respecter la politique monétaire et le remboursement de la dette brésilienne auprès du FMI. Dans ce cadre, la politique de Lula, puis celle de Dilma, ont limité la réforme agraire au point de redistribuer moins de terres que durant la dernière présidence de la dictature. Durant toute cette période, le gouvernement a soutenu et favorisé les intérêts des latifundiaires de l'agrobusiness, dont le boom, immense, a porté la croissance économique

brésilienne avant la crise de 2009, au détriment d'ailleurs des secteurs industriels qui se sont développés dans la zone Rio-Belo Horizonte-São Paulo.

Néanmoins, Lula avait mis en place un programme de traitement de la misère (*Bolsa familia*, mais aussi dans le domaine du logement, de l'électricité ou de l'entrée à l'université de jeunes de condition défavorisée). Le transfert correspondant a été en réalité minime. Tout le monde s'accorde pour dire que le programme principal, celui qui a fait sortir le nez de la misère noire à une fraction de la population la plus pauvre, ne représentait en réalité que 1,6 % des dépenses publiques, seulement 0,5 % du PIB brésilien. Une goutte d'eau dans l'océan de la pauvreté.

Si les chiffres officiels rendaient compte d'une amélioration, cette dernière n'entamait pas la structure de la société. Le Brésil est resté l'un des pays les plus inégalitaires au monde : selon le coefficient de Gini, un calcul de la répartition des revenus (une manière cependant superficielle d'approcher les inégalités), le Brésil est 148<sup>e</sup> sur 158... Avec la crise revenue à partir de 2014 après deux années de récession, l'édifice a volé en éclats. La crise, il faut le rappeler, est particulièrement virulente au Brésil parce que ce pays exporte des produits agricoles et des matières premières (il a aussi commencé l'exploitation pétrolière), et qu'il est de plus en plus dépendant de la Chine devenue son premier client. La Chine représente en effet presque 20 % des exportations brésiliennes, soit 35 milliards de dollars. Les années de récession ont été marquées par un fort recul des exportations, corollaire à la dégradation de la compétitivité du Brésil et une baisse de la consommation chinoise, et d'autre part par une contraction des importations résultant de la réduction de la consommation intérieure en raison de la baisse du niveau général de vie.

Depuis 2014 le chômage a crû très rapidement, atteignant officiellement 13 millions de personnes, en réalité bien plus, sans doute le double. Il faut aussi le redire, le premier gouvernement à avoir engagé un plan d'ajustement a été celui de Dilma Rousseff : même si ce plan n'a pas satisfait toutes les exigences du capital, il s'en prenait aux masses. Dans ces conditions, la victoire de Bolsonaro referme une époque et résonne comme le bilan de la politique de collaboration de classes et de la prise en charge des

intérêts de la bourgeoisie par la direction du PT depuis 2002. En ce sens, ce constat est comparable à celui que l'on peut faire de l'évolution de nombreux partis ouvriers bourgeois qui ont à leur manière mené cette même politique, en particulier les partis sociaux-démocrates en Europe. Mais cette comparaison doit tenir compte des conditions particulières du Brésil, le PT ayant été créé en 1980, dans la lutte des classes contre la dictature, pour accéder pour la première fois au pouvoir en 2002.

---

### Comment Bolsonaro a pu rassembler la bourgeoisie derrière lui

---

En réalité, Bolsonaro n'a été au long de sa carrière dans la vie politique du Brésil qu'un député terne, bruyant mais très secondaire ; il était surtout le représentant des lobbys militaires dans le Congrès des députés, ses appuis politiques étaient généralement ces partis sans autre fonction que celle de capter une part de la corruption gigantesque dans le Parlement. Mais il a cristallisé sur sa personne la tendance à l'autoritarisme et à la reprise en main directe du pouvoir par la bourgeoisie.

Les conditions de la résistible ascension de Bolsonaro ont été fournies par l'offensive bonapartiste lancée par la bourgeoisie en 2016, la manœuvre de destitution de Dilma Rousseff, la première vaste offensive contre les travailleurs menée Temer, avec ses réussites et ses échecs : coupe dans les dépenses publiques, loi travail augmentant la précarisation mais aussi cassant la définition du temps de travail.

Alors que cette politique se heurtait à la résistance des travailleurs (grève du 28 avril 2017 regroupant 40 millions de grévistes), les directions syndicales renonçaient à affronter le gouvernement en corsetant les masses dans un dispositif de journées d'actions et en rentrant en juin de cette même année dans un « conseil national du travail » mis en place afin de restaurer le dialogue avec les dirigeants syndicaux. En s'y rendant, les dirigeants syndicaux permettaient au gouvernement de sauver l'essentiel, même si, affaibli, il ne put trouver de majorité parlementaire pour faire adopter sa réforme sur les retraites.

Cet échec parlementaire différé permet, par contraste, de saisir le rôle essentiel que les directions syndicales, en particulier celles de la CUT, ont joué en se rendant à la convocation du gouvernement Temer en juin 2017. À bout de souffle, le gouvernement Temer faisait plusieurs tentatives de mise en place d'une sorte d'état d'urgence, justifiant l'intervention de l'armée une première fois lors d'une journée d'action du printemps de 2017 à l'occasion d'une manifestation à Brasilia. Mais il avait dû aussitôt retirer cette mesure.

Une deuxième fois, après le carnaval de Rio en 2018, l'intervention de l'armée dans les favelas de l'État de Rio était décrétée au nom du rétablissement de la sécurité. Cette intervention musclée et brutale, comme toutes les précédentes incursions des forces de répression dans les quartiers pauvres de la métropole de Rio, a été responsable de 1 000 morts supplémentaires selon les ONG, dans un

pays où la police tue environ 5 000 personnes par an. C'est dans ce cadre que Marielle Franco, conseillère municipale du PSOL, chargée par le conseil municipal de Rio de surveiller l'application de la mesure, a été assassinée par des sbires utilisant les balles du stock de l'armée. À noter que toutes les déclarations des dirigeants du mouvement ouvrier sur l'intervention à Rio ont été placées sur le terrain d'une bonne politique sécuritaire, donc ne remettant pas en cause fondamentalement l'intervention.

L'autre phase de l'offensive bonapartiste a été menée contre le PT et la candidature de Lula. La justice a jugé, condamné, confirmé et aggravé la condamnation de Lula ainsi que son inéligibilité, et réduit son droit de s'exprimer dans des délais très rapides. Le juge anticorruption Moro a sans doute ainsi contribué à une croisade contre la corruption (endémique au Brésil), en s'acharnant surtout à détruire cette candidature, qui aurait, selon les sondages, permis à Lula de l'emporter. Selon le général Mourão, co-candidat de Bolsonaro, ce juge aurait donné son accord pendant la campagne électorale pour être le ministre de la justice de Bolsonaro. Intervenant dans le débat judiciaire, le chef de l'état-major, le général Vilas Boas, affirmait que si Lula n'était pas condamné, l'armée était prête à prendre ses responsabilités afin de défendre l'ordre.

Dans ce processus se développant durant la campagne électorale et alors que se liquéfiaient les partis bourgeois traditionnels - la popularité de Temer étant tombée selon les sondages à 3 % -, avec le soutien des militaires de plus en plus visibles dans la vie politique, celui des lobbys agrariens représentant l'agrobusiness et les latifundiaires, et celui des églises évangélistes, dont le poids ne cesse de grandir dans le pays, Bolsonaro agrégeait une force qui cristallisait la volonté de revanche de la bourgeoisie contre le PT et le désespoir de la petite-bourgeoisie, des « classes moyennes », frappées elles aussi par la crise, tournant leur rage contre les plus pauvres, ceux qui bénéficient de la très réduite aide sociale mise en place par le PT.

Dans cette campagne, les rangs de la bourgeoisie se sont resserrés derrière Bolsonaro. La bourse a d'ailleurs salué les résultats du premier tour. Les représentants du capital, de l'impérialisme, qui au départ n'avaient pas choisi ce candidat, se sont ralliés à lui dès la semaine précédant le premier tour. Du *Wall Street Journal* à Christine Lagarde, au nom du FMI, tout le monde a félicité Bolsonaro pour son programme économique.

---

### Quelle place Bolsonaro occupe-t-il dans le déferlement contemporain de gouvernements bonapartistes ?

---

En l'absence de toute perspective politique ouverte par le prolétariat, la masse confuse des « classes moyennes », de la petite-bourgeoisie, se radicalise et tourne sa rage contre le prolétariat. Cette tendance est d'autant plus virulente que le stade actuel du capitalisme ne secrète que putréfaction, désespoir et barbarie. Cette tendance s'exprime partout, sous des formes diverses qui conduisent toutes à des formes de bonapartismes, dont les degrés d'agressivité varient vis-à-vis des structures parlementaires, des organisations ouvrières, des droits démocratiques, les populations les plus faibles étant généralement les premières visées. Le bonapartisme, c'est la combinaison du renforcement de l'appareil d'État derrière un homme fort, providentiel, un « arbitre » pour tenter de régler les luttes politiques et la lutte des classes au compte bien entendu de la classe dominante. Le bonapartisme est d'autant plus nécessaire que la situation est instable. Il est porté au pouvoir par la crise, au Brésil par la conjonction de la rage de la petite-bourgeoisie et des besoins du capital financier, des latifundiaires et de l'impérialisme, Bolsonaro devant agir pour rétablir l'ordre et si possible le taux de profit.

Si les diverses formes de bonapartisme cherchent toutes à désarmer le prolétariat en visant ses organisations traditionnelles, elles ne se valent pas pour autant. Bolsonaro n'est pas Chávez ou Maduro, il ne cherche pas à s'appuyer sur des syndicats, à les intégrer à l'État, ou sur une organisation politique issue de ces syndicats qui lui serait inféodée ; il ne cherche pas à imiter Perón ou Cardenas. Il n'a pas cherché non plus à obtenir le soutien des dirigeants syndicaux, contrairement à Trump lors de la campagne électorale de la présidentielle aux Etats-Unis.

Il cherche au contraire à affronter les organisations ouvrières brésiliennes, avant tout le PT et la CUT, nées du mouvement de la classe ouvrière durant la dictature, un mouvement de la classe et de la jeunesse qui a abouti à la « transition » vers le régime actuel.

Il veut chasser les rouges, les « canailles » du PT, les « activistes », promouvoir des instruments de répression permettant de qualifier de terroristes les militants occupant des terres, chasser les enseignants opposants des écoles.

Même sous une forme confuse, tout le monde comprend de quoi il s'agit lorsqu'il fait l'éloge du régime de la dictature militaire. Jusqu'où peut-il aller ? Jusqu'à la destruction des organisations ouvrières ? Il est difficile de le prévoir dès maintenant, car cela dépendra fondamentalement du rapport politique entre les classes.

Sur quoi peut-il s'appuyer pour réaliser son programme ? S'il n'a pas de parti véritablement structuré, (son parti, le PSL, Parti social libéral, a fait plus de 11 millions de voix lors de l'élection des députés au Congrès), il peut néanmoins s'appuyer sur les relais de sa campagne qu'il place dans son gouvernement. Ainsi, de nombreux généraux devraient exercer des fonctions ministérielles, une première depuis 1985. Le juge Moro devrait être nommé ministre de la Justice : l'assurance de la poursuite des attaques contre le PT (dont toute la direction vient d'être mise en examen pour corruption).

Dans son gouvernement, dont on connaîtra la composition définitive en janvier 2019, on retrouvera aussi probablement des pasteurs évangélistes et bien entendu les représentants des latifundiaires. De plus, Bolsonaro peut s'appuyer sur les milices qui agissent un peu partout dans le pays en lien avec l'appareil d'État et terrorisent les favelas comme les militants de la réforme agraire. Le déferlement de violence entre les deux tours de l'élection présidentielle est à ce titre évocateur de ce que peuvent faire les bolsonaristes déchaînés.

De toutes les formes bonapartistes, le précipité formé autour de Bolsonaro au Brésil est le plus dangereux, celui qui pourrait se transformer en une dictature militaire, en un régime de type fasciste si les circonstances le permettent, un régime qui irait vers l'écrasement du mouvement ouvrier et la destruction des libertés démocratiques de la façon la plus radicale. Bien entendu, il lui faudra pour cela affronter le prolétariat et lui imposer une défaite politique majeure. D'ores et déjà dans la période de transition entre le gouvernement Temer et celui de Bolsonaro, les prémices de la politique du prochain gouvernement s'accordent avec les ambitions déçues du précédent.

---

### Dès maintenant, Bolsonaro prépare son gouvernement et son offensive

---

Les élections et la période de transition actuelle fournissent quelques indications utiles pour comprendre ce qui pourrait se passer. Un secteur particulièrement visé, celui de l'enseignement, prend une valeur de test. On assiste en effet depuis plusieurs années à des grèves d'enseignants et de lycéens, et dans le cadre de la dernière campagne électorale, les universités ont été une base de résistance à Bolsonaro.

Dès avant l'élection de Bolsonaro, les tribunaux ont cherché à empêcher les manifestations anti-Bolsonaro sur les campus, les réunions et les débats. Les banderoles ont été décrochées par la police militaire, les tribunaux ont ordonné la perquisition des locaux syndicaux - au Brésil,

les syndicats ne prétendent nullement être indépendants des partis politiques, tout particulièrement du PT qui a contribué à fonder la CUT en 1983 -, notamment ceux du syndicat des travailleurs du pétrole et de la fédération des enseignants, la CNTE, pour y saisir les bulletins syndicaux qui faisaient, selon eux, de la propagande illégale.

Le projet de loi « *Escola sem partido* », école sans parti, déposé en 2016 devant le Congrès et depuis perdu dans les sables de la fin de législature, vient d'être réactivé depuis l'arrivée de Bolsonaro au pouvoir. Son parcours parlementaire avance de nouveau. La députée Campagnolo, puis Bolsonaro lui-même ont appelé à la délation des enseignants, et ont même demandé que ces

derniers soient filmés par les élèves - ce dont les "bons" enseignants ne doivent pas avoir peur, dit Bolsonaro...

L'objectif serait donc de nettoyer l'enseignement de toute opposition, le texte du projet prévoyant des sanctions pénales contre les enseignants coupables de « *dogmatisme ou de prosélytisme* » et affirmant « *le droit des parents à ce que leurs enfants reçoivent l'éducation morale qui correspond à leurs convictions* ». Le projet devrait être étendu aux universités.

Un accord s'est fait aussi pour relancer la procédure parlementaire autour du projet de loi sur les retraites afin de le faire adopter durant l'année 2019. Le plan de privatisation doit être relancé, comme le confirme la nomination du nouveau PDG de Petrobras qui, dès sa première déclaration publique, a réclamé la privatisation de l'entreprise. Un projet de privatisation de l'eau est aussi sur le tapis. Les privatisations font partie intégrante de la politique budgétaire de Guedes, le "Chicago boy" de Bolsonaro, dont le plan est : tout doit disparaître. Le gouvernement prépare des amendements à une loi antiterroriste préparée et votée en 2016 sous le gouvernement de Dilma Rousseff afin de permettre de traiter les mouvements d'occupation de terres ou de

propriétés comme des mouvements terroristes : sont visés le MST (Mouvement des sans terre) et le MTST (Mouvement des travailleurs sans toit). En matière de santé publique, par accord entre Temer et Bolsonaro, les 8 000 médecins cubains qui travaillaient au Brésil commencent à être expulsés, ce qui laisse des régions et surtout des catégories entières sans couverture médicale.

Quant à ceux qui attendent une défense de la constitution, le président du tribunal suprême vient de faire une déclaration publiée dans l'édition brésilienne du journal espagnol *El país* où il prétend garantir les libertés. On peut en juger : il s'est d'abord félicité de la « tranquillité » des élections et propose un pacte du pouvoir judiciaire avec les deux autres pouvoirs afin de répondre d'abord aux questions urgentes, la réforme des retraites et la question de l'insécurité, le pouvoir judiciaire prétendant assurer la sécurité juridique. On ne peut que se féliciter de « l'indépendance de la justice » qui propose elle-même de soutenir le gouvernement, ce qui évitera les scènes pénibles promises par l'un des fils de Bolsonaro au cas où le tribunal suprême devait bloquer le gouvernement, à savoir qu'un seul soldat suffirait à le faire fermer...

---

### Quelle est l'unique issue possible ?

---

En réalité, en fait de contre-pouvoirs, le prolétariat ne peut compter que sur ses propres forces. Il n'a rien à attendre des institutions, de la constitution ou d'hypothétiques alliés bourgeois, qui d'ailleurs à cette étape soutiennent tous Bolsonaro, comme le fait le PSDB, et lui laissent le loisir d'agir (F.H. Cardoso, ancien président de la république, conscience du PMDB, dit juger les actes de Bolsonaro et non ses paroles, pour mieux le laisser faire...).

Alors que Bolsonaro affûte ses armes pour mener son offensive contre le prolétariat, il n'y a d'issue que dans l'affrontement. Mais encore faut-il tirer les leçons politiques de tout ce qui a mené à la défaite du prolétariat et Bolsonaro au pouvoir. Aller à l'affrontement sans faire ce bilan, c'est s'y présenter dans les pires conditions. Tirer les leçons, c'est constater que la politique menée par la direction du PT, voulue par Lula et Dilma Rousseff, poursuivie par Haddad, sur le terrain de collaboration de classes, ne conduit qu'à des capitulations successives. Cette politique a consisté à maintenir les rapports bourgeois entre les classes, à prendre en charge la politique d'ajustement, à avoir permis à la bourgeoisie de reprendre l'offensive, ce qui a mené jusqu'à Temer.

La véritable corruption politique de la direction du PT, c'est d'avoir fait de cette force qui s'était constituée dans le cadre de la lutte contre la dictature un parti intégré au régime, lié à la bourgeoisie par sa politique de collaboration permanente, en trahissant les intérêts de la classe qu'il était censé représenter.

Tirer les leçons de la défaite, c'est se rappeler qu'en avril 2017 le prolétariat manifestait sa puissance dans une journée de grève rassemblant 40 millions de travailleurs contre la politique de Temer, et que cette force a été dilapidée par les journées d'actions programmées tous les deux mois, tandis que les directions syndicales, en particulier celle de la CUT, acceptaient de se rendre à la

première réunion d'un fantomatique Conseil national du travail, créé dans l'unique but de voler à la rescousse de Temer.

Ces forces n'ont pas disparu. Elles sont éparpillées, menacées, découragées, et la responsabilité première est celle des directions du PT et de la CUT. Contrairement à ce qu'écrit la direction de la CUT le 28 octobre, au soir du second tour, le PT et la CUT ne sortent pas renforcés de l'élection. Contrairement à ce qu'écrivent le Front Brésil Populaire et Peuple sans Peur (coalitions constituées autour du PT, des syndicats, avec des partis bourgeois) le soir même de l'élection, des milliers d'hommes et de femmes ne se sont pas « manifestés en faveur des piliers de notre constitution », une constitution qui a permis la déposition de Dilma Rousseff, la continuité entre Temer et Bolsonaro et que ce dernier gouverne aujourd'hui.

Non, la politique de « front démocratique », de recherche d'alliance avec la bourgeoisie ne permet pas de « défendre la démocratie ». D'ailleurs, dans cette recherche d'alliance entre les deux tours, Haddad a officiellement abandonné toute référence à l'abrogation des lois adoptées par le gouvernement Temer afin de donner toute garantie. Peine perdue. Féliciter et souhaiter bonne chance à Bolsonaro n'est pas une orientation qui permet de combattre. Idem pour la déclaration des directions des organisations syndicales réunies juste après l'élection qui se situe sur le terrain suivant : la position des syndicats dépendra de Bolsonaro ! Une telle déclaration permet de laisser toutes les portes ouvertes, y compris celle du dialogue social avec Bolsonaro ; en faisant mine de ne pas comprendre ce qu'est sa politique !

Il faut mener la critique la plus serrée de cette orientation en direction des organisations ouvrières. Il faut lui opposer le front unique ouvrier, orientation de combat sur les revendications du prolétariat, de la jeunesse. Il s'agit de permettre l'unité de la classe pour la défense des

revendications ouvrières, à commencer par la défense des enseignants et de l'enseignement, pour le droit à la retraite et la défense des droits démocratiques. Sur ce terrain, il faut être clair : seule la lutte de classe du prolétariat permettra la défense des droits démocratiques, la défense du droit des femmes, des noirs, des minorités sexuelles. La bourgeoisie de ce point de vue a choisi son camp, elle est prête à tout y sacrifier.

Ce n'est que dans le cadre de la lutte des classes, de la lutte pour défendre les organisations de classes elles-mêmes, le droit pour elles de s'exprimer, que l'ensemble des droits démocratiques pourra être défendu. L'orientation de front unique est l'orientation qui met les organisations ouvrières au service de la lutte de classe du prolétariat, pour lui permettre de former dans l'unité de classe, le plus large front de résistance face à la politique de Bolsonaro, sur son propre terrain de classe, par la grève et la manifestation.

Cette orientation, opposée à la soumission aux intérêts bourgeois, est la seule qui permette d'infliger une défaite à Bolsonaro, et à partir de cette défaite, de poser la question de le chasser. Cette orientation est la seule qui puisse permettre d'envisager de souder y compris une partie de la petite-bourgeoisie derrière les organisations ouvrières, Bolsonaro ne pouvant de toute façon qu'adopter une politique qui satisfasse la fraction dominante de la bourgeoisie et de l'impérialisme, ce qui ne peut que décevoir la petite-bourgeoisie elle-même. La politique de front unique est la seule qui puisse ouvrir une perspective, notamment pour ceux qui dans le camp de la petite-

bourgeoisie prendraient conscience de ce que Bolsonaro va mettre en place : la dictature du capital financier, la défense des intérêts impérialistes.

La politique du front unique s'adresse aussi à des partis comme le PSOL, qui a joué durant la campagne électorale, avant le premier tour et entre les deux tours, une politique strictement parallèle à celle du PT, rejoignant son programme économique avant le premier tour et le « front démocratique » au second. Dans ces conditions, le même combat doit être mené en direction du PSOL et du PT : il n'est pas possible d'entretenir l'illusion d'une « alternative à gauche du PT ».

Au-delà de cette orientation, le prolétariat brésilien a besoin d'un soutien international. Il est de la responsabilité des organisations ouvrières dans le monde d'accorder leur soutien aux travailleurs brésiliens et à leurs organisations. C'est ainsi que le courant Front unique, lors du dernier Conseil national de la FSU, a déposé une motion pour que la FSU appelle à une manifestation à l'ambassade du Brésil pour la défense des libertés démocratiques, des enseignants et des étudiants brésiliens, et des organisations syndicales attaqués par Bolsonaro (voir "Les militants interviennent" dans le présent numéro de *CPS*). La direction de la FSU s'y est refusée. Ce qui témoigne qu'elle refuse d'affronter le gouvernement brésilien, comme elle refuse d'affronter le gouvernement français.

A contrario, les militants révolutionnaires, dans les syndicats notamment, se doivent de porter la défense des droits démocratiques, ce qui est, il faut bien le constater un véritable mot d'ordre révolutionnaire.

Le 26 novembre 2018



## **La grève générale de Mai-Juin 1968 : Retour sur les faits et leçons d'actualité (2<sup>e</sup> partie)**

*Nous poursuivons ici la publication de l'article dont la première partie est parue dans CPS 70.*

### **Qui dirige la grève ?**

C'est évidemment la question clef. Cette grève met en mouvement des millions de travailleurs en majeure partie inorganisés. Si dans les périodes « calmes » le syndicat représente l'ensemble des salariés, dans une situation de grève massive, la participation de tous les grévistes à la définition de la plateforme et à l'élection de leurs représentants est un enjeu décisif. Organisation des piquets de grèves, organisation de l'occupation, protection de l'entreprise, organisation des manifestations... Mais avant tout il y a le problème des mots d'ordre, la liaison avec les autres entreprises de la localité, du département, au plan national. Pour cela, la démocratie voudrait que les grévistes, en assemblée générale, après un libre débat, désignent ceux de leurs camarades qui leur paraissent les plus aptes à les représenter, que se constitue ainsi un comité central de grève faisant une place aux représentants des syndicats qui soutiennent la grève. La direction nationale de la grève lui reviendrait. On imagine aisément le pouvoir qui serait dans les mains d'une telle représentation unifiée et démocratique des grévistes.

La direction de la CGT le comprend bien et dit haut et clair qu'elle n'en veut pas. Lors d'une émission réalisée le 21 mai sur *Europe 1* on demande à G. Séguy : « *Monsieur Séguy, je vous ai entendu dire que vous demandiez aux travailleurs de former des comités de grève. Je suis d'accord sur ce que vous venez de dire mais je vous demande pourquoi vous n'appellez pas à la fédération des comités de grève existants et à la formation d'un comité national de grève.* »

Réponse : « *Vous préconisez l'organisation de tous les comités de grève sous une forme nationale. Eh bien, je crois que les confédérations peuvent prendre elles-mêmes*

*en charge les tâches qui leur incombent. Elles existent, elles sont structurées, elles ont leurs responsables et pour ce qui nous concerne, à la CGT, nous souhaitons tout simplement que sur la base d'un tel mouvement l'ensemble des organisations syndicales ouvrières, du bas jusqu'en haut, réalisent le front syndical commun que nous n'avons jamais cessé de préconiser.* » Quel culot ! La direction de la CGT (comme celles de FO, de la FEN, de la CFDT) n'a pas appelé et n'appellera pas à la grève générale, mais elle exige que les bureaucrates (dans l'unité bien sûr !) la dirige sans partage ! On verra donc très rapidement se mettre en place dans chaque entreprise une coordination des directions syndicales (le plus souvent CGT-CFDT) représentation autoproclamée des grévistes, qui, le plus souvent, sont appelés à rester chez eux.

À l'issue du conseil des ministres du 21 mai, on parle de la proposition par le général de Gaulle d'un référendum en juin sur la participation ; il y renoncera, son contenu aurait été celui du texte qu'il proposera un an plus tard pour le référendum dont l'échec provoquera son départ. En tout cas, il affirme la volonté du pouvoir de ne pas infléchir sa politique.

Le lendemain 22 mai, la CGT et la CFDT font une déclaration commune affirmant « (qu')elles sont prêtes à prendre part à de véritables négociations sur les revendications essentielles des travailleurs (...). » Elles maintiennent leur demande d'abrogation des ordonnances, mais n'en font pas un préalable. Pour elles le gouvernement est un interlocuteur valable et 10 millions de travailleurs en grève ne modifient en rien leur plateforme revendicative.

### **La question du pouvoir est objectivement posée**

En quelques jours toute l'activité économique du pays est paralysée. À propos de la grève générale anglaise de 1926, Trotsky écrivait déjà : « (...) *Le pouvoir de l'État n'est pas une idée mais un appareil matériel. Si l'appareil répressif et administratif est paralysé, le pouvoir de l'état l'est également. Dans une société moderne nul ne peut gouverner sans contrôler les chemins de fer, les ports, l'énergie, les postes, les mines (...).* »

De Gaulle ne pouvant se résoudre à admettre qu'il ne contrôle pas la situation doit être mis à la raison par ses ministres : « (...) *revenu de Roumanie, il (de Gaulle) a donné ordre, le 19 mai, à son gouvernement de prendre d'assaut immédiatement la Sorbonne et l'Odéon... et prononcé la fameuse phrase : "la réforme oui, la chienlit non !" Ses interlocuteurs, Pompidou en tête, lui ont expliqué que ce n'était pas possible vu le rapport des forces. Il fallait d'abord fatiguer la bête. Le général a dit*

*qu'il ne voulait pas le savoir et il a même eu cette phrase incroyable, à Fouchet qui lui disait que les CRS n'étaient pas prêts à le faire : "Mais vous savez ce qu'on fait dans ces cas-là, Fouchet, on leur donne de la gnôle !" » (H. Weber dans *Le Monde Hors série* déjà cité, 1<sup>ère</sup> partie). Ce jour-là de Gaulle a été désobéi par ses ministres : du point de vue de la survie du régime ils avaient raison, pour « fatiguer la bête » il fallait laisser faire les directions syndicales.*

Cette situation d'impuissance au plus haut sommet de l'État est ressentie dans le camp adverse. Lorsqu'on est 10 millions de grévistes, cela modifie radicalement la perception que l'on a de la réalité. L'exploitation quotidienne du travail : les cadences infernales, les brimades et les vexations de la maîtrise qui sont l'ordinaire du travail à la chaîne ; l'insécurité et l'insalubrité qu'il faut accepter en silence, tout l'ordre

pourri du vieux monde qui semblait inamovible et, soudainement : « si on pouvait en finir ? »

Une situation qu'en 2008, lors d'un débat au siège du SNES, A. Dalançon, ancien membre du Bureau national, caractérise ainsi : « *La question en jeu c'était bien la construction du socialisme en France* », ce qu'un autre intervenant, le secrétaire national de la FSU, G. Aschiéri, s'efforce immédiatement de gommer : « *En 68 s'est affirmée une volonté de prise de pouvoir des salariés et des enseignants dans l'organisation de leur travail* » (*L'université syndicaliste*, déjà citée). Aschiéri vend la

mèche : il ne s'agissait pas de renverser le gouvernement (pour lui et ses semblables ce n'est et ne sera jamais le moment), moins encore de former un gouvernement ouvrier qui porterait la hache dans le régime du profit. Au pouvoir d'État, à la propriété collective des moyens de production, on substitue un prétendu « pouvoir » sur les lieux de travail, dans le cadre inchangé des rapports de propriété, c'est-à-dire sous la dictature du budget d'État dans le secteur public et des objectifs de profit dans les entreprises.

---

### Pouvoir étudiant, pouvoir ouvrier... contre conquête du pouvoir

---

Aschiéri ne fait que reprendre ce qui a été la position d'une grande partie des organisations intervenant dans les universités pendant la grève générale. La direction nationale de l'UNEF publie le 16 mai un document « programmatique » qui, au point 1, se prononce pour le « pouvoir étudiant », et au point 2, pour « l'autonomie des universités ». La conclusion très pertinente du point 2 : « *On sait cependant que dans un régime capitaliste, un tel type de pouvoir ne peut être que temporaire* » n'est là que pour donner le change puisque ce document n'ouvre aucune perspective politique. On veut bien reconnaître que « *la chute du pouvoir actuel ne pourra se faire que si la lutte est menée par les travailleurs eux-mêmes* », mais la responsabilité de l'UNEF à l'université serait d'abord d'unifier les dizaines de milliers d'étudiants grévistes à travers un comité national de grève qui pourrait s'adresser aux travailleurs et à leurs organisations ouvrant la perspective d'une direction nationale unique étudiants-ouvriers de la grève, ce à quoi elle se refuse. Ce faisant, elle occulte que la lutte n'est précisément pas menée par les travailleurs eux-mêmes (pas plus que par les étudiants eux-mêmes) mais contrôlée par les bureaucrates.

« L'autonomie des universités » est participation-compatible ; dès novembre 1968, elle prendra la forme de la loi Faure qui institue les conseils de gestion. Elle se situe sur le même terrain que la « revendication » de la reconnaissance des sections syndicales d'entreprises, la seule réellement défendue par la CFDT pendant la grève générale. Sa direction le reconnaît pour s'en féliciter, comme attesté par un document paru en 1980 signé E. Descamps et J.-P. Murcier, deux des négociateurs de la CFDT à Grenelle : « *La Confédération met en avant la revendication (...) de structures démocratiques à base d'autogestion (...). La lutte des étudiants pour la démocratisation des universités est de même nature (...) que celle des travailleurs pour la démocratie dans les entreprises (...) A la monarchie industrielle et administrative, il faut substituer des structures démocratiques à base d'autogestion. L'extension des libertés syndicales, la reconnaissance de la section syndicale d'entreprise, la garantie de l'emploi, le droit des travailleurs à la gestion de l'économie et de leur entreprise doivent être affirmés avec plus de force que jamais.* » Ils ajoutent : « *l'extension du droit syndical dans l'entreprise fut vécue comme la condition d'une plus grande liberté, comme l'espoir de pouvoir s'exprimer sur les conditions de travail, la discipline, l'organisation des ateliers, le devenir de l'entreprise* ». Aujourd'hui la

référence à l'autogestion a disparu ; à l'époque, ce concept avait pour fonction de créer la confusion, car il pouvait laisser entendre que c'était une forme du combat pour la socialisation des moyens de production. Mais « *s'exprimer sur* » ce n'est évidemment pas décider : pour cela, il faudrait remettre en cause la propriété, ce dont il n'est pas question. Reste l'association à la réalisation des objectifs patronaux (cogestion).

En réalité, le concept d'autogestion (comme celui de pouvoir ouvrier), n'était qu'un masque pour faciliter le glissement des directions des syndicats ouvriers (CGT, FO, FEN) vers la cogestion, véritable ADN de la CFDT. Son secrétaire général E. Descamps et J.-P. Murcier rapportent qu'à Grenelle G. Pompidou a laissé entendre : « *qu'il n'a aucune hostilité vis à vis du syndicalisme, car il est convaincu de la nécessité d'encadrer la classe ouvrière* » (doc déjà cité). La CFDT était parfaitement dans son rôle en ne s'offusquant pas de la fonction assignée aux syndicats par Pompidou. Mais les directions de la CGT, de FO ou de la FEN (non représentée à Grenelle) n'étaient pas sur un autre terrain. A. Halbeher, qui était le secrétaire de la CGT à Renault-Billancourt (entreprise dont les ouvriers ont eu un rôle politique majeur dans la lutte des classes du prolétariat français jusqu'à sa fermeture en 1992), rapporte, lors d'une conférence en 2008 : « *La grève aurait pu échouer en 1968, dès le premier jour de l'occupation d'usine, si les salariés avaient écouté les sirènes qui leur conseillaient d'abandonner l'usine pour aller défiler dans les rues, ou s'ils avaient accepté de laisser tomber leurs revendications quantitatives (comme on le disait avec mépris), pour des revendications qualitatives relatives à la prise du pouvoir.* »

Le tableau ne serait pas complet si on ne disait pas que la loi Faure de novembre 68 sera votée par la SFIO et que le PCF s'abstiendra, ce qui vaut soutien. Immédiatement, les directions syndicales unanimes (à l'exception des AGE de l'UNEF dirigées par les trotskystes) ce sont précipitées dans les conseils de gestion des universités pour y cogérer la mise en œuvre du budget alloué par l'État. Même chose dans les établissements scolaires du second degré avec la mise en place des CA Cela ne se fit pas sans opposition, ce dont témoigne ce compte-rendu du congrès du SNES (1969) à propos de la participation du syndicat aux élections aux CA. « *La direction dut batailler ferme pour faire approuver le rapport de synthèse. (...). La résolution majoritaire débutait donc par une réaffirmation du congrès de "son hostilité à toute forme d'intégration du*

syndicalisme à l'appareil d'État" et la condamnation de la "participation gaulliste" qui allait être le principal objet du référendum. Elle estimait cependant que la mise en place des CA comportait des "éléments positifs". Les représentants du SNES devaient en faire "un lieu de la bataille syndicale", mais leur présence n'était pas "inconditionnelle" et le SNES se réservait la "possibilité de donner la consigne de refuser de siéger au moment

opportun". » (A. Dalançon, *Histoire du SNES*, tome 2). Cela en dit long sur les traces laissées dans la conscience des syndiqués sur le rôle joué par les directions pendant la grève.

En mai 68, la question du pouvoir est posée. Sans attendre, la SFIO et le PCF se disposent pour ouvrir une issue au gouvernement.

---

### Contre le renversement du gouvernement par la grève générale, la FGDS en appelle à des élections, proposition soutenue par le PCF

---

Le déferlement de la grève met en danger la survie du régime ; du côté de la bourgeoisie comme de celui de la SFIO et du PCF, on en est conscient. Pour juguler de plus grands périls, on n'exclut pas de devoir recourir à un gouvernement de type front populaire, c'est-à-dire un gouvernement dont la fidélité à l'ordre bourgeois serait camouflée par la présence en son sein de représentants des partis d'origine ouvrière. Mais l'arrivée au pouvoir de ce gouvernement sous la pression directe de la grève pourrait être perçue comme une victoire par les travailleurs et un encouragement à aller plus loin dans la remise en cause de l'ordre capitaliste. Au minimum on ne pourrait envisager un retour au calme sans satisfaction de revendications majeures (échelle mobile des salaires, 40 heures, retraite à 60 ans,...). Difficile dans ce cadre de maintenir les institutions de la V<sup>e</sup> République, une crise révolutionnaire pourrait s'ouvrir. On se retrouve donc d'accord pour éviter tout changement de gouvernement à chaud.

Pour envisager une solution gouvernementale, la classe ouvrière ne peut que se tourner vers les partis qui, historiquement, se sont constitués dans le combat contre la bourgeoisie. En 68, il y en a deux connus de tous : la SFIO (qui deviendra le Parti socialiste un an plus tard) et le PCF. Depuis 1965, la SFIO fait partie de la FGDS (Fédération de la gauche démocrate et socialiste), un regroupement qui se fait sur les positions de F. Mitterrand qui représente un petit parti réactionnaire (la Convention des institutions républicaines, CIR). En 1958 il a dénoncé la V<sup>e</sup> République, mais il n'entend pas arriver au pouvoir porté par la grève générale. Le 17 mai, la FGDS publie un communiqué :

« La FGDS se félicite de voir les grévistes et manifestants affirmer leur volonté de modifier les structures de la société pour créer un régime **fondé sur la participation** et garantissant les libertés... Ayant exprimé sa volonté de voir ce gouvernement disparaître et la nation désigner **dans de nouvelles élections ses représentants**, la FGDS souhaite que les organisations syndicales et politiques établissent avec précision ce que sont les réformes de structure et les améliorations sociales qui sont immédiatement réalisables. »

On a assez insisté sur la signification de la participation tout au long de ce texte pour ne pas avoir à commenter ce qu'elle signifie ici. On doit par contre indiquer que l'organisation d'élections est impossible dans une situation de grève générale. Alors que la grève est encore dans une phase d'extension, Mitterrand et la SFIO se situent dans la perspective de sa liquidation.

Le même jour on lit dans *l'Humanité* : « (...) Les conditions mûrissent rapidement pour en finir avec le

pouvoir gaulliste et promouvoir une démocratie authentique, moderne, conforme à l'intérêt du peuple et de la France ... L'entente entre les partis de gauche sur un programme social avancé (...) devient urgente (...) Le parti communiste tout comme la FGDS souhaite voir disparaître le gouvernement et la majorité actuels (...) **Il œuvre à l'avènement d'une majorité de gauche** (...) C'est pourquoi le PCF considère qu'il est urgent d'aboutir à l'accord sur un programme social avancé (...) ce programme devrait établir avec précision les réformes de structures et les améliorations sociales nécessaires et immédiatement réalisables. Si l'entente des partis de gauche le permet, les jours du régime personnel sont comptés ». Que signifie l'évocation d'une « majorité de gauche » sinon l'accord du PCF pour se servir du mirage d'une victoire électorale pour briser l'aspiration des grévistes à faire tomber le régime sur la base du rapport des forces ?

Le 24 mai, après le discours de de Gaulle qui annonce un référendum pour juin, Waldek Rochet confirme : « Ce n'est pas un référendum qui résoudra les problèmes, le pouvoir est condamné à terme. Le régime gaulliste a fait son temps. Il doit s'en aller. Le PCF, considérant qu'il faut franchir une étape vers le socialisme, propose non seulement la nationalisation des grandes banques d'affaires, mais aussi celles des grandes entreprises industrielles ... » A terme ? Ce n'est pas tout de suite sous les coups de la grève générale.

C'est donc dans un contexte où les partis qui pourraient ouvrir une issue politique affirment qu'ils ne s'appuieront pas sur le mouvement des masses pour chasser le gouvernement que, le 25 mai, commencent les négociations gouvernement-syndicats, dites de Grenelle, auxquelles les dirigeants se rendent sans aucun préalable. Exit l'exigence de l'abrogation des ordonnances, une revendication qui avait un caractère décisif non seulement par l'importance des mesures que ces dernières contenaient mais surtout parce qu'elles étaient un concentré de la nature des institutions de la V<sup>e</sup> République sur lesquelles s'appuyait le gouvernement. **Pour le régime gaulliste, leur abrogation pouvait être un coup fatal.**

Selon *Le Monde* du 26 avril 2018 : « D'un côté comme de l'autre on a préparé la rencontre de Grenelle à l'abri des regards. C'est dans ce contexte entre le 18 et le 20 mai qu'Henri Karsucki numéro 2 de la CGT et Jacques Chirac se retrouvent en tête à tête dans un lieu discret, le cabinet d'un avocat communiste. (...) En vérité, et cet épisode l'illustre, **durant toute la période de mai 68 les ponts n'ont jamais été rompus entre le gouvernement et les**

*syndicats*. « Nous étions tous en relation avec nos interlocuteurs habituels » se souvient Edouard Balladur. » Au sortir de la négociation, le 27 au matin, Pompidou peut déclarer : « Nous sommes arrivés à un ensemble de conclusions positives et dont on peut dire qu'elles constituent un accord (...). » G. Séguy ne dément pas : « ... il reste encore beaucoup à faire, mais les revendications ont été retenues pour une grande part et ce qui a été décidé ne saurait être négligé. Cependant nous ne saurions donner de réponse sans consulter les travailleurs. Nous pensons que sur la base des renseignements et des appréciations que nous leur

*donnerons ils pourront prendre dans les meilleurs délais leurs décisions en conséquence. »*

Le contenu des accords se réduit à des augmentations de salaires certes non négligeables : 35% d'augmentation du SMIG au 1<sup>er</sup> juin (mais ce n'est pas plus qu'un rattrapage de ce qui avait été perdu depuis 1958), une hausse générale des salaires de 14%. Mais ni l'échelle mobile des salaires, ni les 40 heures (pourtant obtenues en 1936, mais on en était à 48 et plus), ni la réduction de l'âge de la retraite. Les heures de grève doivent être récupérées. Le gouvernement reste en place à peu de frais, compte tenu de la puissance de la mobilisation ouvrière.

---

### Ne signez pas

---

Le lundi 27, les ouvriers de Renault-Billancourt sont revenus en masse dans l'usine pour écouter le compte-rendu des négociations par les dirigeants de la CGT et de la CFDT. C'est Séguy qui doit présenter les accords, il commence par dire que si les négociations avaient été menées par un syndicat unique avec un gouvernement populaire, les résultats auraient été plus importants. Il est interrompu par les cris de « gouvernement populaire ! » Lorsqu'il en vient à la récupération des heures de grève, il est interrompu par une vague de cris et de huées. « Ne signez pas ! Ne signez pas ! » : ce cri va être repris par des millions de grévistes, il proclame la réalité révolutionnaire de la grève générale.

L'explosion de colère des ouvriers de Renault qui va s'étendre à Berliet, Citroën, Rhodiaceta, Sud-Aviation... cristallise toute l'évolution accomplie durant la grève générale.

Dès le 28 mai *l'Humanité* est obligé de titrer « ça ne fait pas le compte ». L'emprise des dirigeants sur la grève est menacée. Mais l'absence d'un comité central national de grève fait que la pression ouvrière est fragmentée, dispersée et, au final, impuissante à imposer une solution politique.

Moyennant quoi, le petit jeu entre le PCF et la FGDS (qui devaient d'abord se mettre d'accord sur un programme) continue et le 30 mai de Gaulle peut passer à la contre-attaque : il annonce qu'il renonce au référendum, maintient Pompidou en place, dissout l'Assemblée nationale, menace de la guerre civile.

R. Ballanger, président du groupe communiste à l'Assemblée, déclare : « ... Calmes et sûrs de leur force, les travailleurs continueront à défendre les revendications pour lesquelles ils sont en grève. Ils participeront ensuite avec plus de force et de confiance à la campagne électorale pour battre le pouvoir gaulliste » .

Préparer les élections comme voulues par le général vaut engagement à tout mettre en œuvre pour liquider la grève. Séguy est sur le même terrain :

« La CGT est prête à poursuivre cette négociation à l'échelle gouvernementale et du CNPF et à tous les autres niveaux (c'est-à-dire entreprise par entreprise, ndlr) afin de parvenir à un accord susceptible d'être approuvé par les travailleurs (...) la CGT n'entend gêner en rien le bon fonctionnement de la consultation électorale » .

À un journaliste qui lui demande : « Faites-vous de l'abrogation des ordonnances sur la Sécurité sociale un préalable à la reprise du travail ? », il répond : « C'est un

*objectif essentiel de notre action. Le gouvernement nous a dit que cette question relevait de la compétence de l'Assemblée nationale. Du fait qu'elle est à présent dissoute, il appartient donc au corps électoral de la trancher. »*

« Le gouvernement nous a dit », on s'exécute !

Dans *Le Figaro* du 4 juin, R. Aron résume ainsi la politique du PCF :

« A aucun moment le parti communiste, la CGT n'ont poussé à l'émeute, ( ...) n'ont voulu abattre le pouvoir gaulliste (...) les erreurs commises par le gouvernement tiennent, pour une part dans une confiance excessive dans le soutien des communistes. En dernière analyse, celui-ci n'a pas trompé cette confiance. Dans l'heure qui a suivi l'allocation du président, il a désamorcé la bombe et consenti à des élections qu'il n'a guère l'espoir de gagner. » Inutile de commenter.

Mais c'est un élément essentiel de comprendre qu'à ce moment-là rien n'est encore joué définitivement ; seule l'absence d'une avant-garde organisée suffisamment aguerrie et implantée dans les bastions de la classe ouvrière empêchera que la volonté de chasser de Gaulle et son régime puisse aboutir.

Sur ce point l'OCI, lors du congrès qui eut lieu après la grève générale, a reconnu des faiblesses dans son intervention. Sur une question essentielle, celle du pouvoir. « 10 ans, de Gaulle ça suffit » a surgi spontanément, oui mais après ? Pour les révolutionnaires l'alternative au capitalisme c'est le socialisme, oui, mais comment ? On ne peut avancer dans l'expropriation du capital, la destruction des piliers de l'État bourgeois - l'appareil policier et militaire, l'appareil judiciaire - sans un gouvernement ouvrier, oui, mais comment rendre ce mot d'ordre concret pour des millions de travailleurs ? Nous avons formulé : « gouvernement du comité central de grève », mais en l'absence d'un mouvement suffisamment visible vers la réalisation de cet organe de pouvoir révolutionnaire, ce mot d'ordre était une pure abstraction ; son usage a d'ailleurs été plus symbolique que réel...

À partir de quoi peut-on définir une transition vers le gouvernement ouvrier sinon à partir de ce que les masses connaissent, et considèrent, avec plus ou moins d'illusions, comme leurs partis ? Lorsque les grévistes de chez Renault reprennent avec enthousiasme « gouvernement populaire », quel autre contenu peut-il avoir que celui d'un gouvernement du PCF et de la SFIO ?

Les trotskystes préciseront « sans ministre bourgeois ». Pas un détail, mais une leçon de l'histoire qu'ils ont tirée du bilan des gouvernements d'alliance des partis d'origine ouvrière avec des partis bourgeois (Front populaire). En France, en 36, l'alliance de la SFIO et du PCF avec le parti radical de Clemenceau a formé le gouvernement qui a endigué la crise révolutionnaire, abandonné la révolution espagnole aux franquistes et aux nazis qui préparaient la seconde guerre mondiale. On nous dira « mais vous savez bien qu'ils ne veulent surtout pas gouverner seuls ». Nous répondons que nous ne partons pas de ce que veulent les dirigeants, mais de ce que les masses en attendent. Entendant les discours des dirigeants du PCF (en 1968) se prononçant pour les nationalisations, elles ne pensent pas que c'est un camouflage de leur trahison mais que c'est leur programme. Mais on ne peut pas se contenter de dire « que le PCF et la SFIO prennent le pouvoir » ; nous devons en même temps préciser quel devrait être le programme de ce gouvernement. C'est-à-dire un programme anti-capitaliste, démantelant l'État bourgeois. Contrairement à ce qu'affirme le stalinien secrétaire CGT de Renault-Billancourt, c'était bien la question du pouvoir qui concentrait les aspirations des grévistes, même s'ils n'avaient pas les moyens politiques de formuler une réponse en positif. En témoigne abondamment l'extraordinaire résistance de millions d'entre eux face aux

manœuvres pour leur faire reprendre le travail. On avait conscience que le rapport des forces avait basculé, que c'était un moment exceptionnellement favorable.

La déception tragique qu'exprime une jeune ouvrière (« La reprise du travail chez Wonder », visible sur *YouTube*) de chez Wonder face aux bureaucrates syndicaux qui lui enjoignent de reprendre le travail exprime en négatif quelles étaient les aspirations réelles de ces couches de travailleurs surexploitées. Il ne s'agissait pas, pour eux, de desserrer un peu le carcan de l'exploitation mais d'en finir avec elle. Le maintien en place du gouvernement signifiait que cette perspective qui semblait à portée de la main s'évanouissait pour une durée indéterminée.

La bataille pour faire rentrer le fleuve dans son lit n'a pu l'être que parce que les appareils syndicaux avaient réussi à interdire que l'unité de la grève générale comme mobilisation de l'ensemble de la classe ouvrière se traduise en termes d'organisation, les comités de grève réels étaient peu nombreux, une centralisation inenvisageable. À partir du 1<sup>er</sup> juin, c'est enfermés dans leur entreprise, leur bureau, leur dépôt, leur école que les travailleurs sont appelés à se prononcer sur la reprise du travail. Il ne leur est pas possible de confronter leur position avec celle d'autres travailleurs. Les bureaucrates iront même jusqu'à interdire les contacts entre grévistes d'usines d'un même groupe comme chez Renault.

---

### Quelques concessions et des manœuvres pour défaire la grève générale

---

Le mardi 4 juin, la pression des directions syndicales en vue d'obtenir la reprise s'accroît. Le gouvernement qui veut aller vite est contraint de faire quelques concessions. Augmentations de salaire, conditions de travail, il va au-delà des accords de Grenelle dans les secteurs stratégiques où il veut une reprise immédiate (SNCF, RATP, PTT, notamment). *L'Humanité* du 4 juin a un titre qui dit son engagement pour la reprise : « *Gouvernement et patronat prolongent la grève dans des secteurs importants* » ; le sous-titre conforte : « *La CGT appelle la classe ouvrière et la population à une vaste solidarité matérielle pour ceux qui sont contraints de poursuivre le mouvement.* » Au même moment, la CGT appelle à la reprise à EDF.

Ce qui se passe à la SNCF a largement valeur d'exemple pour le secteur nationalisé. Le 4 juin, les représentants syndicaux et ceux du gouvernement se sont entendus sur un accord qu'il s'agit de faire avaliser par les grévistes. Quelques concessions ont été faites : paiement des jours de grève, réduction d'une heure et demie de l'horaire de travail, 10% de hausse de salaire, deux jours de congé supplémentaires par an. Ces résultats ne répondent à aucun des objectifs fondamentaux de la grève et ne donnent aucune garantie pour l'avenir, compte tenu des plans de « rentabilisation » (déjà !) de la SNCF en gestation. L'appareil se bat pour imposer la reprise. On recommence les votes lorsqu'ils n'ont pas été favorables comme au Mans, Vierzon, Orléans. Aux dépôts réfractaires, on explique que les autres ont déjà voté la reprise, non sans mal. Ainsi à Lyon. 3 500 cheminots se prononcent contre la reprise, 2 200 pour. Au cours du meeting central dont les bureaucrates voulaient faire la conclusion de la grève, les responsables fédéraux de la CGT, membres du PCF, se

font huer. Les cris de « trahison », « ça ne fait pas le compte » s'élèvent.

Le 6 juin, *L'Humanité* dénonce ceux qui résistent : « *Quelques-uns boudent encore. Il est assez curieux de constater que c'est souvent les plus chauds partisans de l'inaction qui se montrent maintenant le plus exigeants. Tout n'est pas réglé, personne ne le contredira. (...) Les cheminots ont si souvent été roulés par le pouvoir gaulliste. Mais en ayant avec les autres grévistes obligé le pouvoir à recourir à des élections, ils se sont ménagés une nouvelle chance de voir garanti ce qu'ils viennent d'obtenir par la lutte. Cette deuxième chance ne doit pas être compromise.* » On sait ce qu'il adviendra de cette « deuxième chance » électorale : une assemblée dans laquelle le parti gaulliste s'octroie une écrasante majorité ! Au Comité Central de décembre 1968, W. Rochet déclare : « *Par-delà la satisfaction des revendications immédiates devenues impérieuses, le mouvement visait à des transformations plus profondes et plus décisives du monde dans lequel nous vivons. Le problème du remplacement du pouvoir gaulliste en tant que pouvoir des monopoles a été posé avec force (...)* ». « La force » que la bataille pour la reprise du travail au nom de « la satisfaction des revendications immédiates » visait précisément à disloquer.

Dislocation qui se heurte à de vives résistances aussi dans l'enseignement où les manœuvres de la direction (SFIO) de la FEN se combinent avec celles du courant Unité et Action (dirigée par le PCF).

C'est ce même 6 juin que *L'Humanité* a titré : « *Reprise victorieuse du travail* ». Dans l'éditorial E. Fajon s'en prend violemment aux « gauchistes » : « (...) Il faut le souligner d'autant plus que des groupes pseudo-

*révolutionnaires, après s'être ingéniés à saboter le grand mouvement en cours sous prétexte que les revendications n'auraient plus d'intérêt, essaient à présent d'empêcher la reprise du travail là où une conclusion victorieuse a couronné la lutte (...).* »

Pourquoi cette campagne de haine du parti stalinien contre des « *groupuscules sans influence* » au moment où la classe ouvrière « *opère une reprise victorieuse* », sinon parce que « *dans cette situation, toute tentative de*

*regroupement d'une force indépendante des appareils peut polariser la volonté de combat de fractions importantes de la classe ouvrière* », comme l'écrivait très justement F. de Massot en 1969.

Mais le secteur le plus important pour l'issue de la grève est celui de la métallurgie. Si le 6 juin la reprise est effective dans le secteur public, elle ne le sera que le 18 chez Renault, et le vote pour la reprise ne sera acquis chez Citroën qu'au lendemain du premier tour des élections.

---

### **Renault-Flins : résistance, répression, un combat défait par l'isolement organisé par les appareils**

---

Le 4 juin, à Flins, les ouvriers Renault réalisant que la maîtrise bourre les urnes lors du vote sur la reprise, les détruisent et spontanément, sans aucune intervention syndicale, à 6 000 ils votent la poursuite de la grève. Conforté par les accords dans la Fonction publique, le gouvernement lance CRS et gardes mobiles à l'assaut de l'usine, les portes sont forcées par un half-track, le piquet de grève brutalement expulsé. Le comité d'alliance ouvrière de la métallurgie lance un appel (6 juin) :

*« Aujourd'hui l'État frappe car l'unité a été rompue. (...). Il n'y a pas une grève RATP, plus une grève SNCF, plus une grève PTT, plus une grève Billancourt, (...), il y a une seule grève, la grève générale de tous les travailleurs. Ceux qui ont brisé l'unité de la grève et qui ont commencé à faire rentrer les travailleurs, corporation par corporation, usine par usine, portent une très lourde responsabilité (...) et préparent la défaite. »*

L'appel reprend les revendications qui centralisent la volonté commune de tous les salariés : les 40 heures, les 1 000 F par mois minimum avec l'échelle mobile des salaires et l'abrogation des ordonnances ; il s'adresse aux confédérations ouvrières pour qu'elles appellent à une manifestation centrale devant le CNPF et devant l'Élysée, conclut par « *A bas de Gaulle ! A bas l'État policier !* »

On note que cet appel ne fait pas le silence sur la responsabilité écrasante des appareils syndicaux dans la tentative d'isolement des métallos, secteur névralgique du prolétariat. Son écho est réel, il sera suivi d'un appel de 70 ouvriers de Renault-Flins « *aux ouvriers de la régie Renault, à tous les métallos de la région parisienne, à tous les travailleurs de la région parisienne* », appel qui demande aux syndicats de prendre leurs responsabilités et

d'appeler à une manifestation à Paris contre le gouvernement.

Le 8 juin, pour la première fois, le comité intersyndical de Renault-Billancourt laisse entrer dans l'usine une délégation d'ouvriers de Flins venue réclamer l'organisation d'une solidarité effective. L'un des bureaucrates répond aux travailleurs de Flins : « *La CGT n'a de conseils à recevoir de personne* ». L'orientation défendue par les révolutionnaires a un écho bien réel, mais la force organisée, prête à affronter l'appareil est trop faible dans une situation où la volonté ouvrière commence à être minée par la politique de division à laquelle elle se heurte depuis des semaines.

Le 7 juin, de Gaulle est longuement interviewé à la télévision. À 21 heures, le bureau confédéral de la CGT commet un communiqué dans lequel il reproche notamment à de Gaulle d'avoir « *omis de désigner les véritables auteurs de troubles et de provocations dont les agissements, y compris contre la reprise du travail, sont couverts par une singulière complaisance du pouvoir* ». Message bien entendu du gouvernement qui après avoir décrété (7 juin) l'amnistie intégrale des membres de l'OAS encore incarcérés, dissout (12 juin) onze organisations ouvrières et de jeunesse se réclamant du socialisme.

La grève se poursuivra encore dans les secteurs les plus résolus de la classe ouvrière, de plus en plus isolés, et sur lesquels la bourgeoisie peut déchaîner la violence policière. In fine, le déroulement des élections pourra s'effectuer « *normalement* » ; elles assureront une victoire sans partage du parti gaulliste comme il était prévisible, le PCF perd 500 000 voix.

---

### **Actualité des enseignements de la grève générale de Mai-Juin 1968**

---

La grève a montré à la fois la force du mouvement spontané et son impuissance à surmonter les obstacles, faute d'un parti révolutionnaire. L'implantation de l'OCI était trop faible pour que son influence aille au-delà d'un cadre local. Mais dans la grève et dans les années qui ont suivi, l'OCI s'est renforcée dans une situation où les organisations qui se réclamaient du socialisme avaient un réel écho, en premier lieu dans la jeunesse.

Il faudrait avoir des lunettes posées à l'envers ou un sérieux besoin de se tromper (ou de tromper) pour faire un quelconque rapprochement entre la période de mai-juin 68 et celle que nous vivons. Aujourd'hui, le pouvoir de Macron n'est pas menacé par le mouvement de la classe ouvrière et de la jeunesse. Au contraire, le gouvernement semble en passe d'achever le détricotage des acquis ouvriers de 1945, sans affrontement susceptible de

l'inquiéter. Cela grâce à la complicité sans faille des appareils syndicaux vautrés en toute connaissance de cause dans la concertation-coopération des « réformes ». Mais il n'est pas au pouvoir de la bourgeoisie et des appareils bureaucratiques d'en finir avec la lutte des classes. Quel que soit le temps que cela prendra (et personne ne peut prévoir les délais), la formidable régression sociale et politique que la bourgeoisie doit imposer aux travailleurs et aux jeunes déclencherà une riposte à travers laquelle à nouveau la question du pouvoir sera posée. Avec elle, la nécessité de la construction d'un parti révolutionnaire ressurgira avec force. Pour intervenir dans sa construction, l'assimilation de l'expérience accumulée dans le combat de l'OCI, avec ses forces et ses faiblesses, est un acquis des plus précieux.

Cette réflexion politique est indissociable du combat quotidien pour dégager les voies de l'affrontement avec le gouvernement, pour mettre en échec ses « réformes ». Il suppose en préalable de dénoncer clairement l'association des bureaucrates syndicaux à l'élaboration de ces « réformes » et, là où l'on en a les moyens, de prendre les initiatives de regroupement de travailleurs et de jeunes qui leur permettent de faire valoir l'exigence de la rupture.

**Sources :**

Sur la période 1963-68, on se référera à l'article de S. Just paru dans *La Vérité* sous le titre « La grève générale de 1968 est venue de loin », disponible sur Internet.

Sur la grève générale, le livre de F. de Massot publié en 1969 sous le titre *La Grève générale : Mai-Juin 1968* est très bien documenté.

Sur la question des mots d'ordre gouvernementaux, dans la brochure *Comment le révisionnisme s'est emparé du PCI*, S. Just apporte des réponses indispensables à la compréhension de notre histoire.

